

NOMBRES

CHAPITRE 1 mars 20

Le dénombrement

L'Éternel parla à Moïse dans le désert de Sinaï, dans la tente d'assignation, le premier jour du second mois, la seconde année après leur sortie du pays d'Égypte. Il dit: ² Faites le dénombrement de toute l'assemblée des enfants d'Israël, selon leurs familles, selon les maisons de leurs pères, en comptant par tête les noms de tous les mâles, ³ depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous ceux d'Israël en état de porter les armes; vous en ferez le dénombrement selon leurs divisions, toi et Aaron. ⁴ Il y aura avec vous un homme par tribu, chef de la maison de ses pères. ⁵ Voici les noms des hommes qui se tiendront avec vous. Pour Ruben: Élitour, fils de Schedeur; ⁶ pour Siméon: Schemiel, fils de Tsurischaddaï; ⁷ pour Juda: Nachschon, fils d'Amminadab; ⁸ pour Issacar: Nethaneel, fils de Tsuar; ⁹ pour Zabulon: Éliab, fils de Hélon; ¹⁰ pour les fils de Joseph, pour Éphraïm: Élischama,

fils d'Amihud; pour Manassé: Gamliel, fils de Pedahtsur; ¹¹ pour Benjamin: Abidan, fils de Guideoni; ¹² pour Dan: Ahiézer, fils d'Ammischaddaï; ¹³ pour Aser: Paguiel, fils d'Ocran; ¹⁴ pour Gad: Éliasaph, fils de Déuel; ¹⁵ pour Nephthali: Ahira, fils d'Énan. ¹⁶ Tels sont ceux qui furent convoqués à l'assemblée, princes des tribus de leurs pères, chefs des milliers d'Israël. ¹⁷ Moïse et Aaron prirent ces hommes, qui avaient été désignés par leurs noms, ¹⁸ et ils convoquèrent toute l'assemblée, le premier jour du second mois. On les enregistra selon leurs familles, selon les maisons de leurs pères, en comptant par tête les noms depuis l'âge de vingt ans et au-dessus. ¹⁹ Moïse en fit le dénombrement dans le désert de Sinaï, comme l'Éternel le lui avait ordonné. ²⁰ On enregistra les fils de Ruben, premier-né d'Israël, selon leurs familles, selon les maisons de leurs pères, en comptant par tête les noms de tous les mâles, depuis l'âge

1:2 *En comptant par tête les noms de tous les mâles* - Ici, nous voyons la valeur et la signification attachée à la personne humaine par Dieu.

1:18 L'implication est que chaque Israélite faisait partie d'une famille. Dans un tel grande communauté, il y aurait inévitablement eu certains qui n'avait pas de famille. Commentant sur l'Exode, Ps 68:6 dit que: « Dieu donne une famille à ceux qui étaient abandonnés ». Ceci peut-être arrivé à cette époque. Ceux qui n'avait pas de famille étaient incorporés dans une famille, de sorte que le peuple de Dieu voyageait à travers le désert dans les unités familiales. La famille est la façon préférée de Dieu de l'organisation humaine, et nous devrions chercher à la préserver.

1:20 *Suivant le nombre des nom* (version Darby) - implique qu'il y eût une liste écrite. Moïse fut instruit en Égypte et donc aurait pu écrire (Actes 7:22). Nous devons utiliser la sagesse humaine que nous avons au service du peuple de Dieu.

de vingt ans et au-dessus, tous ceux en état de porter les armes: ²¹ les hommes de la tribu de Ruben dont on fit le dénombrement furent quarante-six mille cinq cents. ²² On enregistra les fils de Siméon, selon leurs familles, selon les maisons de leurs pères; on en fit le dénombrement, en comptant par tête les noms de tous les mâles depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous ceux en état de porter les armes: ²³ les hommes de la tribu de Siméon dont on fit le dénombrement furent cinquante-neuf mille trois cents. ²⁴ On enregistra les fils de Gad, selon leurs familles, selon les maisons de leurs pères, en comptant les noms depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous ceux en état de porter les armes: ²⁵ les hommes de la tribu de Gad dont on fit le dénombrement furent quarante-cinq mille six cent cinquante. ²⁶ On enregistra les fils de Juda, selon leurs familles, selon les maisons de leurs pères, en comptant les noms depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous ceux en état de porter les armes: ²⁷ les hommes de la tribu de Juda dont on fit le dénombrement furent soixante-quatorze mille six cents. ²⁸ On enregistra les fils d'Issacar, selon leurs familles, selon les maisons de leurs pères, en comptant les noms depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous ceux en état de porter les armes: ²⁹ les hommes de la tribu d'Issacar dont on fit le dénombrement furent cinquante-quatre mille quatre cents. ³⁰ On en-

registra les fils de Zabulon, selon leurs familles, selon les maisons de leurs pères, en comptant les noms depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous ceux en état de porter les armes: ³¹ les hommes de la tribu de Zabulon dont on fit le dénombrement furent cinquante-sept mille quatre cents. ³² On enregistra, d'entre les fils de Joseph, les fils d'Éphraïm, selon leurs familles, selon les maisons de leurs pères, en comptant les noms depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous ceux en état de porter les armes: ³³ les hommes de la tribu d'Éphraïm dont on fit le dénombrement furent quarante mille cinq cents. ³⁴ On enregistra les fils de Manassé, selon leurs familles, selon les maisons de leurs pères, en comptant les noms depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous ceux en état de porter les armes: ³⁵ les hommes de la tribu de Manassé dont on fit le dénombrement furent trente-deux mille deux cents. ³⁶ On enregistra les fils de Benjamin, selon leurs familles, selon les maisons de leurs pères, en comptant les noms depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous ceux en état de porter les armes: ³⁷ les hommes de la tribu de Benjamin dont on fit le dénombrement furent trente-cinq mille quatre cents. ³⁸ On enregistra les fils de Dan, selon leurs familles, selon les maisons de leurs pères, en comptant les noms depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous ceux en état de porter les armes: ³⁹ les hommes de la tribu

de Dan dont on fit le dénombrement furent soixante-deux mille sept cents. ⁴⁰ On enregistra les fils d'Aser, selon leurs familles, selon les maisons de leurs pères, en comptant les noms depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous ceux en état de porter les armes: ⁴¹ les hommes de la tribu d'Aser dont on fit le dénombrement furent quarante et un mille cinq cents. ⁴² On enregistra les fils de Nephthali, selon leurs familles, selon les maisons de leurs pères, en comptant les noms depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous ceux en état de porter les armes: ⁴³ les hommes de la tribu de Nephthali dont on fit le dénombrement furent cinquante-trois mille quatre cents. ⁴⁴ Tels sont ceux dont le dénombrement fut fait par Moïse et Aaron, et par les douze hommes, princes d'Israël; il y avait un homme pour chacune des maisons de leurs pères. ⁴⁵ Tous ceux des enfants d'Israël dont on fit le dénombrement, selon les maisons de leurs pères, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous ceux d'Israël

en état de porter les armes, ⁴⁶ tous ceux dont on fit le dénombrement furent six cent trois mille cinq cent cinquante.

Les Lévites

⁴⁷ Les Lévites, selon la tribu de leurs pères, ne firent point partie de ce dénombrement. ⁴⁸ L'Éternel parla à Moïse, et dit: ⁴⁹ Tu ne feras point le dénombrement de la tribu de Lévi, et tu n'en compteras point les têtes au milieu des enfants d'Israël. ⁵⁰ Remets aux soins des Lévites le tabernacle du témoignage, tous ses ustensiles et tout ce qui lui appartient. Ils porteront le tabernacle et tous ses ustensiles, ils en feront le service, et ils camperont autour du tabernacle. ⁵¹ Quand le tabernacle partira, les Lévites le démonteront; quand le tabernacle campera, les Lévites le dresseront; et l'étranger qui en approchera sera puni de mort. ⁵² Les enfants d'Israël camperont chacun dans son camp, chacun près de sa bannière, selon leurs divisions. ⁵³ Mais les Lévites camperont autour du tabernacle du

1:46 Sur une période de 430 ans (Gen 15:13; Ex 12:40), les Israélites sont passés de 70 personnes (Gen 46:27; Dt 10:22) à 603550 hommes. Ce fut un accomplissement principal de la promesse à Abraham, que ses descendants multiplieraient (Gen 22:17; Héb 11:12). Nous qui sommes dans la même relation d'alliance avec Dieu connaissons certains éléments de la bénédiction et l'accomplissement des promesses de l'alliance dans cette vie aussi. Les grands nombres peuvent également être dues aux Égyptiens qui rejoindraient le peuple d'Israël.

1:50 Nous sommes un saint sacerdoce (1 Pi 2:5). L'esprit des Lévites devrait être la nôtre. Comme ils campèrent autour du tabernacle, le service du tabernacle était le centre de leur vie, les choses de l'assemblée de Dieu doivent être au centre de nos vies et ont beaucoup plus d'importance pour nous que nos carrières et des associations dans ce monde.

1:53 *Afin que ma colère n'éclate point sur l'assemblée des enfants d'Israël* - Le bien-

témoignage, afin que ma colère n'éclate point sur l'assemblée des enfants d'Israël; et les Lévites auront la garde du tabernacle du témoignage. ⁵⁴ Les enfants d'Israël se conformèrent à tous les ordres que l'Éternel avait donnés à Moïse; ils firent ainsi.

CHAPITRE 2 mars 21

Aménagement du camp

L'Éternel parla à Moïse et à Aaron, et dit: ² Les enfants d'Is-

raël camperont chacun près de sa bannière, sous les enseignes de la maison de ses pères; ils camperont vis-à-vis et tout autour de la tente d'assignation. ³ A l'orient, le camp de Juda, avec sa bannière, et avec ses corps d'armée. Là camperont le prince des fils de Juda, Nachschon, fils d'Amminadab, ⁴ et son corps d'armée composé de soixante-quatorze mille six cents hommes, d'après le dénombrement. ⁵ A ses côtés camperont la tribu d'Issacar,

être des autres dépend de nos efforts. Si nous ne faisons pas notre part pour eux, nous ne pouvons pas supposer que Dieu suscitera quelqu'un d'autre. Il peut exister vraiment la colère divine sur les autres à cause de notre manque d'attention sur eux.

2:1 Camper autour des bannières et avec leurs tribus était différente de la façon dont ils sont sortis d'Égypte: « Les enfants d'Israël montèrent en armes hors du pays d'Égypte » (Ex 13:18). Après notre exode du monde par notre baptême, nous trouvons notre place au sein de la grande famille de Dieu. Leur sens de la tribu dont ils appartenaient avait probablement été érodé dans les 430 ans qu'ils ont passés en Égypte; maintenant, même l'isolée et la solitaire étaient fait partie des unités familiales (Ps 68:6; voir sur 1:18).

2:2 Les bannières des tribus étaient un pôle avec un symbole attacher. Israël marchait dans le désert vers le pays promise, comme nous marchons dans le désert de la vie vers le royaume de Dieu, derrière des pôles - qui représente la croix de Jésus-Christ, la quelle nous sommes demandé de prendre quotidiennement: « qu'il se charge chaque jour de sa croix, et qu'il me suive. » (Luc 9:23)

2:3 Trois tribus campaient sur chacun des quatre côtés, autour du tabernacle. Ce lieu de rencontre avec Dieu était au centre de la communauté. C'est les choses de Jésus-Christ et de notre relation avec Dieu qui devrait être au centre de la communauté chrétienne; nous ne sommes pas tenus ensemble par la géographie ou de l'amitié personnelle. Nous devons avoir Jésus-Christ au centre de nos vies. La langue du dénombrement d'Israël, selon combien d'hommes de combats il y avait dans chaque tribu, et les idées du campement et de commencer la marche dans un ordre déterminé, tout suggèrent que Israël était l'armée de Dieu sur la terre. Selon la tradition juive, Juda portait un emblème de lion sur leur bannière, Ruben un homme, Joseph un bœuf, et Dan un aigle. Dans ce cas, la vision des chérubins d'Ézéchiel chap 1 fait référence à Israël, comme si à dire que dessus d'eux il planait une armée angélique organisé de la même façon, et les armées du peuple de Dieu sur la terre étaient un reflet d'eux. La tente d'assignation au milieu des troupes d'Israël aurait été comprise en termes militaires comme la tente ou le pavillon d'un général dans le centre d'une armée. Mais il n'y avait personne dans ce pavillon - seule la présence de Dieu au dessus le sang répandu. Mais nous ne sommes pas simplement en attendant du retour de Jésus-Christ; nous sommes l'armée de Dieu dans ce monde, avec un très présente bien que

le prince des fils d'Issacar, Nethaneel, fils de Tsuar, ⁶ et son corps d'armée composé de cinquante-quatre mille quatre cents hommes, d'après le dénombrement; ⁷ puis la tribu de Zabulon, le prince des fils de Zabulon, Éliab, fils de Hélon, ⁸ et son corps d'armée composé de cinquante-sept mille quatre cents hommes, d'après le dénombrement. ⁹ Total pour le camp de Juda, d'après le dénombrement: cent quatre-vingt six mille quatre cents hommes, selon leurs corps d'armée. Ils seront les premiers dans la marche. ¹⁰ Au midi, le camp de Ruben, avec sa bannière, et avec ses corps d'armée. Là camperont le prince des fils de Ruben, Élitour, fils de Schedeur, ¹¹ et son corps d'armée composé de quarante-six mille cinq cents hommes, d'après le dénombrement. ¹² A ses côtés camperont la tribu de Siméon, le prince des fils de Siméon, Schelumiel, fils de Tsurischaddaï, ¹³ et son corps d'armée composé de cinquante-neuf mille trois cents hommes, d'après le dénombrement; ¹⁴ puis la tribu de Gad, le prince des fils de Gad, Éliasaph, fils de Déuel, ¹⁵ et son corps d'armée composé de quarante-cinq mille six cent cinquante hommes, d'après le dénombrement. ¹⁶ Total pour le camp de Ruben, d'après le dénombrement:

cent cinquante et un mille quatre cent cinquante hommes, selon leurs corps d'armée. Ils seront les seconds dans la marche. ¹⁷ Ensuite partira la tente d'assignation, avec le camp des Lévites placé au milieu des autres camps: Ils suivront dans la marche l'ordre dans lequel ils auront campé, chacun dans son rang, selon sa bannière. ¹⁸ A l'occident, le camp d'Éphraïm, avec sa bannière, et avec ses corps d'armée. Là camperont le prince des fils d'Éphraïm, Élischama, fils d'Ammihud, ¹⁹ et son corps d'armée composé de quarante mille cinq cents hommes, d'après le dénombrement. ²⁰ A ses côtés camperont la tribu de Manassé, le prince des fils de Manassé, Gamliel, fils de Pedahtour, ²¹ et son corps d'armée composé de trente-deux mille deux cents hommes, d'après le dénombrement; ²² puis la tribu de Benjamin, le prince des fils de Benjamin, Abidan, fils de Guideoni, ²³ et son corps d'armée composé de trente-cinq mille quatre cents hommes, d'après le dénombrement. ²⁴ Total pour le camp d'Éphraïm, d'après le dénombrement: cent huit mille et cent hommes, selon leurs corps d'armée. Ils seront les troisièmes dans la marche. ²⁵ Au nord, le camp de Dan, avec sa bannière, et avec ses corps

invisible commandant céleste au milieu de nous. Mais Son invisibilité conduit Israël à plusieurs reprises à demander: « est l'Éternel parmi nous », et nous sommes confrontés avec la même doute dans nos moments de faiblesse. Mais ceci est l'essence de la foi. (Héb 11:1)

2:17 *Ils suivront dans la marche l'ordre dans lequel ils auront campé* - Il faut que notre attitude au repos est le même que lorsque nous travaillons pour Jésus-Christ.

d'armée. Là camperont le prince des fils de Dan, Ahiézer, fils d'Ammisschaddaï, ²⁶ et son corps d'armée composé de soixante-deux mille sept cents hommes, d'après le dénombrement. ²⁷ A ses côtés camperont la tribu d'Aser, le prince des fils d'Aser, Paguiel, fils d'Ocran, ²⁸ et son corps d'armée composé de quarante et un mille cinq cents hommes, d'après le dénombrement; ²⁹ puis la tribu de Nephthali, le prince des fils de Nephthali, Ahira, fils d'Énan, ³⁰ et son corps d'armée composé de cinquante-trois mille quatre cents hommes, d'après le dénombrement. ³¹ Total pour le camp de Dan, d'après le dénombrement: cent cinquante-sept mille six cents hommes. Ils seront les derniers dans la marche, selon leur bannière. ³² Tels sont ceux des enfants d'Israël dont on fit le dénombrement, selon les maisons de leurs pères. Tous ceux dont on fit le dénombrement, et qui formèrent les camps, selon leurs corps d'armée, furent six cent trois mille cinq cent cinquante. ³³ Les Lévites, suivant l'ordre que

l'Éternel avait donné à Moïse, ne firent point partie du dénombrement au milieu des enfants d'Israël. ³⁴ Et les enfants d'Israël se conformèrent à tous les ordres que l'Éternel avait donnés à Moïse. C'est ainsi qu'ils campaient, selon leurs bannières; et c'est ainsi qu'ils se mettaient en marche, chacun selon sa famille, selon la maison de ses pères.

CHAPITRE 3 mars 22

Les fils d'Aaron

Voici la postérité d'Aaron et de Moïse, au temps où l'Éternel parla à Moïse, sur la montagne de Sinaï. ² Voici les noms des fils d'Aaron; Nadab, le premier-né, Abihu, Éléazar et Ithamar. ³ Ce sont là les noms des fils d'Aaron, qui reçurent l'onction comme sacrificateurs, et qui furent consacrés pour l'exercice du sacerdoce. ⁴ Nadab et Abihu moururent devant l'Éternel, lorsqu'ils apportèrent devant l'Éternel du feu étranger, dans le désert de Sinaï; ils n'avaient point de fils. Éléazar et Ithamar exercèrent le sacerdoce, en présence d'Aaron,

2:32 La taille du campement d'Israël aurait été immense, peut-être vingt kilomètres carrés, comme une ville mobile, avec des rues et des petit chemins. Les commandes continues d'avancer, de suivre l'ange dans la colonne de feu et de nuée, aurait probablement été reçue sans enthousiasme parce que le démantèlement du camp aurait été un processus long et fastidieux. Pourtant, comme chez nous, Dieu agit de telle sorte que Son peuple sont toujours en mouvement. Dieu regarda sur leur campement si propre et bien organisé et pensait que Son peuple était beau (24:5,6). Il se peut que Paul fasse allusion à leur ordre quand il dit que le corps de Jésus-Christ doit également être caractérisée par le bon ordre quand ils sont vu par d'autres (Col 2:5).

3:4 *Ils n'avaient point de fils* - c.-à-d, aucun des fils qui officiaient comme sacrificateurs. En fin de compte, du point de vue du royaume de Dieu, si nos enfants ne servent pas Dieu, ce sera comme si nous n'avons pas d'enfants. D'où la nécessité de leur apprendre à être des serviteurs de Dieu.

leur père. ⁵ L'Éternel parla à Moïse, et dit: ⁶ Fais approcher la tribu de Lévi, et tu la placeras devant le sacrificateur Aaron, pour qu'elle soit à son service. ⁷ Ils auront le soin de ce qui est remis à sa garde et à la garde de toute l'assemblée, devant la tente d'assignation: ils feront le service du tabernacle. ⁸ Ils auront le soin de tous les ustensiles de la tente d'assignation, et de ce qui est remis à la garde des enfants d'Israël: ils feront le service du tabernacle. ⁹ Tu donneras les Lévités à Aaron et à ses fils; ils lui seront entièrement donnés, de la part des enfants d'Israël. ¹⁰ Tu établiras Aaron et ses fils pour qu'ils observent les fonctions de leur sacerdoce; et l'étranger qui approchera sera puni de mort. ¹¹ L'Éternel parla à Moïse, et dit: ¹² Voici, j'ai pris les Lévités du mi-

lieu des enfants d'Israël, à la place de tous les premiers-nés, des premiers-nés des enfants d'Israël; et les Lévités m'appartiendront. ¹³ Car tout premier-né m'appartient; le jour où j'ai frappé tous les premiers-nés dans le pays d'Égypte, je me suis consacré tous les premiers-nés en Israël, tant des hommes que des animaux: ils m'appartiendront. Je suis l'Éternel. ¹⁴ L'Éternel parla à Moïse, dans le désert de Sinaï, et dit:

Le dénombrement des enfants de Lévi

¹⁵ Fais le dénombrement des enfants de Lévi, selon les maisons de leurs pères, selon leurs familles; tu feras le dénombrement de tous les mâles, depuis l'âge d'un mois et au-dessus. ¹⁶ Moïse en fit le dénombrement sur l'ordre de l'Éternel, en se

3:9 Ce qui signifie que les fils de Moïse étaient Lévités et non pas sacrificateurs, et ils étaient donnés pour servir les fils d'Aaron. Or, à de nombreuses reprises Moïse est montré d'être le leader incontestable du peuple, et plus mature spirituellement et engagé que Aaron. Verset 38 pourrait impliquer que Moïse même campé séparément à ses enfants. Il n'y avait pas de privilèges spéciaux pour les enfants du leader, et l'humilité de Moïse auraient été exercés en voyant ses fils servent les fils d'Aaron. Si tout ce que nous voulons voir est l'œuvre de Dieu avancer, nous ne devons pas devenir amer de telle choses lorsqu'elles se passent dans la vie quotidienne de l'assemblée.

3:10 *Qu'ils observent les fonctions de leur sacerdoce* - La phrase de la version des Septante est cité par Paul sur notre service de l'assemblée d'aujourd'hui (Rom 12:7). Quel que soit le travail de jour ou de carrière que nous avons dans ce monde, notre travail réel est notre ministère pour le peuple de Dieu.

3:13 Ceux qui avaient été épargné de la mort par le sang de l'agneau sur la nuit de Pâque n'étaient pas libre de faire ce qu'ils voulaient avec leurs vies, mais devaient être consacré à Dieu. Nous sommes ceux qui ont également été épargné de la mort éternelle par le sang de Jésus-Christ, et nous ne devons pas donc nous nous considérons comme ayant simplement échappé de la mort éternelle, mais nous devons aller plus loin et nous nous percevons comme étant dédiée au service de Dieu. D'où la communauté chrétienne est appelée: « l'assemblée des premiers-nés » (Héb 12:23) - nous sommes tous pour ainsi dire le premier-né qui furent épargné par la grâce sur la nuit de Pâque, parce que nous sommes en Jésus-Christ, *le premier-né* (Col 1:18).

conformant à l'ordre qui lui fut donné.¹⁷ Ce sont ici les fils de Lévi, d'après leurs noms: Guerschon, Kehath et Merari.¹⁸ Voici les noms des fils de Guerschon, selon leurs familles: Libni et Schimeï.¹⁹ Voici les fils de Kehath, selon leurs familles: Amram, Jitsehar, Hébron et Uziel;²⁰ et les fils de Merari, selon leurs familles: Machli et Muschi. Ce sont là les familles de Lévi, selon les maisons de leurs pères.²¹ De Guerschon descendent la famille de Libni et la famille de Schimeï, formant les familles des Guerschonites.²² Ceux dont on fit le dénombrement, en comptant tous les mâles depuis l'âge d'un mois et au-dessus, furent sept mille cinq cents.²³ Les familles des Guerschonites campaient derrière le tabernacle à l'occident.²⁴ Le chef de la maison paternelle des Guerschonites était Éliasaph, fils de Laël.²⁵ Pour ce qui concerne la tente d'assignation, on remit aux soins des fils de Guerschon le tabernacle et la tente, la couverture, le rideau qui est à l'entrée de la tente d'assignation;²⁶ les toiles du parvis et le rideau de l'entrée du parvis, tout autour du tabernacle et de l'autel, et tous les cordages pour le service du tabernacle.²⁷ De Kehath descendent la famille des Amramites, la famille des Jitseharites, la famille des Hébronites et la

famille des Uziélites, formant les familles des Kehathites.²⁸ En comptant tous les mâles depuis l'âge d'un mois et au-dessus, il y en eut huit mille six cents, qui furent chargés des soins du sanctuaire.²⁹ Les familles des fils de Kehath campaient au côté méridional du tabernacle.³⁰ Le chef de la maison paternelle des familles des Kehathites était Élitaphan, fils d'Uziel.³¹ On remit à leurs soins l'arche, la table, le chandelier, les autels, les ustensiles du sanctuaire, avec lesquels on fait le service, le voile et tout ce qui en dépend.³² Le chef des chefs des Lévites était Élazar, fils du sacrificateur Aaron; il avait la surveillance de ceux qui étaient chargés des soins du sanctuaire.³³ De Merari descendent la famille de Machli et la famille de Muschi, formant les familles des Merarites.³⁴ Ceux dont on fit le dénombrement, en comptant tous les mâles depuis l'âge d'un mois et au-dessus, furent six mille deux cents.³⁵ Le chef de la maison paternelle des familles de Merari était Tsurriel, fils d'Abihaïl. Ils campaient du côté septentrional du tabernacle.³⁶ On remit à la garde et aux soins des fils de Merari les planches du tabernacle, ses barres, ses colonnes et leurs bases, tous ses ustensiles et tout ce qui en dépend;³⁷ les colonnes du parvis tout autour,

3:28 Certains des manuscrits originaux cite 8300. Cela pourrait résoudre les contradictions apparentes dans les chiffres plus tard. La différence entre les lettres hébraïques pour 8300 et 8600 est minuscule. Bien que la parole de Dieu lui-même soit inspiré et infaillible, cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'erreurs mineures de copistes comme les manuscrits furent transmises au fil des générations.

leurs bases, leurs pieux et leurs cordages. ³⁸ Moïse, Aaron et ses fils campaient devant le tabernacle, à l'orient, devant la tente d'assignation, au levant; ils avaient la garde et le soin du sanctuaire, remis à la garde des enfants d'Israël; et l'étranger qui s'approchera sera puni de mort. ³⁹ Tous les Lévites dont Moïse et Aaron firent le dénombrement sur l'ordre de l'Éternel, selon leurs familles, tous les mâles depuis l'âge d'un mois et au-dessus, furent vingt-deux mille. ⁴⁰ L'Éternel dit à Moïse: Fais le dénombrement de tous les premiers-nés mâles parmi les enfants d'Israël, depuis l'âge d'un mois et au-dessus, et compte les d'après leurs noms. ⁴¹ Tu prendras les Lévites pour moi, l'Éternel, à la place de tous les premiers-nés des enfants d'Israël, et le bétail des Lévites à la place de tous les premiers-nés du bétail des enfants d'Israël. ⁴² Moïse fit le dénombrement de tous les premiers-nés parmi les enfants d'Israël, selon l'ordre que l'Éternel lui avait donné. ⁴³ Tous les premiers-nés, dont on fit le dénombrement, en comptant les noms, depuis l'âge d'un mois et au-dessus, furent vingt-deux mille deux cent

soixante-treize. ⁴⁴ L'Éternel parla à Moïse, et dit: ⁴⁵ Prends les Lévites à la place de tous les premiers-nés des enfants d'Israël, et le bétail des Lévites à la place de leur bétail; et les Lévites m'appartiendront. Je suis l'Éternel. ⁴⁶ Pour le rachat des deux cent soixante-treize qui dépassent le nombre des Lévites, parmi les premiers-nés des enfants d'Israël, ⁴⁷ tu prendras cinq sicles par tête; tu les prendras selon le sicle du sanctuaire, qui est de vingt guéras. ⁴⁸ Tu donneras l'argent à Aaron et à ses fils, pour le rachat de ceux qui dépassent le nombre des Lévites. ⁴⁹ Moïse prit l'argent pour le rachat de ceux qui dépassaient le nombre des rachetés par les Lévites; ⁵⁰ il prit l'argent des premiers-nés des enfants d'Israël: mille trois cent soixante-cinq sicles, selon le sicle du sanctuaire. ⁵¹ Et Moïse donna l'argent du rachat à Aaron et à ses fils, sur l'ordre de l'Éternel, en se conformant à l'ordre que l'Éternel avait donné à Moïse.

CHAPITRE 4 mars 23

Les fonctions des fils de Kehath

L'Éternel parla à Moïse et à Aaron, et dit: ² Compte les fils

3:38 Voir :9.

3:43 La tribu de Lévi était la plus petite - les nombres des hommes de plus de 20 ans dans les autres tribus (cité en Nom chap 1) est plus grand que le nombre des hommes de la tribu de Lévi. Dieu utilise comme Ses travailleurs spéciaux ceux qui sont les plus faibles en termes humains. On pourrait dire que Lévi étaient moins nombreux que les autres tribus à cause de certains faiblesse spirituelle - car à cet époque, la bénédiction divine était compté en termes de nombre de descendants. Alors peut-être spirituellement aussi bien que numériquement ils furent les plus faibles, mais furent choisis par Dieu pour Son travail spécial. Dieu semble aimer d'agir de cette façon.

4:1 Kehath n'était pas le premier-né parmi les trois fils énumérés ici, mais les

de Kehath parmi les enfants de Lévi, selon leurs familles, selon les maisons de leurs pères, ³ depuis l'âge de trente ans et au-dessus jusqu'à l'âge de cinquante ans, tous ceux qui sont propres à exercer quelque fonction dans la tente d'assignation. ⁴ Voici les fonctions des fils de Kehath, dans la tente d'assignation: elles concernent le lieu très saint. ⁵ Au départ du camp, Aaron et ses fils viendront démonter le voile, et ils en couvriront l'arche du témoignage; ⁶ ils mettront dessus une couverture de peaux de dauphins, et ils étendront par-dessus un drap entièrement d'étoffe bleue; puis ils placeront les barres de l'arche. ⁷ Ils étendront un drap bleu sur la table des pains de proposition, et ils mettront dessus les plats, les coupes, les tasses et les calices pour les libations; le pain y sera toujours; ⁸ ils étendront sur ces choses un drap de cramoisi, et ils l'envelopperont d'une couverture de

peaux de dauphins; puis ils placeront les barres de la table. ⁹ Ils prendront un drap bleu, et ils couvriront le chandelier, ses lampes, ses mouchettes, ses vases à cendre et tous ses vases à l'huile, destinés à son service; ¹⁰ ils le mettront, avec tous ses ustensiles, dans une couverture de peaux de dauphins; puis ils le placeront sur le brancard. ¹¹ Ils étendront un drap bleu sur l'autel d'or, et ils l'envelopperont d'une couverture de peaux de dauphins; puis ils placeront les barres de l'autel. ¹² Ils prendront tous les ustensiles dont on se sert pour le service dans le sanctuaire, et ils les mettront dans un drap bleu, et ils les envelopperont d'une couverture de peaux de dauphins; puis ils les placeront sur le brancard. ¹³ Ils ôteront les cendres de l'autel, et ils étendront sur l'autel un drap de pourpre; ¹⁴ ils mettront dessus tous les ustensiles destinés à son service, les brasiers, les fourchettes, les

Kehathites sont numérotés premier et avait la plus grande responsabilité. Encore une fois, nous voyons comment Dieu préfère de ne pas travailler avec le meilleur, le plus fort ou le plus âgé.

4:3 *Entrent en service* (version Darby) - Les mots originaux ont une connotation militaire. Quelle que soit notre profession dans ce monde, nous devons nous considérer comme des soldats qui luttent pour le seul vrai cause sur la terre. Il devrait donc y avoir dans nos vies un élément de la discipline, l'embrigadement et de se concentrer sur des objectifs spécifiques. Le Nouveau Testament est plein de métaphores militaires (par exemple 2 Tim 2:4).

4:5 Le démontage du tabernacle est utilisé par Paul et Pierre pour une métaphore de notre mort (2 Cor 5:1; 2 Pi 1:14). L'implication est que toutes les choses précieuses dans le tabernacle par laquelle Dieu était manifesté pouvoir sur une certaine niveau être interprétées comme nos vies. Dans cette métaphore nous voyons l'immense valeur et la signification de la vie humaine si elle est vécue dans le service de Dieu.

4:8 *Peaux de dauphins* - prises par les Israélites des rives de la mer Rouge? Tout ce que nous ramassons comme nous voyageons dans le désert de la vie, nous devons donner au service de Dieu.

nelles, les bassins, tous les ustensiles de l'autel, et ils étendront par-dessus une couverture de peaux de dauphins; puis ils placeront les barres de l'autel. ¹⁵ Après qu'Aaron et ses fils auront achevé de couvrir le sanctuaire et tous les ustensiles du sanctuaire, les fils de Kehath viendront, au départ du camp, pour les porter; mais ils ne toucheront point les choses saintes, de peur qu'ils ne meurent. Telles sont les fonctions de porteurs, imposées aux fils de Kehath dans la tente d'assignation. ¹⁶ Éléazar, fils du sacrificateur Aaron, aura sous sa surveillance l'huile du chandelier, le parfum odoriférant, l'offrande

perpétuelle et l'huile d'onction; il aura sous sa surveillance tout le tabernacle et tout ce qu'il contient, le sanctuaire et ses ustensiles. ¹⁷ L'Éternel parla à Moïse et à Aaron, et dit: ¹⁸ N'exposez point la race des familles des Kehathites à être retranchée du milieu des Lévites. ¹⁹ Faites ceci pour eux, afin qu'ils vivent et qu'ils ne meurent point, quand ils s'approcheront du lieu très saint: Aaron et ses fils viendront, et ils placeront chacun d'eux à son service et à sa charge. ²⁰ Ils n'entreront point pour voir envelopper les choses saintes, de peur qu'ils ne meurent.

4:15 En 2 Sam 6:8, Dieu tua Uzza parce qu'il a touché l'arche quand David le ramena à Jérusalem sur un char. Pourtant, la loi dit clairement que l'arche devait être portée par les Lévites, et devait être menée sur des poteaux plutôt que sur un char. Tout au long de Ps 119, David déclare comment il aime la loi de Dieu et il l'étudie pendant le jour et la nuit. Cela sûrement inclus ce passage en Nom chap 4. Mais nous avons tendance à lire la Parole de Dieu, à la connaître bien, à parler la parole à d'autres - et pourtant supposer qu'elle nous ne concerne pas personnellement, et nous pouvons prendre des raccourcis qui nous convient. Si David a fait cela, combien plus devons-nous être conscients de notre tentation d'échouer de la même manière.

4:18 *N'exposez point la race des familles des Kehathites à être retranchée* - par l'inattention de Moïse, un groupe de personnes aurait pu mourir. Notre sensibilité, ou son absence, à des manquements d'autrui peuvent conduire à leur perte de leur part au sein de la famille des rachetés. Nous ne pouvons pas penser que l'erreur humaine est tout simplement de leur faute; nous portons également une part de responsabilité si nous ne faisons pas ce que nous pouvons pour atténuer contre elle.

4:19 Ne pas toucher les choses saintes se connecte avec la commande de ne pas toucher le fruit défendu d'Éden (Gen 3:3). Maintes et maintes fois, le péché d'Adam est présentée (au moyen de ces allusions) comme le péché de monsieur tout le monde; les éléments de celui-ci se trouvent dans tout péché de l'homme, et donc nous ne pourrions jamais blâmer Adam comme la source de notre malaise présente sous la malédiction; car nous aurions fait la même chose. En ce sens, pour ainsi dire, toute l'humanité a péché en Adam (Rom 5:12). Il n'est pas de mauvais exercice à analyser nos propres péchés à la lumière de l'échec d'Adam et à voir où se trouver les similitudes essentielles.

4:20 Cette loi fut appliquée même pour les païens qui regardèrent dans l'arche (1 Sam 6:19). Dieu se sent toujours le péché comme une infraction commise contre Lui per-

Les fonctions des familles des Guerschonites

²¹ L'Éternel parla à Moïse, et dit:

²² Compte aussi les fils de Guerschon, selon les maisons de leurs pères, selon leurs familles; ²³ tu feras le dénombrement, depuis l'âge de trente ans et au-dessus jusqu'à l'âge de cinquante ans, de tous ceux qui sont propres à exercer quelque fonction dans la tente d'assignation. ²⁴ Voici les fonctions des familles des Guerschonites, le service qu'ils devront faire et ce qu'ils devront porter. ²⁵ Ils porteront les tapis du tabernacle et la tente d'assignation, sa couverture et la couverture de peaux de dauphins qui se met par-dessus, le rideau qui est à l'entrée de la tente d'assignation; ²⁶ les toiles du parvis et le rideau de l'entrée de la porte du parvis, tout autour du tabernacle et de l'autel, leurs cordages et tous les ustensiles qui en dépendent. Et ils feront tout le service qui s'y rapporte. ²⁷ Dans leurs fonctions, les fils des Guerschonites seront sous les ordres d'Aaron et de ses fils, pour tout ce qu'ils porteront et pour tout le service qu'ils devront faire; vous remettrez à leurs soins tout ce qu'ils ont à porter. ²⁸ Telles sont les fonctions des familles des fils des Guerschonites dans la tente d'assignation,

et ce qu'ils ont à garder sous la direction d'Ithamar, fils du sacrificateur Aaron.

Les fonctions des familles des Merari

²⁹ Tu feras le dénombrement des fils de Merari, selon les maisons de leurs pères; ³⁰ tu feras le dénombrement, depuis l'âge de trente ans et au-dessus jusqu'à l'âge de cinquante ans, de tous ceux qui sont propres à exercer quelque fonction dans la tente d'assignation. ³¹ Voici ce qui est remis à leurs soins et ce qu'ils ont à porter, pour toutes leurs fonctions dans la tente d'assignation: les planches du tabernacle, ses barres, ses colonnes, ses bases, ³² les colonnes du parvis formant l'enceinte, leurs bases, leurs pieux, leurs cordages, tous les ustensiles qui en dépendent et tout ce qui est destiné à leur service. Vous désignerez par leurs noms les objets qui sont remis à leurs soins et qu'ils ont à porter. ³³ Telles sont les fonctions des familles des fils de Merari, toutes leurs fonctions dans la tente d'assignation, sous la direction d'Ithamar, fils du sacrificateur Aaron. ³⁴ Moïse, Aaron et les princes de l'assemblée firent le dénombrement des fils des Ke-

sionnellement, même quand il est effectué par ceux qui ne sont pas responsables à Sa loi. Il doit être dur d'être Dieu, à voir et sentir tellement d'infraction contre Lui tout le temps. En cela, nous ne voyons pas seulement Sa sensibilité au péché, mais Sa grâce en permettant à l'ensemble de la société humaine d'exister dans son état de désobéissance et de péché, minute par minute. Et ainsi nous pouvons mieux apprécier la manière dont il tarde le jugement de ce monde, parce que Il veut que nous et d'autres puissions venir à la repentance et au salut (2 Pi 3:9).

hathites, selon leurs familles et selon les maisons de leurs pères, ³⁵ de tous ceux qui, depuis l'âge de trente ans et au-dessus jusqu'à l'âge de cinquante ans, étaient propres à exercer quelque fonction dans la tente d'assignation. ³⁶ Ceux dont ils firent le dénombrement, selon leurs familles, furent deux mille sept cent cinquante. ³⁷ Tels sont ceux des familles des Kehathites dont on fit le dénombrement, tous ceux qui exerçaient des fonctions dans la tente d'assignation; Moïse et Aaron en firent le dénombrement sur l'ordre de l'Éternel par Moïse. ³⁸ Les fils de Guerschon dont on fit le dénombrement, selon leurs familles et selon les maisons de leurs pères, ³⁹ depuis l'âge de trente ans et au-dessus jusqu'à l'âge de cinquante ans, tous ceux qui étaient propres à exercer quelque fonction dans la tente d'assignation, ⁴⁰ ceux dont on fit le dénombrement, selon leurs familles, selon les maisons de leurs pères, furent deux mille six cent trente. ⁴¹ Tels sont ceux des familles des fils de Guerschon dont on fit le dénombrement, tous ceux qui exerçaient des fonctions dans la tente d'assignation; Moïse et Aaron en firent le dénombrement sur l'ordre de l'Éternel. ⁴² Ceux des

familles des fils de Merari dont on fit le dénombrement, selon leurs familles, selon les maisons de leurs pères, ⁴³ depuis l'âge de trente ans et au-dessus jusqu'à l'âge de cinquante ans, tous ceux qui étaient propres à exercer quelque fonction dans la tente d'assignation, ⁴⁴ ceux dont on fit le dénombrement, selon leurs familles, furent trois mille deux cents. ⁴⁵ Tels sont ceux des familles des fils de Merari dont on fit le dénombrement; Moïse et Aaron en firent le dénombrement sur l'ordre de l'Éternel par Moïse. ⁴⁶ Tous ceux des Lévites dont Moïse, Aaron et les princes d'Israël firent le dénombrement, selon leurs familles et selon les maisons de leurs pères, ⁴⁷ depuis l'âge de trente ans et au-dessus jusqu'à l'âge de cinquante ans, tous ceux qui étaient propres à exercer quelque fonction et à servir de porteurs dans la tente d'assignation, ⁴⁸ tous ceux dont on fit le dénombrement furent huit mille cinq cent quatre-vingts. ⁴⁹ On en fit le dénombrement sur l'ordre de l'Éternel par Moïse, en indiquant à chacun le service qu'il devait faire et ce qu'il devait porter; on en fit le dénombrement selon l'ordre que l'Éternel avait donné à Moïse.

4:44 Les Merarites avait 3200 travailleurs sur un total de 6200. Bien qu'ils soient la plus petite des trois familles, ils avaient le plus grand nombre de travailleurs (Guerschon avait 2630 sur 7500; Kehath 2750 sur 8600). Cela peut avoir été, pour les raisons diverses, mais il est aussi un fait que le plus petit le groupe, le pourcentage de ceux qui veulent travailler est plus élevée. Dieu n'a pas besoin de grands nombres pour faire Son travail.

4:49 *Ce qu'il devait porter* - Cette idée est utilisée dans le Nouveau Testament (Gal 6:5). Nous sommes chaque demandé de porter la croix de Jésus-Christ, et

CHAPITRE 5 mars 24**Les gens impurs**

L'Éternel parla à Moïse, et dit: **L**² Ordonne aux enfants d'Israël de renvoyer du camp tout lépreux, et quiconque a une gonorrhée ou est souillé par un mort. ³ Hommes ou femmes, vous les renverrez, vous les renverrez hors du camp, afin qu'ils ne souillent pas le camp au milieu duquel j'ai ma demeure. ⁴ Les enfants d'Israël firent ainsi, et ils les renvoyèrent hors du camp; comme l'Éternel l'avait ordonné à Moïse, ainsi firent les enfants d'Israël.

La confession et la restitution

⁵ L'Éternel parla à Moïse, et dit: ⁶ Parle aux enfants d'Israël: Lorsqu'un homme ou une femme péchera contre son prochain en commettant une infidélité à l'égard

de l'Éternel, et qu'il se rendra ainsi coupable, ⁷ il confessera son péché, et il restituera dans son entier l'objet mal acquis, en y ajoutant un cinquième; il le remettra à celui envers qui il s'est rendu coupable. ⁸ S'il n'y a personne qui ait droit à la restitution de l'objet mal acquis, cet objet revient à l'Éternel, au sacrificateur, outre le bélier expiatoire avec lequel on fera l'expiation pour le coupable. ⁹ Toute offrande de choses consacrées par les enfants d'Israël appartiendra au sacrificateur à qui elles seront présentées. ¹⁰ Les choses qu'on aura consacrées lui appartiendront, ce qu'on lui aura remis lui appartiendra. ¹¹ L'Éternel parla à Moïse, et dit: ¹² Parle aux enfants d'Israël, et tu leur diras: Si une femme se détourne de son mari, et lui devient infidèle; ¹³ si un autre a commerce avec elle, et que la chose

pourtant cette croix est articulé de manière unique pour chacun de nous.

5:4 *Les enfants d'Israël firent ainsi* - l'obéissance d'Israël était principalement en disciplinant les autres, en donnant matériellement et en faisant les choses. Mais le Pentateuque souligne leur désobéissance quand il était une question de moralité personnelle ou la spiritualité interne ou en adorant Dieu seul plutôt que les idoles. Nous devons analyser nos propres actes d'obéissance et de voir si elles suivent une tendance similaire. Étant religieux extérieurement n'est pas très difficile, en effet, nous pouvons aimer bien d'être comme cela.

5:6-8 *Lorsqu'un homme ou une femme péchera contre son prochain ... il confessera ... et si l'homme* (version Darby) - la preuve que la Bible utilise souvent le masculin singulier pour signifier « quiconque que », des deux sexes.

5:7 La confession et la restitution étaient nécessaires. Ces deux éléments sont encore nécessaires si nous voulons véritablement résoudre les relations brisées.

5:12 Il y avait plusieurs possibilités quant à la façon dont un homme doit répondre dans cette situation. Il aurait pu avoir sa femme lapidée; de divorcer d'avec elle, à demander elle subit à « la loi de jalousie »; ou tout simplement pardonne-elle. Nous aussi nous avons une gamme d'options ouvertes à nous quand mal est fait à nous ou lorsque nous soupçonnons qu'il a été. L'existence même de ces options nous encourage à réfléchir à nos réponses, et sûrement nous incite à choisir la voie de la grâce sur la voie de la vengeance ou la justification personnelle.

soit cachée aux yeux de son mari; si elle s'est souillée en secret, sans qu'il y ait de témoin contre elle, et sans qu'elle ait été prise sur le fait; ¹⁴ et si le mari est saisi d'un esprit de jalousie et a des soupçons sur sa femme, qui s'est souillée, ou bien s'il est saisi d'un esprit de jalousie et a des soupçons sur sa femme, qui ne s'est point souillée; ¹⁵ cet homme amènera sa femme au sacrificateur, et apportera en offrande pour elle un dixième d'épha de farine d'orge; il n'y répandra point d'huile, et n'y mettra point d'encens, car c'est une offrande de jalousie, une offrande de souvenir, qui rappelle une iniquité. ¹⁶ Le sacrificateur la fera approcher, et la fera tenir debout devant l'Éternel. ¹⁷ Le sacrificateur prendra de l'eau sainte dans un vase de terre; il prendra de la poussière sur le sol du tabernacle, et la mettra dans l'eau. ¹⁸ Le sacrificateur fera tenir la femme debout devant l'Éternel; il découvrira la tête de la femme, et lui posera sur les mains l'offrande de souvenir, l'offrande de jalousie; le sacrificateur aura dans sa main les eaux

amères qui apportent la malédiction. ¹⁹ Le sacrificateur fera jurer la femme, et lui dira: Si aucun homme n'a couché avec toi, et si, étant sous la puissance de ton mari, tu ne t'en es point détournée pour te souiller, ces eaux amères qui apportent la malédiction ne te seront point funestes. ²⁰ Mais si, étant sous la puissance de ton mari, tu t'en es détournée et que tu te sois souillée, et si un autre homme que ton mari a couché avec toi, ²¹ et le sacrificateur fera jurer la femme avec un serment d'imprécation, et lui dira: - Que l'Éternel te livre à la malédiction et à l'exécration au milieu de ton peuple, en faisant dessécher ta cuisse et enfler ton ventre, ²² et que ces eaux qui apportent la malédiction entrent dans tes entrailles pour te faire enfler le ventre et dessécher la cuisse! Et la femme dira: Amen! Amen! ²³ Le sacrificateur écrira ces imprécations dans un livre, puis les effacera avec les eaux amères. ²⁴ Et il fera boire à la femme les eaux amères qui apportent la malédiction, et les eaux qui apportent la malédiction entreront en elle pour

5:14 Cette provision pour la jalousie semble avoir été une concession à la faiblesse humaine, dans ce cas, la faiblesse des hommes. Nous trouvons au Nouveau Testament que l'envie est contre l'enseignement des apôtres (le mot hébreu traduit ici: « jalousie » a ce sens): Rom 1:29; Phil 1:15; 1 Tim 6:4; Tite 3:3. Il se pourrait que Jacq 4:5 fasse allusion à l'esprit de jalousie masculine qui cette législation de la loi chercha le moyen de résoudre (:14). La leçon simple pour nous peut être que Dieu fait en effet des concessions à notre faiblesse humaine; mais nous sommes de les utiliser avec parcimonie, et à réaliser que leur existence même est en fait destiné à nous inspirer de ne pas les exploiter, mais pour servir Dieu au plus haut niveau possible.

5:24 Paul dit aux Corinthiens: « Voulons-nous provoquer la jalousie du Seigneur » en participant: « à la table du Seigneur, et à la table des démons » (1 Cor 10:21-22). Cela est sûrement une allusion à « la loi sur la jalousie ». Une malédiction était récitée

produire l'amertume. ²⁵ Le sacrificateur prendra des mains de la femme l'offrande de jalousie, il agitera l'offrande de côté et d'autre devant l'Éternel, et il l'offrira sur l'autel; ²⁶ le sacrificateur prendra une poignée de cette offrande comme souvenir, et il la brûlera sur l'autel. C'est après cela qu'il fera boire les eaux à la femme. ²⁷ Quand il aura fait boire les eaux, il arrivera, si elle s'est souillée et a été infidèle à son mari, que les eaux qui apportent la malédiction entreront en elle pour produire l'amertume; son ventre s'enflera, sa cuisse se desséchera, et cette femme sera en malédiction au milieu de son peuple. ²⁸ Mais si la femme ne s'est point souillée et qu'elle soit pure, elle sera reconnue innocente et aura des enfants. ²⁹ Telle est la loi sur la jalousie, pour le cas où une femme sous la puissance de son mari se détourne et se souille, ³⁰ et pour le

cas où un mari saisi d'un esprit de jalousie a des soupçons sur sa femme: le sacrificateur la fera tenir debout devant l'Éternel, et lui appliquera cette loi dans son entier. ³¹ Le mari sera exempt de faute, mais la femme portera la peine de son iniquité.

CHAPITRE 6 mars 25

Le vœu de naziréat

L'Éternel parla à Moïse, et dit: ¹ Parle aux enfants d'Israël, et tu leur diras: Lorsqu'un homme ou une femme se séparera des autres en faisant vœu de naziréat, pour se consacrer à l'Éternel, ³ il s'abstiendra de vin et de boisson enivrante; il ne boira ni vinaigre fait avec du vin, ni vinaigre fait avec une boisson enivrante; il ne boira d'aucune liqueur tirée des raisins, et il ne mangera point de raisins frais ni de raisins secs. ⁴ Pendant tout le temps de son naziréat, il ne mangera rien

puis le croyant boire une coupe; s'ils étaient infidèles, ils buvaient à leur condamnation. L'allusion faite par Paul suggère que chaque jour nous rompons le pain et boire la coupe, nous en tant que l'épouse de Jésus-Christ sommes en train de passer par la loi de jalousie. Une honnêteté brutale et l'introspection, et non pas seulement de nos vies au cours des derniers jours, est donc crucial avant de boire la coupe.

6:3 Les Israélite pourrait faire un vœu de service spécial à Dieu; nous ne devons pas voir notre service à Dieu en termes de faisant le minimum. En réalisant la merveille de Sa grâce et de la certitude de notre vie éternelle dans Son royaume, nous devrions être ému de faire les dévotions particulières. Dans ce vœu, l'Israélite ordinaire volontiers soumis à certains règlements spécifiques pour les sacrificateurs qui étaient en service. Le cheveux longs pourrait être considéré comme une imitation de la mitre du souverain sacrificateur. Ils ne devraient pas voir le sacerdoce comme quelque chose qui était réservé seulement pour les spécialistes, ceux qui sont nés en la tribu de Lévi; ils ne devraient pas voir le souverain sacrificateur comme si éloigné d'eux-mêmes qu'il ne pourrait jamais être imité, dans l'esprit au moins. Nous pouvons également prendre à nous-mêmes certains aspects de l'œuvre personnelle du Seigneur Jésus-Christ; pour tout ce qui est vrai de Lui devient vrai de nous qui sont baptisés en Lui. Comme Il était la lumière du monde, nous devrions être aussi.

de ce qui provient de la vigne, depuis les pépins jusqu'à la peau du raisin. ⁵ Pendant tout le temps de son naziréat, le rasoir ne passera point sur sa tête; jusqu'à l'accomplissement des jours pour lesquels il s'est consacré à l'Éternel, il sera saint, il laissera croître librement ses cheveux. ⁶ Pendant tout le temps qu'il a voué à l'Éternel, il ne s'approchera point d'une personne morte; ⁷ il ne se souillera point à la mort de son père, de sa mère, de son frère ou de sa sœur, car il porte sur sa tête la consécration de son Dieu. ⁸ Pendant tout le temps de son naziréat, il sera consacré à l'Éternel. ⁹ Si quelqu'un meurt subitement près de lui, et que sa tête consacrée devienne ainsi souillée, il se rasera la tête le jour de sa purification, il se la rasera le septième jour. ¹⁰ Le huitième jour, il apportera au sacri-

ficateur deux tourterelles ou deux jeunes pigeons, à l'entrée de la tente d'assignation. ¹¹ Le sacrificateur sacrifiera l'un comme victime expiatoire, et l'autre comme holocauste, et il fera pour lui l'expiation de son péché à l'occasion du mort. Le naziréen sanctifiera ainsi sa tête ce jour-là. ¹² Il consacrera de nouveau à l'Éternel les jours de son naziréat, et il offrira un agneau d'un an en sacrifice de culpabilité; les jours précédents ne seront point comptés, parce que son naziréat a été souillé. ¹³ Voici la loi du naziréen. Le jour où il aura accompli le temps de son naziréat, on le fera venir à l'entrée de la tente d'assignation. ¹⁴ Il présentera son offrande à l'Éternel: un agneau d'un an et sans défaut pour l'holocauste, une brebis d'un an et sans défaut pour le sacrifice d'expiation, et un bœuf sans

6:6 Le Nazaréen ne devait pas toucher un cadavre, mais aussi il ne pouvait pas aller près d'un; de même, ils ne devaient pas boire de vin, mais aussi il ne pouvait pas boire le jus de raisin, ni manger des pépins ou des peaux des raisins, à partir de laquelle le vin est fait. Ceci est commun en la loi de Moïse - interdisant quelque chose non pas parce qu'il est illégal de soi, mais parce que les associations peuvent conduire à une violation de la loi. Les gens comme nous qui sont baptisés en Jésus-Christ sont libérés de toutes légalismes; et pourtant dans notre lutte quotidienne contre la tentation, il n'est pas d'une mauvaise idée d'ôter loin de nous ces choses, les associations, les images, etc., qui peuvent stimuler la tentation et la puissance du péché.

6:11 Ce ne paraît peut-être pas très pécheresse pour une personne qui a fait une spéciale dédicace à Dieu d'être faite impur par une personne qui mourut soudainement à côté de lui ou elle. Mais dans cette législation Dieu cherche à nous enseigner combien Il est sensible à l'impureté. Ce principe peut se continuer dans nos vies actuelles; si nous aimons à voir, lire et parler de choses impures, même si nous ne les faisons pas, alors nous ne respectons pas la distance que Dieu cherche à établir entre le pur et l'impur, le bien et le mal.

6:14 La nécessité d'une offrande expiatoire à la fin de sa période de dévouement était peut-être pour lui rappeler que sa dévotion spéciale n'a pas ôter son péché et le besoin de la grâce; Pour la relation avec Dieu dépend de cette grâce plutôt que sur nos travaux et des efforts spéciaux. Nous pouvons prendre ce principe à nous-mêmes dans notre époque.

défaut pour le sacrifice d'actions de grâces; ¹⁵ une corbeille de pains sans levain, de gâteaux de fleur de farine pétris à l'huile, et de galettes sans levain arrosées d'huile, avec l'offrande et la libation ordinaires.

¹⁶ Le sacrificateur présentera ces choses devant l'Éternel, et il offrira sa victime expiatoire et son holocauste; ¹⁷ il offrira le bœuf en sacrifice d'actions de grâces à l'Éternel, outre la corbeille de pains sans levain, avec l'offrande et la libation.

¹⁸ Le naziréen rasera, à l'entrée de la tente d'assignation, sa tête consacrée; il prendra les cheveux de sa tête consacrée, et il les mettra sur le feu qui est sous le sacrifice d'actions de grâces. ¹⁹ Le sacrificateur prendra l'épaule cuite du bœuf, un gâteau sans levain de la corbeille, et une galette sans levain; et il les posera sur les mains du naziréen, après qu'il aura rasé sa tête consacrée. ²⁰ Le sacrificateur les agitera de côté et d'autre devant l'Éternel: c'est une chose sainte, qui appartient au sacrificateur, avec la poitrine agitée et l'épaule offerte par élévation. Ensuite, le naziréen pourra boire du vin. ²¹ Telle est la loi pour celui qui fait vœu de naziréat; telle est son offrande à l'Éternel pour son naziréat, outre ce que lui permettront ses ressources. Il accomplira ce qui est ordonné

pour le vœu qu'il a fait, selon la loi de son naziréat. ²² L'Éternel parla à Moïse, et dit: ²³ Parle à Aaron et à ses fils, et dis: Vous bénirez ainsi les enfants d'Israël, vous leur direz: ²⁴ Que l'Éternel te bénisse, et qu'il te garde! ²⁵ Que l'Éternel fasse luire sa face sur toi, et qu'il t'accorde sa grâce! ²⁶ Que l'Éternel tourne sa face vers toi, et qu'il te donne la paix! ²⁷ C'est ainsi qu'ils mettront mon nom sur les enfants d'Israël, et je les bénirai.

CHAPITRE 7 mars 26

Les princes d'Israël présentèrent leur offrande

Lorsque Moïse eut achevé de dresser le tabernacle, il l'oignit et le sanctifia avec tous ses ustensiles, de même que l'autel avec tous ses ustensiles; il les oignit et les sanctifia. ² Alors les princes d'Israël, chefs des maisons de leurs pères, présentèrent leur offrande: c'étaient les princes des tribus, ceux qui avaient présidé au dénombrement. ³ Ils amenèrent leur offrande devant l'Éternel: six chars en forme de litières et douze bœufs, soit un char pour deux princes et un bœuf pour chaque prince; et ils les offrirent devant le tabernacle. ⁴ L'Éternel parla à Moïse, et dit: ⁵ Prends d'eux ces choses, afin de les employer pour le service de la tente d'assignation; tu

7:2 Poursuivant l'esprit volontaire du vœu nazaréen qui est expliqué dans chap 6, nous lisons que les chefs des tribus firent une offrande volontaire. Ils ne sont pas commandés à amener ces choses; ils choisirent de leur apporter. La répétition constante du chap 7 peut paraître monotone, mais le fait est que Dieu se souvint de leurs offrandes volontaires, dans les moindres détails; et les enregistrés et préservés depuis des millénaires. Il se souvient également tous nos sacrifices pour Lui (Ps 20:3).

les donneras aux Lévites, à chacun selon ses fonctions. ⁶ Moïse prit les chars et les bœufs, et il les remit aux Lévites. ⁷ Il donna deux chars et quatre bœufs aux fils de Guerschon, selon leurs fonctions; ⁸ il donna quatre chars et huit bœufs aux fils de Merari, selon leurs fonctions, sous la conduite d'Ithamar, fils du sacrificateur Aaron. ⁹ Mais il n'en donna point aux fils de Kehath, parce que, selon leurs fonctions, ils devaient porter les choses saintes sur les épaules. ¹⁰ Les princes présentèrent leur offrande pour la dédicace de l'autel, le jour où on l'oignit; les princes présentèrent leur offrande devant l'autel. ¹¹ L'Éternel dit à Moïse: Les princes viendront un à un, et à des jours différents, présenter leur offrande pour la dédicace de l'autel. ¹² Celui qui présenta son offrande le premier jour fut Nachschon, fils d'Amminadab, de la tribu de Juda. ¹³ Il offrit: un plat d'argent du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante-dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fleur de farine pétrie à l'huile, pour l'offrande; ¹⁴ une coupe d'or de dix sicles, pleine de parfum; ¹⁵ un jeune

taureau, un bœuf, un agneau d'un an, pour l'holocauste; ¹⁶ un bouc, pour le sacrifice d'expiation; ¹⁷ et, pour le sacrifice d'actions de grâces, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande de Nachschon, fils d'Amminadab. ¹⁸ Le second jour, Nethaneel, fils de Tsuar, prince d'Issacar, présenta son offrande. ¹⁹ Il offrit: un plat d'argent du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante-dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fleur de farine pétrie à l'huile, pour l'offrande; ²⁰ une coupe d'or de dix sicles, pleine de parfum; ²¹ un jeune taureau, un bœuf, un agneau d'un an, pour l'holocauste; ²² un bouc, pour le sacrifice d'expiation; ²³ et, pour le sacrifice d'actions de grâces, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande de Nethaneel, fils de Tsuar. ²⁴ Le troisième jour, le prince des fils de Zabulon, Éliab, fils de Hélon, ²⁵ offrit: un plat d'argent du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante-dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fleur de farine pétrie à l'huile, pour l'offrande; ²⁶ une

7:9 Significativement, David portaient l'arche sur un char plutôt que sur les épaules des Lévites comme ordonné (Nom 4:4-15). On se demande si son erreur dans cette affaire était parce que les Kehathites avaient ressentie de voir la manière leurs frères ont été autorisés à transporter leurs parties du tabernacle dans des chars, alors qu'ils devaient porter leurs parties sur leurs épaules; et donc ils ont commencé à utiliser des chars, le même que leurs frères. Nous pouvons aussi trop facilement faire ce que nos frères faisant, et pour nous, il peut devenir le péché, parce que nous avons chacun une vocation individuelle. Ce qui peut être admissible pour eux peut ne pas être pour nous. Le fait qu'ils le font ne signifie pas que nous pouvons, parce que notre contexte et appel est différente de la leur.

coupe d'or de dix sicles, pleine de parfum; ²⁷ un jeune taureau, un bélier, un agneau d'un an, pour l'holocauste; ²⁸ un bouc, pour le sacrifice d'expiation; ²⁹ et, pour le sacrifice d'actions de grâces, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande d'Éliab, fils de Hélon. ³⁰ Le quatrième jour, le prince des fils de Ruben, Élitour, fils de Schedeur, ³¹ offrit: un plat d'argent du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante-dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fleur de farine pétrie à l'huile, pour l'offrande; ³² une coupe d'or de dix sicles, pleine de parfum; ³³ un jeune taureau, un bélier, un agneau d'un an, pour l'holocauste; ³⁴ un bouc, pour le sacrifice d'expiation; ³⁵ et, pour le sacrifice d'actions de grâces, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande d'Élitour, fils de Schedeur. ³⁶ Le cinquième jour, le prince des fils de Siméon, Schelumiel, fils de Tsurischaddaï, ³⁷ offrit: un plat d'argent du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante-dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fleur de farine pétrie à l'huile, pour l'offrande; ³⁸ une coupe d'or de dix sicles, pleine de parfum; ³⁹ un jeune taureau, un bélier, un agneau d'un an, pour l'holocauste; ⁴⁰ un bouc, pour le sacrifice d'expiation; ⁴¹ et, pour le sacrifice d'actions de grâces, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande de Schelumiel, fils de

Tsurischaddaï. ⁴² Le sixième jour, le prince des fils de Gad, Éliasaph, fils de Déuel, ⁴³ offrit: un plat d'argent du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante-dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fleur de farine pétrie à l'huile, pour l'offrande; ⁴⁴ une coupe d'or de dix sicles, pleine de parfum; ⁴⁵ un jeune taureau, un bélier, un agneau d'un an, pour l'holocauste; ⁴⁶ un bouc, pour le sacrifice d'expiation; ⁴⁷ et, pour le sacrifice d'actions de grâces, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande d'Éliasaph, fils de Déuel. ⁴⁸ Le septième jour, le prince des fils d'Éphraïm, Élischama, fils d'Amihud, ⁴⁹ offrit: un plat d'argent du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante-dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fleur de farine pétrie à l'huile, pour l'offrande; ⁵⁰ une coupe d'or de dix sicles, pleine de parfum; ⁵¹ un jeune taureau, un bélier, un agneau d'un an, pour l'holocauste; ⁵² un bouc, pour le sacrifice d'expiation; ⁵³ et, pour le sacrifice d'actions de grâces, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande d'Élischama, fils d'Amihud. ⁵⁴ Le huitième jour, le prince des fils de Manassé, Gamliel, fils de Pedahtour, ⁵⁵ offrit: un plat d'argent du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante-dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fleur de farine pétrie à l'huile, pour l'offrande;

⁵⁶ une coupe d'or de dix sicles, pleine de parfum; ⁵⁷ un jeune taureau, un bélier, un agneau d'un an, pour l'holocauste; ⁵⁸ un bouc, pour le sacrifice d'expiation; ⁵⁹ et, pour le sacrifice d'actions de grâces, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande de Gamliel, fils de Pedahtsur. ⁶⁰ Le neuvième jour, le prince des fils de Benjamin, Abidan, fils de Guideoni, ⁶¹ offrit: un plat d'argent du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante-dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fleur de farine pétrie à l'huile, pour l'offrande; ⁶² une coupe d'or de dix sicles, pleine de parfum; ⁶³ un jeune taureau, un bélier, un agneau d'un an, pour l'holocauste; ⁶⁴ un bouc, pour le sacrifice d'expiation; ⁶⁵ et, pour le sacrifice d'actions de grâces, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande d'Abidan, fils de Guideoni. ⁶⁶ Le dixième jour, le prince des fils de Dan, Ahiézer, fils d'Ammisschaddaï, ⁶⁷ offrit: un plat d'argent du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante-dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fleur de farine pétrie à l'huile, pour l'offrande; ⁶⁸ une coupe d'or de dix sicles, pleine de parfum; ⁶⁹ un jeune taureau, un bélier, un agneau d'un an, pour l'holocauste; ⁷⁰ un bouc, pour le sacrifice d'expiation; ⁷¹ et, pour le sacrifice d'actions de grâces, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, cinq agneaux d'un an. Telle fut l'of-

frande d'Ahiézer, fils d'Ammisschaddaï. ⁷² Le onzième jour, le prince des fils d'Aser, Paguiel fils d'Ocran, ⁷³ offrit: un plat d'argent du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante-dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fleur de farine pétrie à l'huile, pour l'offrande; ⁷⁴ une coupe d'or de dix sicles, pleine de parfum; ⁷⁵ un jeune taureau, un bélier, un agneau d'un an, pour l'holocauste; ⁷⁶ un bouc, pour le sacrifice d'expiation; ⁷⁷ et, pour le sacrifice d'actions de grâces, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande de Paguiel, fils d'Ocran. ⁷⁸ Le douzième jour, le prince des fils de Nephthali, Ahira, fils d'Énan, ⁷⁹ offrit: un plat d'argent du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante-dix sicles selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fleur de farine pétrie à l'huile, pour l'offrande; ⁸⁰ une coupe d'or de dix sicles, pleine de parfum; ⁸¹ un jeune taureau, un bélier, un agneau d'un an, pour l'holocauste; ⁸² un bouc, pour le sacrifice d'expiation; ⁸³ et, pour le sacrifice d'actions de grâces, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande d'Ahira, fils d'Énan. ⁸⁴ Tels furent les dons des princes d'Israël pour la dédicace de l'autel, le jour où on l'oignit. Douze plats d'argent, douze bassins d'argent, douze coupes d'or; ⁸⁵ chaque plat d'argent pesait cent trente sicles, et chaque bassin soixante-dix, ce qui fit pour l'argent de ces ustensiles un

total de deux mille quatre cents sicles, selon le sicle du sanctuaire; ⁸⁶ les douze coupes d'or pleines de parfum, à dix sicles la coupe, selon le sicle du sanctuaire, firent pour l'or des coupes un total de cent vingt sicles. ⁸⁷ Total des animaux pour l'holocauste: douze taureaux, douze béliers, douze agneaux d'un an, avec les offrandes ordinaires. Douze boucs, pour le sacrifice d'expiation. ⁸⁸ Total des animaux pour le sacrifice d'actions de grâces: vingt-quatre bœufs, soixante béliers, soixante boucs, soixante agneaux d'un an. Tels furent les dons pour la dédicace de l'autel, après qu'on l'eut oint. ⁸⁹ Lorsque Moïse entra dans la tente d'assignation pour parler avec l'Éternel, il entendait la voix qui lui parlait du haut du propitiatoire placé sur l'arche du témoignage, entre les deux chérubins. Et il parlait avec l'Éternel.

CHAPITRE 8 mars 27

Les sept lampes

L'Éternel parla à Moïse, et dit: ² Parle à Aaron, et tu lui diras: Lorsque tu placeras les lampes sur le chandelier, les sept lampes devront éclairer en face. ³ Aaron fit ainsi; il plaça les lampes sur le devant du chandelier, comme l'Éternel l'avait ordonné à Moïse. ⁴ Le chandelier était d'or battu; jusqu'à son pied, jusqu'à ses fleurs, il était d'or battu; Moïse avait fait le chandelier d'après le modèle que l'Éternel lui avait montré. ⁵ L'Éternel parla à Moïse, et dit: ⁶ Prends les Lévités du milieu des enfants d'Israël, et purifie-les. ⁷ Voici comment tu les purifieras. Fais sur eux une aspersion d'eau expiatoire; qu'ils fassent passer le rasoir sur tout leur corps, qu'ils lavent leurs vêtements, et qu'ils se purifient. ⁸ Ils prendront ensuite un jeune taureau, avec l'offrande ordinaire de fleur de

7:89 Le sang de l'expiation, préfigurant le sang de Jésus-Christ, était en permanence sur le propitiatoire, c.-à-d la couverture de l'arche de l'alliance, avec les chérubins regardant d'en haut. Là, dans la plus sainte des lieux, Dieu parla. Le fait que la voix de Dieu était associée avec le sang qui représentait le sang de son Fils est fait allusion en Hébr 12:24-26, qui compare le sang de Jésus-Christ à une voix plus puissante que le son qui accompagnait le tremblement de terre au mont Sinaï. La Parole de Dieu devient puissant pour nous sur le sang de Jésus-Christ parce que quand nous Le contemplons sur la croix, nous ne pouvons pas être passive. Nous sommes poussés à l'action. Pourtant, comme nous voyons son sang dans l'œil de notre esprit, dans notre reconstruction de comment tout cela peut-être est passé à Golgotha, nous sommes confrontés à une lancinante question: Qu'est-ce que je peux faire, ce que dois-je faire, en réponse à cela? Cette question est répondue par la parole de Dieu, et il est en ce sens que Sa parole devient de la puissance particulière pour nous sur le sang de Jésus-Christ. En ce sens, Il est ce mot fait chair (Jean 1:14), avec suprématie dans Son moment de mourir.

8:7 Ce verset préfigure le baptême. Nous ne sommes pas baptisés simplement pour le plaisir; nous faisons ceci pour que nous soyons rendus sainte ou séparés pour servir Dieu. Nous sommes à Dieu, tout comme ils étaient (:14).

farine pétrie à l'huile; et tu prendras un autre jeune taureau pour le sacrifice d'expiation. ⁹ Tu feras approcher les Lévites devant la tente d'assignation, et tu convoqueras toute l'assemblée des enfants d'Israël. ¹⁰ Tu feras approcher les Lévites devant l'Éternel; et les enfants d'Israël poseront leurs mains sur les Lévites. ¹¹ Aaron fera tourner de côté et d'autre les Lévites devant l'Éternel, comme une offrande de la part des enfants d'Israël; et ils seront consacrés au service de l'Éternel. ¹² Les Lévites poseront leurs mains sur la tête des taureaux; et tu offriras l'un en sacrifice d'expiation, et l'autre en holocauste, afin de faire l'expiation pour les Lévites. ¹³ Tu feras tenir les Lévites debout devant Aaron et devant ses fils, et tu les feras tourner de côté et d'autre comme une offrande à l'Éternel. ¹⁴ Tu sépareras les Lévites du milieu des enfants d'Israël; et les Lévites n'appartiendront. ¹⁵ Après cela, les

Lévites viendront faire le service dans la tente d'assignation. C'est ainsi que tu les purifieras, et que tu les feras tourner de côté et d'autre comme une offrande. ¹⁶ Car ils me sont entièrement donnés du milieu des enfants d'Israël: je les ai pris pour moi à la place des premiers-nés, de tous les premiers-nés des enfants d'Israël. ¹⁷ Car tout premier-né des enfants d'Israël m'appartient, tant des hommes que des animaux; le jour où j'ai frappé tous les premiers-nés dans le pays d'Égypte, je me les suis consacrés. ¹⁸ Et j'ai pris les Lévites à la place de tous les premiers-nés des enfants d'Israël. ¹⁹ J'ai donné les Lévites entièrement à Aaron et à ses fils, du milieu des enfants d'Israël, pour qu'ils fassent le service des enfants d'Israël dans la tente d'assignation, pour qu'ils fassent l'expiation pour les enfants d'Israël, et pour que les enfants d'Israël ne soient frappés d'aucune plaie, en s'approchant du sanctuaire.

8:12 Le sacrifice d'expiation toujours précédé l'holocauste. Dévouement à Dieu, représenté par l'holocauste, est sur la base de notre reconnaissance tout d'abord de notre péché et la nécessité de Sa grâce. Voilà pourquoi le sacrifice d'expiation précède toujours l'holocauste dans les rituels mosaïque. Nous aussi nous avons été purifiés par le sang de Jésus-Christ pour Lui servir (Héb 9:14; 1 Thess 1:9).

8:14 *Tu sépareras les Lévites* - les Lévites étaient séparés pour servir Dieu; il n'était pas qu'ils étaient séparés des autres dans un sens négatif; plutôt ils étaient séparés dans un sens positif *pour* servir Dieu. Nous ne devrions pas voir la sainteté comme négative - que nous ne pouvons plus faire certaines choses; mais plutôt se concentrer sur le fait que nous aussi nous avons été séparés *pour* servir Dieu.

8:19 *Pour que les enfants d'Israël ne soient frappés d'aucune plaie* - le bien-être spirituel et physique des autres peut dépendre de tiers, dans ce cas, la fidélité des Lévites. D'autres peuvent souffrir à cause de notre manque de diligence; il n'est pas que si nous ne faisons pas notre part pour eux, alors Dieu amènera d'autres à faire ce que nous aurions dû faire. Il peut le faire, comme Il a fait à l'époque d'Esther, mais Il veut que nous comprenions la conséquence éternelle de combien nos actions affecter les autres.

²⁰ Moïse, Aaron et toute l'assemblée des enfants d'Israël, firent à l'égard des Lévites tout ce que l'Éternel avait ordonné à Moïse touchant les Lévites; ainsi firent à leur égard les enfants d'Israël. ²¹ Les Lévites se purifièrent, et lavèrent leurs vêtements; Aaron les fit tourner de côté et d'autre comme une offrande devant l'Éternel, et il fit l'expiation pour eux, afin de les purifier. ²² Après cela, les Lévites vinrent faire leur service dans la tente d'assignation, en présence d'Aaron et de ses fils, selon ce que l'Éternel avait ordonné à Moïse touchant les Lévites; ainsi fut-il fait à leur égard. ²³ L'Éternel parla à Moïse, et dit: ²⁴ Voici ce qui concerne les Lévites. Depuis l'âge de vingt-cinq ans et au-dessus, tout Lévite entrera au service de la tente d'assignation pour y exercer une fonction. ²⁵ Depuis l'âge de cinquante ans, il sortira de fonction, et ne servira plus. ²⁶ Il aidera ses frères dans la tente d'assignation, pour garder ce qui est remis à leurs soins; mais il ne fera plus de service. Tu agiras

ainsi à l'égard des Lévites pour ce qui concerne leurs fonctions.

CHAPITRE 9 mars 27

La célébration de la Pâque

L'Éternel parla à Moïse, dans le désert de Sinaï, le premier mois de la seconde année après leur sortie du pays d'Égypte. ² Il dit: Que les enfants d'Israël célèbrent la Pâque au temps fixé. ³ Vous la célébrerez au temps fixé, le quatorzième jour de ce mois, entre les deux soirs; vous la célébrerez selon toutes les lois et toutes les ordonnances qui s'y rapportent. ⁴ Moïse parla aux enfants d'Israël, afin qu'ils célèbrent la Pâque. ⁵ Et ils célébrèrent la Pâque le quatorzième jour du premier mois, entre les deux soirs, dans le désert de Sinaï; les enfants d'Israël se conformèrent à tous les ordres que l'Éternel avait donnés à Moïse. ⁶ Il y eut des hommes qui, se trouvant impurs à cause d'un mort, ne pouvaient pas célébrer la Pâque ce jour-là. Ils se présentèrent le même jour devant Moïse et Aaron; ⁷ et ces hommes dirent à

8:24 *Voici ce qui concerne* - une référence au fait que les Lévites n'avaient pas des possessions de terres dans Israël. Ce qui leur appartenait était l'honneur de servir Dieu; soit ou non nous possédons la propriété dans ce siècle présent, notre possession éternelle est l'honneur d'être les serviteurs de Dieu. Pour être un serviteur, dans un monde où la liberté (perçu) est si important, doit être notre plus grande possession.

9:6 Ces hommes sont semblables à nous. Nous voulons célébrer la Pâque, qui pour nous est la fraction du pain (1 Cor 5:8), mais nous nous sentons le fardeau de notre impureté. Mais cela n'est pas une barrière à Dieu; Il a trouvé un moyen pour eux de la garder, si désireux était-Il pour la communion avec Son peuple. De nos jours, Dieu a également trouvé un moyen - et cela est par le sacrifice du Seigneur Jésus-Christ qui nous purifie et nous permet d'avoir la communion légitimement avec Dieu. Ce désir de Dieu à trouver un moyen pour Son peuple faible de L'approcher se trouve tout au long de la loi de Moïse, par exemple, en la possibilité pour une personne très

Moïse: Nous sommes impurs à cause d'un mort; pourquoi serions-nous privés de présenter au temps fixé l'offrande de l'Éternel au milieu des enfants d'Israël? ⁸ Moïse leur dit: Attendez que je sache ce que l'Éternel vous ordonne. ⁹ Et l'Éternel parla à Moïse, et dit: ¹⁰ Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur: Si quelqu'un d'entre vous ou de vos descendants est impur à cause d'un mort, ou est en voyage dans le lointain, il célébrera la Pâque en l'honneur de l'Éternel. ¹¹ C'est au second mois qu'ils la célébreront, le quatorzième jour, entre les deux soirs; ils la mangeront avec des pains sans levain et des herbes amères. ¹² Ils n'en laisseront rien jusqu'au matin, et ils n'en briseront aucun os. Ils la célébreront selon toutes les ordonnances de la Pâque. ¹³ Si celui qui est pur et qui n'est pas en voyage s'abstient de célébrer la Pâque, celui-là sera retranché de son peuple; parce qu'il n'a pas présenté l'offrande de l'Éternel au temps fixé, cet homme-là portera la peine de son péché. ¹⁴ Si un étranger en séjour chez vous célèbre la Pâque de l'Éternel, il se conformera aux lois et aux ordonnances de la Pâque. Il y aura une même loi parmi vous, pour l'étranger comme pour l'indigène.

La nuée couvre le tabernacle

¹⁵ Le jour où le tabernacle fut dressé, la nuée couvrit le tabernacle, la tente d'assignation; et, depuis le soir jusqu'au matin, elle eut sur le tabernacle l'apparence d'un feu. ¹⁶ Il en fut continuellement ainsi: la nuée couvrait le tabernacle, et elle avait de nuit l'apparence d'un feu. ¹⁷ Quand la nuée s'élevait de dessus la tente, les enfants d'Israël partaient; et les enfants d'Israël campaient dans le lieu où s'arrêtait la nuée. ¹⁸ Les enfants d'Israël partaient sur l'ordre de l'Éternel, et ils campaient sur l'ordre de l'Éternel; ils campaient aussi longtemps que la nuée restait sur le tabernacle. ¹⁹ Quand la nuée restait longtemps sur le tabernacle, les enfants d'Israël obéissaient au commandement de l'Éternel, et ne partaient point. ²⁰ Quand la nuée restait peu de jours sur le tabernacle, ils campaient sur l'ordre de l'Éternel, et ils partaient sur l'ordre de l'Éternel. ²¹ Si la nuée s'arrêtait du soir au matin, et s'élevait le matin, ils partaient. Si la nuée s'élevait après un jour et une nuit, ils partaient. ²² Si la nuée s'arrêtait sur le tabernacle deux jours, ou un mois, ou une année, les enfants d'Israël restaient campés, et ne partaient point; et quand elle s'éle-

pauvre pour offrir un sacrifice de farine plutôt qu'un qui nécessitait un animal. Ceci est un réconfort pour nous, et devrait également être un motif pour nous dans la façon dont nous traitons la faiblesse des autres.

9:14 La Pâque était ouvert à un étranger qui sejourrait parmi Israël. Nous ne devrions pas être exclusive mais plutôt inclusif quand il vient à la fraction de pain qui était caractérisée par la Pâque.

9:22,23 L'Éternel ne leur dit pas combien de temps ils devaient rester à un endroit; parfois ils restèrent un an en un seul endroit, à d'autres moments, ils devaient voyager

vait, ils parlaient. ²³ Ils campaient sur l'ordre de l'Éternel, et ils parlaient sur l'ordre de l'Éternel; ils obéissaient au commandement de l'Éternel, sur l'ordre de l'Éternel par Moïse.

CHAPITRE 10 mars 28

Les trompettes d'argent

L'Éternel parla à Moïse, et dit: ¹ Fais-toi deux trompettes d'argent; tu les feras d'argent battu. Elles te serviront pour la convocation de l'assemblée et pour le départ des camps. ³ Quand on en sonnera, toute l'assemblée se réunira auprès de toi, à l'entrée de la tente d'assignation. ⁴ Si l'on ne sonne que d'une trompette, les princes, les chefs des milliers d'Is-

raël, se réuniront auprès de toi. ⁵ Quand vous sonnerez avec éclat, ceux qui campent à l'orient partiront; ⁶ quand vous sonnerez avec éclat pour la seconde fois, ceux qui campent au midi partiront: on sonnera avec éclat pour leur départ. ⁷ Vous sonnerez aussi pour convoquer l'assemblée, mais vous ne sonnerez pas avec éclat. ⁸ Les fils d'Aaron, les sacrificateurs, sonneront des trompettes. Ce sera une loi perpétuelle pour vous et pour vos descendants. ⁹ Lorsque, dans votre pays, vous irez à la guerre contre l'ennemi qui vous combattra, vous sonnerez des trompettes avec éclat, et vous serez présents au souvenir de l'Éternel, votre Dieu, et vous serez délivrés de

même pendant la nuit. Ce fut tout sur l'ordre ou le mot de l'Éternel. Si la délivrance de la mer Rouge représente notre baptême (1 Cor 10:1,2), la voyage dans le désert est comme notre cheminement dans la vie vers le pays promis du royaume de Dieu. Nous sommes dirigés par un ange, et le chemin que nous prenons est déterminé par Dieu. Parfois, nous sommes de manière inattendue demandé à avancer; parfois rapidement, voyageant, pour ainsi dire, pendant la nuit; d'autres périodes de notre vie peuvent apparaître statique et ne menant nulle part. Mais dans toutes ces situations, nous sommes encore amenés, si nous restons obéissant à la parole de Dieu. Une communauté de trois millions de personnes aurait été très difficile à organiser; la mise en place et de lever le camp ont exigé beaucoup de temps et de ressources. Quand ils restèrent peu de temps, même un jour, en un seul endroit, la tendance aurait été de se plaindre « Faut-il vraiment de lever le camp et avancer si vite ». Nous aussi, nous sommes tentés de critiquer la nature instable de nos vies; pour ceux dont les vies sont conduits par l'Esprit, comme l'ange était en un sens l'Esprit de Dieu (Ps 104:4), la vie ne sera jamais statique et ennuyante; même si nous restons géographiquement en un seul endroit toutes nos vies, nous sommes conduits activement par la direction de Dieu.

10:9 *Lorsque, dans votre pays, vous irez à la guerre contre l'ennemi qui vous combattra* - si Israël était obéissant, ils furent promis qu'ils vivraient *dans leur pays* dans la paix sans oppresseurs; ils seraient opprimées seulement s'ils étaient désobéissants. Nous avons donc ici un autre reflet de la sensibilité de Dieu à la faiblesse de Son peuple; la structure même de Sa loi prévoyait leur faiblesse probable, et offrait un moyen de sortir. Dans ce cas, c'était par le sonnerie des trompettes. L'Israélite perspicace aurait vu que ce même sonnerie des trompettes était ce que avait été fait pour commander Israël à avancer au cours de leur voyage dans le désert (:5). Même dans

vos ennemis. ¹⁰ Dans vos jours de joie, dans vos fêtes, et à vos nouvelles lunes, vous sonnerez des trompettes, en offrant vos holocaustes et vos sacrifices d'actions de grâces, et elles vous mettront en souvenir devant votre Dieu. Je suis l'Éternel, votre Dieu.

La nuée s'élève

¹¹ Le vingtième jour du second mois de la seconde année, la nuée s'éleva de dessus le tabernacle du témoignage. ¹² Et les enfants d'Israël partirent du désert de Sinaï, selon l'ordre fixé pour leur marche. La nuée s'arrêta dans le désert de Paran. ¹³ Ils firent ce premier départ sur l'ordre de l'Éternel par Moïse. ¹⁴ La bannière du camp des fils de Juda partit la première, avec ses corps d'armée. Le corps d'armée de Juda était commandé par Nachschon, fils d'Amminadab; ¹⁵ le corps d'armée de la tribu des fils d'Issacar, par Nethaneel, fils de Tsuar; ¹⁶ le corps d'armée de la tribu des fils de Zabulon, par Éliab, fils de Hélon. ¹⁷ Le tabernacle fut démonté; et les

fils de Guerschon et les fils de Merari partirent, portant le tabernacle. ¹⁸ La bannière du camp de Ruben partit, avec ses corps d'armée. Le corps d'armée de Ruben était commandé par Élitour, fils de Schedeur; ¹⁹ le corps d'armée de la tribu des fils de Siméon, par Schelumiel, fils de Tsurischaddaï; ²⁰ le corps d'armée de la tribu des fils de Gad, par Éliasaph, fils de Déuel. ²¹ Les Kehathites partirent, portant le sanctuaire; et l'on dressait le tabernacle en attendant leur arrivée. ²² La bannière du camp des fils d'Éphraïm partit, avec ses corps d'armée. Le corps d'armée d'Éphraïm était commandé par Élischama, fils d'Ammihud; ²³ le corps d'armée de la tribu des fils de Manassé, par Gamliel, fils de Pedahtsur; ²⁴ le corps d'armée de la tribu des fils de Benjamin, par Abidan, fils de Guideoni. ²⁵ La bannière du camp des fils de Dan partit, avec ses corps d'armée: elle formait l'arrière-garde de tous les camps. Le corps d'armée de Dan était commandé par Ahiézer, fils d'Ammis-

l'existence établi au pays de Canaan, ils étaient à voir leur vies comme un voyage dans le désert - tout comme nous le devrions dans nos vies sédentaires.

10:10 *Dans vos jours de joie* - le son de la trompette était un appel à Dieu. Il n'était pas seulement d'être fait en temps de crise (:9), mais aussi dans les moments de joie. Nous ne devrions pas traiter Dieu comme quelqu'un que nous cherchons seulement en temps de crise, mais nous devrions partager avec Lui nos moments de joie ainsi que les moments de tristesse.

10:11 *Le tabernacle du témoignage* - la tente d'assignation est parfois appelé la tente du « témoignage », une référence à la Parole de Dieu sur les tables de pierre qui étaient à l'intérieur de l'arche de l'alliance dans le lieu très saint. Sur tous les meubles de la tente, le symbole de la parole de Dieu était considérée comme fondamentale. La parole de Dieu - la Bible, dans notre époque - doit être tout à fait au centre de nos vies et de sens collectif de la communauté.

chaddaï; ²⁶ le corps d'armée de la tribu des fils d'Aser, par Paguiel, fils d'Ocran; ²⁷ le corps d'armée de la tribu des fils de Nephthali, par Ahira, fils d'Énan. ²⁸ Tel fut l'ordre d'après lequel les enfants d'Israël se mirent en marche selon leur corps d'armée; et c'est ainsi qu'ils partirent. ²⁹ Moïse dit à Hobab, fils de Réuel, le Madianite, beau-père de Moïse: Nous partons pour le lieu dont l'Éternel a dit: Je vous le donnerai. Viens avec nous, et nous te ferons du bien, car l'Éternel a promis de faire du bien à Israël. ³⁰ Hobab lui répondit: Je n'irai point; mais j'irai dans mon pays et dans ma patrie. ³¹ Et Moïse dit: Ne nous quitte pas, je te prie; puisque tu connais les lieux où nous campons dans le désert, tu nous serviras de guide. ³² Et si tu viens avec nous, nous te ferons jouir du bien que l'Éternel nous fera. ³³ Ils partirent

de la montagne de l'Éternel, et marchèrent trois jours; l'arche de l'alliance de l'Éternel partit devant eux, et fit une marche de trois jours, pour leur chercher un lieu de repos. ³⁴ La nuée de l'Éternel était au-dessus d'eux pendant le jour, lorsqu'ils partaient du camp. ³⁵ Quand l'arche partait, Moïse disait: Lève-toi, Éternel! et que tes ennemis soient dispersés! que ceux qui te haïssent fuient devant ta face! ³⁶ Et quand on la posait, il disait: Reviens, Éternel, aux myriades des milliers d'Israël!

CHAPITRE 11 mars 29

Le peuple murmure

Le peuple murmura et cela déplut aux oreilles l'Éternel. Lorsque l'Éternel l'entendit, sa colère s'enflamma; le feu de l'Éternel s'alluma parmi eux, et dévora l'extrémité du camp. ² Le peuple

10:30 Il y a quelque chose très triste ici; Hobab aurait pu continué de voyager avec Israël et partagé une place dans le pays promis avec eux, s'il avait voyagé avec eux à travers le désert. Mais il préférerait sa propre famille plutôt que la famille de Dieu. Nous aussi nous invitons les gens à partager notre espoir pour l'avenir, mais ils préfèrent leurs propre vies, même s'ils voyagent avec nous pendant un moment comme Hobab a fait avec Israël.

10:31 *Tu nous serviras de guide* - cela peut avoir été un moment de faiblesse en Moïse, pour l'ange est allé devant Israël pour trouver un lieu de repos (:33). Et les anges sont les yeux de Dieu (2 Chron 16:9; Apoc 4:6-8). Comme Moïse, nous avons tendance à chercher des conseils humaine dans notre voyage dans le désert (à savoir nos vies), plutôt que de faire confiance à la guidance angélique de Dieu.

11:1 *Le peuple murmura et cela déplut aux oreilles l'Éternel* - ils murmurèrent probablement entre eux-mêmes. Mais ce que nous disons secrètement, comme nous le pensons à nous-mêmes et l'un à l'autre est parlé dans les oreilles de Dieu Lui-même. *Et dévora l'extrémité du camp* - l'implication pourrait être que ce sont ceux qui campe plus loin du Tabernacle qui murmurèrent. Un campement de trois millions de personnes (:21) aurait été grande, et pour eux à marcher au tabernacle aurait été un long voyage. Si nous sommes totalement dévoué à Dieu, nous ne voudrions pas être sur le bord du peuple de Dieu, seulement associé avec les choses de Dieu dans une manière superficielle.

cria à Moïse. Moïse pria l'Éternel, et le feu s'arrêta. ³ On donna à ce lieu le nom de Tabeéra, parce que le feu de l'Éternel s'était allumé parmi eux. ⁴ Le ramassis de gens qui se trouvaient au milieu d'Israël fut saisi de convoitise; et même les enfants d'Israël recommencèrent à pleurer et dirent: Qui nous donnera de la viande à manger? ⁵ Nous nous souvenons des poissons que nous mangions en Égypte, et qui ne nous coûtaient rien, des concombres, des melons, des poireaux, des oignons et des aulx. ⁶ Maintenant, notre âme est desséchée: plus rien! Nos yeux ne voient que de la manne. ⁷ La manne ressemblait à de la graine de

coriandre, et avait l'apparence du bdellium. ⁸ Le peuple se dispersait pour la ramasser; il la broyait avec des meules, ou la pilait dans un mortier; il la cuisait au pot, et en faisait des gâteaux. Elle avait le goût d'un gâteau à l'huile. ⁹ Quand la rosée descendait la nuit sur le camp, la manne y descendait aussi. ¹⁰ Moïse entendit le peuple qui pleurait, chacun dans sa famille et à l'entrée de sa tente. La colère de l'Éternel s'enflamma fortement. ¹¹ Moïse fut attristé, et il dit à l'Éternel: Pourquoi affliges-tu ton serviteur, et pourquoi n'ai-je pas trouvé grâce à tes yeux, que tu aies mis sur moi la charge de tout ce

11:5 Ils avaient oublié leur misère dans les camps d'esclaves de l'Égypte, et ils imaginaient la vie là avait été beaucoup mieux qu'il fut vraiment. Dans notre faiblesse, il y a des moments de notre voyage dans le désert (à savoir nos vies) vers le royaume de Dieu quand nous regardons en arrière à ce monde et penser qu'il était beaucoup mieux qu'il était vraiment.

11:6 Dans la même manière que Israël est devenu ingrat pour la manne et la trouver ennuyante, alors nous nous ennuyons avec la Parole de Dieu en Jésus-Christ qu'elle représente (Jean 6:63 et le contexte). Tout peut devenir la même, jour après jour - au moins nous nous rappelons le miracle quotidien que Dieu accomplit en nous donnant Sa parole et nous guider comme Israël furent guidées tous les jours par le feu et de la nuée, avec Sa présence clairement parmi eux. Ces choses étaient rapidement prises pour acquis par eux. Nous regardons parfois pour une déclaration plus visibles de la présence de Dieu dans nos vies; mais Israël avait ceci chaque jour, et pourtant ce n'a pas conduit à leur foi restante. Car la foi n'est pas liée à ce que nous pouvons voir avec nos yeux (Héb11:1,2).

11:11 Moïse auparavant, avait eu le même doute, soit ou non il avait vraiment trouvé grâce aux yeux de Dieu; et Dieu a magnifiquement assuré Moïse qu'en effet il avait (Ex 33:13-17). Pourtant Moïse avait encore du mal à accepter ceci; les difficultés complexes de sa vie couplée avec ce que semble a été une certaine forme de dépression ce qui l'a amené à le douter encore. Nous aussi, nous luttons à accepter notre salut par la grâce seule; un moment, nous peut le saisir, mais les difficultés de la vie déclencher à nouveau la vieille doute. Peut-être seulement au jour du jugement, comme nous nous voyons pour ainsi dire de l'extérieur de nous-mêmes, debout dans le pays promise du royaume de Dieu, enfin nous réaliseront que tout est OK, finalement, Sa grâce à moi est vrai.

peuple? ¹² Est-ce moi qui ai conçu ce peuple? est-ce moi qui l'ai enfanté, pour que tu me dises: Porte-le sur ton sein, comme le nourricier porte un enfant, jusqu'au pays que tu as juré à ses pères de lui donner? ¹³ Où prendrai-je de la viande pour donner à tout ce peuple? Car ils pleurent auprès de moi, en disant: Donne-nous de la viande à manger! ¹⁴ Je ne puis pas, à moi seul, porter tout ce peuple, car il est trop pesant pour moi. ¹⁵ Plutôt que de me traiter ainsi, tue-moi, je te prie, si j'ai trouvé grâce à tes yeux, et que je ne voie pas mon malheur. ¹⁶ L'Éternel dit à Moïse: Assemble auprès de moi soixante-dix hommes des anciens d'Israël, de ceux que tu connais comme anciens du peuple et ayant autorité sur lui; amène-les à la tente d'assignation, et qu'ils s'y présentent avec toi. ¹⁷ Je descendrai, et là je te parlerai; je prendrai de l'esprit qui est sur toi, et je le mettrai sur eux, afin qu'ils portent avec toi la charge du peuple, et que tu ne la portes pas à toi seul.

L'Éternel donne de la viande

¹⁸ Tu diras au peuple: Sanctifiez-

vous pour demain, et vous mangerez de la viande, puisque vous avez pleuré aux oreilles de l'Éternel, en disant: Qui nous fera manger de la viande? car nous étions bien en Égypte. L'Éternel vous donnera de la viande, et vous en mangerez. ¹⁹ Vous en mangerez non pas un jour, ni deux jours, ni cinq jours, ni dix jours, ni vingt jours, ²⁰ mais un mois entier, jusqu'à ce qu'elle vous sorte par les narines et que vous en ayez du dégoût, parce que vous avez rejeté l'Éternel qui est au milieu de vous, et parce que vous avez pleuré devant lui, en disant: Pourquoi donc sommes-nous sortis d'Égypte? ²¹ Moïse dit: Six cent mille hommes de pied forment le peuple au milieu duquel je suis, et tu dis: Je leur donnerai de la viande, et ils en mangeront un mois entier! ²² Égorgera-t-on pour eux des brebis et des bœufs, en sorte qu'ils en aient assez? ou rassemblera-t-on pour eux tous les poissons de la mer, en sorte qu'ils en aient assez? ²³ L'Éternel répondit à Moïse: La main de l'Éternel serait-elle trop courte? Tu verras maintenant si ce que je t'ai dit arrivera ou non.

11:13 Les disciples avaient la même question - où trouver de la nourriture pour nourrir une grande foule dans le désert (Marc 8:4). Si leurs esprits avaient été plus harmonisés spirituellement, ils auraient perçu qu'ils étaient en substance dans la même situation que Moïse - et Dieu fournirait la nourriture également. Le plus nous sommes familiers avec l'Écriture, le plus nous nous rendrons compte que nos situations de vie et les crises auxquelles nous sommes confrontés ont en effet été confrontés et surmontés, en substance, dans des situations bibliques précédentes.

11:15 Ici, nous trouvons sûrement Moïse souffrant de la dépression; mais Dieu ne semble pas à le réprimander (bien qu'il le réprimande à d'autres échecs à d'autres moments). Il reconnaît notre humanité avec une sensibilité incroyable; et la dépression n'est pas un péché.

²⁴ Moïse sortit, et rapporta au peuple les paroles de l'Éternel. Il rassembla soixante-dix hommes des anciens du peuple, et les plaça autour de la tente. ²⁵ L'Éternel descendit dans la nuée, et parla à Moïse; il prit de l'esprit qui était sur lui, et le mit sur les soixante-dix anciens. Et dès que l'esprit reposa sur eux, ils prophétisèrent; mais ils ne continuèrent pas. ²⁶ Il y eut deux hommes, l'un appelé Eldad, et l'autre Médad, qui étaient restés dans le camp, et sur lesquels l'esprit reposa; car ils étaient parmi les inscrits, quoiqu'ils ne fussent point allés à la tente; et ils prophétisèrent dans le camp. ²⁷ Un jeune garçon courut l'annoncer à Moïse, et dit: Eldad et Médad prophétisent dans le camp. ²⁸ Et Josué, fils de Nun, serviteur de Moïse depuis sa jeunesse, prit la parole et dit: Moïse, mon seigneur, empêche-les! ²⁹ Moïse lui répondit: Es-tu jaloux pour moi? Puisse tout le peuple de l'Éternel être composé de prophètes; et veuille l'Éternel mettre son esprit sur eux! ³⁰ Et Moïse se retira au camp, lui et les anciens d'Israël. ³¹ L'Éternel fit souffler de

la mer un vent, qui amena des cailles, et les répandit sur le camp, environ une journée de chemin d'un côté et environ une journée de chemin de l'autre côté, autour du camp. Il y en avait près de deux coudées au-dessus de la surface de la terre. ³² Pendant tout ce jour et toute la nuit, et pendant toute la journée du lendemain, le peuple se leva et ramassa les cailles; celui qui en avait ramassé le moins en avait dix homers. Ils les étendirent pour eux autour du camp. ³³ Comme la chair était encore entre leurs dents sans être mâchée, la colère de l'Éternel s'enflamma contre le peuple, et l'Éternel frappa le peuple d'une très grande plaie. ³⁴ On donna à ce lieu le nom de Kibroth Hattaava, parce qu'on y enterra le peuple que la convoitise avait saisi. ³⁵ De Kibroth Hattaava le peuple partit pour Hatséroth, et il s'arrêta à Hatséroth.

CHAPITRE 12 mars 30

Marie et Aaron

parlent contre Moïse

Marie et Aaron parlèrent contre Moïse au sujet de la femme

11:29 Cet incident présente des similitudes avec les disciples demandant à Jésus-Christ à interdire les disciples de Jean-Baptiste de l'utilisation de l'Esprit (Marc 9:40). Parce que d'autres croyants ne sont pas avec nous ou dans notre groupe, nous ne sommes pas de les interdire. Cela ne veut pas dire que l'unité entre le peuple de Dieu n'a pas d'importance; mais où il existe une fracture entre eux, cela ne signifie pas que Dieu fonctionne uniquement avec l'un des groupes

11:33 Ps 78:31 ajoute le détail que ceux qui étaient tués étaient: « les plus vigoureux » - ceux qui n'avaient pas vraiment faim, mais voulait simplement une vie meilleure dans le désert avec les délices de l'Égypte, plutôt que la prestation de base de la nourriture de chaque jour que Dieu avait promis à Son peuple fidèle. Cette attitude peut facilement se produire parmi nous - le mécontentement parce que nous cherchons à

éthiopienne qu'il avait prise, car il avait pris une femme éthiopienne. ² Ils dirent: Est-ce seulement par Moïse que l'Éternel parle? N'est-ce pas aussi par nous qu'il parle? ³ Et l'Éternel l'entendit. Or, Moïse était un homme fort patient, plus qu'aucun homme sur la face de la terre. ⁴ Soudain l'Éternel dit à Moïse, à Aaron et à Marie: Allez, vous trois, à la tente d'assignation. Et ils y allèrent tous les trois. ⁵ L'Éternel descendit dans la colonne de nuée, et il se tint à l'entrée de la tente. Il appela Aaron et Marie, qui s'avancèrent tous les deux. ⁶ Et il dit: Écoutez bien mes paroles! Lorsqu'il y aura parmi vous un prophète, c'est dans une vision que moi, l'Éternel, je me révélerai à lui, c'est dans un songe que je lui parlerai. ⁷ Il n'en est pas ainsi de mon serviteur Moïse. Il est fidèle dans toute ma maison. ⁸ Je lui parle bouche à bouche, je me révèle à lui sans énigmes, et il voit une représentation de l'Éternel. Pourquoi donc n'avez-vous pas craint de parler contre mon serviteur, contre Moïse? ⁹ La colère de l'Éternel s'enflamma contre eux. Et il s'en alla. ¹⁰ La nuée se retira de dessus la tente. Et voici, Marie était frappée d'une lèpre, blanche comme la neige. Aaron se tourna vers

Marie; et voici, elle avait la lèpre. ¹¹ Alors Aaron dit à Moïse: De grâce, mon seigneur, ne nous fais pas porter la peine du péché que nous avons commis en insensés, et dont nous nous sommes rendus coupables! ¹² Oh! qu'elle ne soit pas comme l'enfant mort-né, dont la chair est à moitié consumée quand il sort du sein de sa mère! ¹³ Moïse cria à l'Éternel, en disant: O Dieu, je te prie, guéris-la! ¹⁴ Et l'Éternel dit à Moïse: Si son père lui avait craché au visage, ne serait-elle pas pendant sept jours un objet de honte? Qu'elle soit enfermée sept jours en dehors du camp; après quoi, elle y sera reçue. ¹⁵ Marie fut enfermée sept jours en dehors du camp; et le peuple ne partit point, jusqu'à ce que Marie y fut rentrée. ¹⁶ Après cela, le peuple partit de Hatséroth, et il campa dans le désert de Paran.

CHAPITRE 13 mars 30

Les douze espions envoyés en Canaan

L'Éternel parla à Moïse, et dit: ² Envoie des hommes pour explorer le pays de Canaan, que je donne aux enfants d'Israël. Tu enverras un homme de chacune des tribus de leurs pères; tous seront des

la fois l'éternité dans l'avenir, et la vie de l'Égypte en ce moment aussi. Jésus-Christ enseigne clairement que nous devons porter la croix dans cette vie avant que nous puissions entrer dans les joies éternelle de Son royaume futur.

12:2 *Et l'Éternel l'entendit* (version Darby) - il est un thème du récit biblique des voyages dans le désert que Dieu a entendu les pensées et les plaintes secrètes de Son peuple. Sa connaissance totale et sa grande sensibilité de chaque mot et de chaque pensée de notre voyage dans le désert (à savoir nos vies) devraient avoir une impression permanente à la façon dont nous pensons et nous parlons.

principaux d'entre eux. ³ Moïse les envoya du désert de Paran, d'après l'ordre de l'Éternel; tous ces hommes étaient chefs des enfants d'Israël. ⁴ Voici leurs noms. Pour la tribu de Ruben: Schammua, fils de Zaccur; ⁵ pour la tribu de Siméon: Schaphath, fils de Hori; ⁶ pour la tribu de Juda: Caleb, fils de Jephunné; ⁷ pour la tribu d'Issacar: Jigual, fils de Joseph; ⁸ pour la tribu d'Ephraïm: Hosée, fils de Nun; ⁹ pour la tribu de Benjamin: Palthi, fils de Raphu; ¹⁰ pour la tribu de Zabulon: Gaddiel, fils de Sodi; ¹¹ pour la tribu de Joseph, la tribu de Manassé: Gaddi, fils de Susi; ¹² pour la tribu de Dan: Ammiel, fils de Guemalli; ¹³ pour la tribu d'Aser: Sethur, fils de Micaël; ¹⁴ pour la tribu de Nephthali: Nachbi, fils de Vophsi; ¹⁵ pour la tribu de Gad: Guéuel, fils de Maki. ¹⁶ Tels sont les noms des hommes que Moïse envoya pour explorer le pays. Moïse donna à Hosée, fils de Nun, le nom de Josué. ¹⁷ Moïse les envoya pour explorer le pays de Canaan. Il leur dit: Montez ici, par le midi; et vous montrerez sur la montagne. ¹⁸ Vous verrez le pays, ce qu'il est, et le peuple qui l'habite, s'il est fort ou faible, s'il est en petit ou en grand nombre; ¹⁹ ce qu'est le pays où il habite, s'il est bon ou mauvais; ce que sont les villes où il habite, si elles sont ouvertes ou fortifiées; ²⁰ ce qu'est le terrain, s'il est

gras ou maigre, s'il y a des arbres ou s'il n'y en a point. Ayez bon courage, et prenez des fruits du pays. C'était le temps des premiers raisins. ²¹ Ils montèrent, et ils explorèrent le pays, depuis le désert de Tsin jusqu'à Rehob, sur le chemin de Hamath. ²² Ils montèrent, par le midi, et ils allèrent jusqu'à Hébron, où étaient Ahiman, Schéschaï et Talmaï, enfants d'Anak. Hébron avait été bâtie sept ans avant Tsoan en Égypte. ²³ Ils arrivèrent jusqu'à la vallée d'Eschol, où ils coupèrent une branche de vigne avec une grappe de raisin, qu'ils portèrent à deux au moyen d'une perche; ils prirent aussi des grenades et des figues. ²⁴ On donna à ce lieu le nom de vallée d'Eschol, à cause de la grappe que les enfants d'Israël y coupèrent. ²⁵ Ils furent de retour de l'exploration du pays au bout de quarante jours. ²⁶ A leur arrivée, ils se rendirent auprès de Moïse et d'Aaron, et de toute l'assemblée des enfants d'Israël, à Kadès dans le désert de Paran. Ils leur firent un rapport, ainsi qu'à toute l'assemblée, et ils leur montrèrent les fruits du pays. ²⁷ Voici ce qu'ils racontèrent à Moïse: Nous sommes allés dans le pays où tu nous as envoyés. A la vérité, c'est un pays où coulent le lait et le miel, et en voici les fruits. ²⁸ Mais le peuple qui habite ce pays est puissant, les villes sont fortifiées, très grandes; nous y

13:28 *Mais le peuple qui habite ce pays est puissant, les villes sont fortifiées* - Rahab informé les espions plus tard que les villes furent fortifiées de la peur d'Israël, et les

avons vu des enfants d'Anak.²⁹ Les Amalécites habitent la contrée du midi; les Héthiens, les Jébusiens et les Amoréens habitent la montagne; et les Cananéens habitent près de la mer et le long du Jourdain.³⁰ Caleb fit taire le peuple, qui murmurait contre Moïse. Il dit: Montons, emparons-nous du pays, nous y serons vainqueurs!³¹ Mais les hommes qui y étaient allés avec lui dirent: Nous ne pouvons pas monter contre ce peuple, car il est plus fort que nous.³² Et ils décrièrent devant les enfants d'Israël le pays qu'ils avaient exploré. Ils dirent: Le pays que nous avons parcouru, pour l'explorer, est un pays qui dévore ses habitants; tous ceux que nous y avons vus sont des hommes d'une haute taille;³³ et nous y avons vu les

géants, enfants d'Anak, de la race des géants: nous étions à nos yeux et aux leurs comme des sauterelles.

CHAPITRE 14 mars 31

L'assemblée élève la voix

Toute l'assemblée éleva la voix et poussa des cris, et le peuple pleura pendant la nuit.² Tous les enfants d'Israël murmurèrent contre Moïse et Aaron, et toute l'assemblée leur dit: Que ne sommes-nous morts dans le pays d'Égypte, ou que ne sommes-nous morts dans ce désert!³ Pourquoi l'Éternel nous fait-il aller dans ce pays, où nous tomberons par l'épée, où nos femmes et nos petits enfants deviendront une proie? Ne vaut-il pas mieux pour nous retourner en

Cananéens étaient faibles et craintifs devant Israël à cette époque (Josué 2:10,11). Les obstacles qui bloquent notre héritage du royaume qui nous semblent énormes et trop forte pour nous peuvent effectivement être très faible et beaucoup plus facile à surmonter que nous imaginons.

13:30 *Montons, emparons-nous du pays* - La Bible cite souvent l'immédiateté de la réponse chez les personnes fidèles. La procrastination et l'évaluation sans cesse de difficultés conduit souvent de ne pas agir comme nous devrions.

13:32 *Un pays qui dévore ses habitants* - Cela était effectivement appelant les descriptions de Dieu de le pays promis faux. Si nous ne croyons pas que nous puissions hériter le royaume de Dieu qui est préparé pour nous (Mt 25:34), alors nous sommes effectivement appelons l'Éternel un menteur. Ps 106:24 dit: « Ils ne crurent pas à la parole de l'Éternel » de la promesse qu'ils posséderont le pays (Gen 15:18; 17:8; Ex 23:30). Ces promesses étaient claires et sans ambiguïté; mais l'immédiat et les choses visibles semblaient plus vrai pour eux que les promesses de la Parole de Dieu. Ils avaient peut-être oublié ces promesses, ils ne les récitaient pas, ne se préoccupent pas d'assister aux séances d'instruction de Moïse, dont le Pentateuque est probable une transcription. Au moins les paroles de Dieu au sujet de la promesse sont régulièrement dans notre conscience, nous n'arriverons pas à les croire quand nous trouvons les obstacles humains dans nos chemins.

14:3 Il ne devrait pas être considéré parmi nous, même au fond de notre cœur, de retourner dans le monde / l'Égypte, c.-à-d la vie que nous savions avant notre baptême. Si nous permettons ces réflexions, alors elles nous conduiront à faire cela en pratique.

Égypte? ⁴ Et ils se dirent l'un à l'autre: Nommons un chef, et retournons en Égypte. ⁵ Moïse et Aaron tombèrent sur leur visage, en présence de toute l'assemblée réunie des enfants d'Israël. ⁶ Et, parmi ceux qui avaient exploré le pays, Josué, fils de Nun, et Caleb, fils de Jephunné, déchirèrent leurs vêtements, ⁷ et parlèrent ainsi à toute l'assemblée des enfants d'Israël: Le pays que nous avons parcouru, pour l'explorer, est un pays très bon, excellent. ⁸ Si l'Éternel nous est favorable, il nous mènera dans ce pays, et nous le donnera: c'est un pays où coulent le lait et le miel. ⁹ Seulement, ne soyez point rebelles contre l'Éternel, et ne craignez point les gens de ce pays, car ils nous serviront de pâture, ils n'ont plus d'ombrage pour les couvrir, l'Éter-

nel est avec nous, ne les craignez point! ¹⁰ Toute l'assemblée parlait de les lapider, lorsque la gloire de l'Éternel apparut sur la tente d'assignation, devant tous les enfants d'Israël. ¹¹ Et l'Éternel dit à Moïse: Jusqu'à quand ce peuple me méprisera-t-il? Jusqu'à quand ne croira-t-il pas en moi, malgré tous les prodiges que j'ai faits au milieu de lui? ¹² Je le frapperai par la peste, et je le détruirai; mais je ferai de toi une nation plus grande et plus puissante que lui.

Moïse intercède pour le peuple

¹³ Moïse dit à l'Éternel: Les Égyptiens l'apprendront, eux du milieu desquels tu as fait monter ce peuple par ta puissance, ¹⁴ et ils le diront aux habitants de ce pays. Ils savaient que toi, l'Éternel, tu es au

14:4 *Un chef* - les êtres humains veulent le leadership humain. Dieu par Moïse était leur chef, mais ils voulaient un chef qui les conduirait où *ils* voulaient. Le grand nombre de religions humaines et des chefs religieux est une preuve suffisante de ce désir pour le leadership humain.

14:11 *Jusqu'à quand ne croira-t-il pas en moi* - Il n'est pas que le peuple étaient athées. Ils parlent de l'existence de l'Éternel en toute liberté (:3). Mais de ne pas croire qu'Il leur donnera le royaume, le pays promis, est à refuser d'admettre que Dieu existe. Nous aussi, nous pouvons être athées lorsque nous doutons de notre salut par la grâce.

14:13 Si l'Éternel l'avait fait, Il aurait changé Son but déclaré avec Israël. Il est prêt à modifier Ses intentions, selon le comportement humain. Et Il se montre ici ouvert au dialogue, à la persuasion, de Ses enfants fidèles comme Moïse qui raisonne selon le désir de voir la gloire de *Dieu* plutôt que leur propre gloire. Il se peut qu'il devienne clair que Dieu a l'intention de faire quelque chose - peut-être de mettre fin à une vie, pour nous déplacer géographiquement, de fermer une route et ouvrir une autre. Nos prières ne devraient pas être simplement Lui demandant de faire ou de ne pas faire quelque chose. Plutôt, nous devrions raisonner avec Lui, donnant nos raisons pour lesquelles nous Le souhaitons d'agir de la manière que nous demandons. Ceci est à notre avantage et révèle nos motivations à nous; et approfondit aussi notre foi que nous sommes vraiment demandant selon la volonté de Dieu comme révélée dans Sa Parole.

14:14 *Ils le diront aux habitants de ce pays. Ils savaient que toi, l'Éternel ... que tu apparais visiblement* - Il était seulement Moïse qui a vu l'Éternel face à face. Mais sa

milieu de ce peuple; que tu apparais visiblement, toi, l'Éternel; que ta nuée se tient sur lui; que tu marches devant lui le jour dans une colonne de nuée, et la nuit dans une colonne de feu. ¹⁵ Si tu fais mourir ce peuple comme un seul homme, les nations qui ont entendu parler de toi diront: ¹⁶ L'Éternel n'avait pas le pouvoir de mener ce peuple dans le pays qu'il avait juré de lui donner: c'est pour cela qu'il l'a égorgé dans le désert. ¹⁷ Maintenant, que la puissance du Seigneur se montre dans sa grandeur, comme tu l'as déclaré en disant: ¹⁸ L'Éternel est lent à la colère et riche en bonté, il pardonne l'iniquité et la rébellion; mais il ne tient point le coupable pour innocent, et il punit l'iniquité des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et la quatrième génération. ¹⁹ Pardonne l'iniquité de ce peuple, selon la grandeur de ta miséricorde, comme tu as pardonné à ce peuple depuis l'Égypte jusqu'ici. ²⁰ Et l'Éternel dit: Je pardonne, comme tu l'as demandé. ²¹ Mais, je suis vivant! et la gloire de l'Éternel remplira toute la terre. ²² Tous ceux qui ont vu ma gloire, et les prodiges que

j'ai faits en Égypte et dans le désert, qui m'ont tenté déjà dix fois, et qui n'ont point écouté ma voix, ²³ tous ceux-là ne verront point le pays que j'ai juré à leurs pères de leur donner, tous ceux qui m'ont méprisé ne le verront point. ²⁴ Et parce que mon serviteur Caleb a été animé d'un autre esprit, et qu'il a pleinement suivi ma voie, je le ferai entrer dans le pays où il est allé, et ses descendants le posséderont. ²⁵ Les Amalécites et les Cananéens habitent la vallée: demain, tournez-vous, et partez pour le désert, dans la direction de la mer Rouge. ²⁶ L'Éternel parla à Moïse et à Aaron, et dit: ²⁷ Jusqu'à quand laisserai-je cette méchante assemblée murmurer contre moi? J'ai entendu les murmures des enfants d'Israël qui murmuraient contre moi. ²⁸ Dileur: Je suis vivant! dit l'Éternel, je vous ferai ainsi que vous avez parlé à mes oreilles. ²⁹ Vos cadavres tomberont dans ce désert. Vous tous, dont on a fait le dénombrement, en vous comptant depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, et qui avez murmuré contre moi, ³⁰ vous n'entrerez point dans le

relation personnelle avec Dieu avait été partagée non seulement avec Israël, mais de toute façon le monde païen de Canaan avait entendu parler. Si nous avons une relation étroite avec Dieu, nous n'aurons pas besoin de se vanter de cela aux autres, il deviendra évident, et la connaissance de celui-ci sera largement répandu.

14:20 *Je pardonne, comme tu l'as demandé* - les autres peuvent être pardonné à cause de notre intercession (voir: Marc 2:5,6). Cela a des implications énormes; dans ce cas, il faut que nous prions constamment pour les autres, si les prières d'un tiers peuvent avoir un tel pouvoir dans la vie d'autrui.

14:24 *Qu'il a pleinement suivi ma voie* - Caleb signifie chien en hébreu, et Dieu fait allusion à cela quand Il dit: « il a pleinement suivi ma voie » L'intimité entre un homme et son chien peut être vu entre Dieu et Son homme.

pays que j'avais juré de vous faire habiter, excepté Caleb, fils de Jephunné, et Josué, fils de Nun. ³¹ Et vos petits enfants, dont vous avez dit: Ils deviendront une proie! je les y ferai entrer, et ils connaîtront le pays que vous avez dédaigné. ³² Vos cadavres, à vous, tomberont dans le désert; ³³ et vos enfants paîtront quarante années dans le désert, et porteront la peine de vos infidélités, jusqu'à ce que vos cadavres soient tous tombés dans le désert. ³⁴ De même que vous avez mis quarante jours à explorer le pays, vous porterez la peine de vos iniquités quarante années, une année pour chaque jour; et vous saurez ce que c'est que d'être privé de ma présence. ³⁵ Moi, l'Éternel, j'ai parlé! et c'est ainsi que je traiterai cette méchante assemblée qui s'est réunie contre moi; ils seront consumés dans ce désert, ils y mourront. ³⁶ Les hommes que Moïse avait envoyés pour explorer le pays, et qui, à leur retour, avaient fait murmurer contre lui toute l'assemblée, en décrivant le pays; ³⁷ ces hommes, qui avaient décrié le pays, moururent frappés d'une plaie devant l'Éternel. ³⁸ Josué, fils de Nun, et Caleb, fils de Jephunné, restèrent seuls vivants parmi ces hommes

qui étaient allés pour explorer le pays. ³⁹ Moïse rapporta ces choses à tous les enfants d'Israël, et le peuple fut dans une grande désolation. ⁴⁰ Ils se levèrent de bon matin, et montèrent au sommet de la montagne, en disant: Nous voici! nous monterons au lieu dont a parlé l'Éternel, car nous avons péché. ⁴¹ Moïse dit: Pourquoi transgressez-vous l'ordre de l'Éternel? Cela ne réussira point. ⁴² Ne montez pas! car l'Éternel n'est pas au milieu de vous. Ne vous faites pas battre par vos ennemis. ⁴³ Car les Amalécites et les Cananéens sont là devant vous, et vous tomberez par l'épée. Parce que vous vous êtes détournés de l'Éternel, l'Éternel ne sera point avec vous. ⁴⁴ Ils s'obstinèrent à monter au sommet de la montagne; mais l'arche de l'alliance et Moïse ne sortirent point du milieu du camp. ⁴⁵ Alors descendirent les Amalécites et les Cananéens qui habitaient cette montagne; ils les battirent, et les taillèrent en pièces jusqu'à Horma.

CHAPITRE 15 avr 1

Les lois concernant les sacrifices

L'Éternel parla à Moïse, et dit: ² Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur: Quand vous serez entrés

14:33 *Vos infidélités* - de ne pas croire que nous entrerons dans le pays promis du royaume de Dieu est effectivement la infidélité contre Dieu. La Bible décrit souvent l'infidélité dans des termes qui sont surprenants pour nous, mais cela est de montrer la gravité de l'incrédulité.

14:44 Ceux qui sont condamnés par Dieu à Son jugement voudront désespérément à entrer dans Son royaume (Mt 25:11). En ce jour du jugement final, tous présents voudront désespérément une seule chose - à entrer dans le royaume de Dieu. Rien d'autre ne aura de l'importance. Nous devrions avoir cet esprit maintenant.

dans le pays que je vous donne pour y établir vos demeures, ³ et que vous offrirez à l'Éternel un sacrifice consumé par le feu, soit un holocauste, soit un sacrifice en accomplissement d'un vœu ou en offrande volontaire, ou bien dans vos fêtes, pour produire avec votre gros ou votre menu bétail une agréable odeur à l'Éternel, ⁴ celui qui fera son offrande à l'Éternel présentera en offrande un dixième de fleur de farine pétrie dans un quart de hin d'huile, ⁵ et tu feras une libation d'un quart de hin de vin, avec l'holocauste ou le sacrifice, pour chaque agneau. ⁶ Pour un bélier, tu présenteras en offrande deux dixièmes de fleur de farine pétrie dans un tiers de hin d'huile, ⁷ et tu feras une libation d'un tiers de hin de vin, comme offrande d'une agréable odeur à l'Éternel. ⁸ Si tu offres un veau, soit comme holocauste, soit comme sacrifice en accomplissement d'un vœu, ou comme sacrifice d'actions de grâces à l'Éternel, ⁹ on présentera en offrande, avec le veau, trois dixièmes de fleur de farine pétrie dans un demi-hin d'huile, ¹⁰ et tu feras une libation d'un demi-hin de vin: c'est un sacrifice consumé par le feu, d'une agréable odeur à l'Éternel. ¹¹ On fera ainsi pour chaque

bœuf, pour chaque bélier, pour chaque petit des brebis ou des chèvres. ¹² Suivant le nombre des victimes, vous ferez ainsi pour chacune, d'après leur nombre. ¹³ Tout indigène fera ces choses ainsi, lorsqu'il offrira un sacrifice consumé par le feu, d'une agréable odeur à l'Éternel. ¹⁴ Si un étranger séjournant chez vous, ou se trouvant à l'avenir au milieu de vous, offre un sacrifice consumé par le feu, d'une agréable odeur à l'Éternel, il l'offrira de la même manière que vous. ¹⁵ Il y aura une seule loi pour toute l'assemblée, pour vous et pour l'étranger en séjour au milieu de vous; ce sera une loi perpétuelle parmi vos descendants: il en sera de l'étranger comme de vous, devant l'Éternel. ¹⁶ Il y aura une seule loi et une seule ordonnance pour vous et pour l'étranger en séjour parmi vous.

Les péchés involontaires

¹⁷ L'Éternel parla à Moïse, et dit: ¹⁸ Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur: Quand vous serez arrivés dans le pays où je vous ferai entrer, ¹⁹ et que vous mangerez du pain de ce pays, vous prélèverez une offrande pour l'Éternel. ²⁰ Vous présenterez par élévation un gâteau,

15:4 Cette section semble être à rappeler Israël de la nécessité de ne pas oublier d'offrir une offrande de fleur de farine au même temps comme un sacrifice majeur; Comme pour souligner que Dieu est glorifié dans les petites choses de la vie, et ceux-ci ne doivent pas être omis de la sphère de Son influence simplement parce que nous considérons que nous avons fait un grand sacrifice pour Lui.

15:18 *Quand vous serez arrivés dans le pays où je vous ferai entrer* - La Loi de Moïse, comme l'ensemble de la Parole de Dieu, est parsemée de ces rappels secondaires que nous entrerons dans le pays promis.

les prémices de votre pâte; vous le présenterez comme l'offrande qu'on prélève de l'aire. ²¹ Vous prélèverez pour l'Éternel une offrande des prémices de votre pâte, dans les temps à venir. ²² Si vous péchez involontairement, en n'observant pas tous ces commandements que l'Éternel a fait connaître à Moïse, ²³ tout ce que l'Éternel vous a ordonné par Moïse, depuis le jour où l'Éternel a donné des commandements et plus tard dans les temps à venir; ²⁴ si l'on a péché involontairement, sans que l'assemblée s'en soit aperçue, toute l'assemblée offrira un jeune taureau en holocauste d'une agréable odeur à l'Éternel, avec l'offrande et la libation, d'après les règles établies; elle offrira encore un bouc en sacrifice d'expiation. ²⁵ Le sacrificateur fera l'expiation pour toute l'assemblée des enfants d'Israël, et il leur sera pardonné; car ils ont péché involontairement, et ils ont apporté leur offrande, un sacrifice consumé par le feu en l'honneur de l'Éternel et une victime expiatoire devant l'Éternel, à cause

du péché qu'ils ont involontairement commis. ²⁶ Il sera pardonné à toute l'assemblée des enfants d'Israël et à l'étranger en séjour au milieu d'eux, car c'est involontairement que tout le peuple a péché. ²⁷ Si c'est une seule personne qui a péché involontairement, elle offrira une chèvre d'un an en sacrifice pour le péché. ²⁸ Le sacrificateur fera l'expiation pour la personne qui a péché involontairement devant l'Éternel: quand il aura fait l'expiation pour elle, il lui sera pardonné. ²⁹ Pour l'indigène parmi les enfants d'Israël et pour l'étranger en séjour au milieu d'eux, il y aura pour vous une même loi, quand on péchera involontairement.

Le péché de la présomption

³⁰ Mais si quelqu'un, indigène ou étranger, agit la main levée, il outrage l'Éternel; celui-là sera retranché du milieu de son peuple. ³¹ Il a méprisé la parole de l'Éternel, et il a violé son commandement: celui-là sera retranché, il portera la peine de son iniquité. ³² Comme les

15:24 Les péchés involontairement avaient encore besoin de la expiation. Le passage du temps ne fonctionne pas d'une quasi-expiation pour nos péchés; la confession du péché et l'introspection sincère, à la fois passé et présent, est l'une des disciplines qui caractérisent le croyant qui est en bonne santé spirituellement. Il est probable que nous viendrons au jour du jugement avec les péchés involontaires encore comptant à nous, et pourtant nous croyons que Dieu leur pardonnera - donc nous demandons à être pardonné pour ces péchés qui ne sont pas perçus par nous (Ps 19:12). Cela signifie que nous serons pardonnés sans repentance. Si nous nous réjouissons de ce pardon, nous devons le montrer à nos frères aujourd'hui, en leur pardonnant sans demander leur repentance, en espérant qu'ils percevront plus tard dans leur voyage de la vie les choses avec plus de maturité.

15:31 *Il a méprisé la parole de l'Éternel* - ces mots sont utilisés à propos du péché de David avec Bethsabée (2 Sam 12:9,10). Mais la grâce de Dieu est telle que, même

enfants d'Israël étaient dans le désert, on trouva un homme qui ramassait du bois le jour du sabbat.

³³ Ceux qui l'avaient trouvé ramassant du bois l'amènèrent à Moïse, à Aaron, et à toute l'assemblée. ³⁴ On le mit en prison, car ce qu'on devait lui faire n'avait pas été déclaré.

³⁵ L'Éternel dit à Moïse: Cet homme sera puni de mort, toute l'assemblée le lapidera hors du camp. ³⁶ Toute l'assemblée le fit sortir du camp et le lapida, et il mourut, comme l'Éternel l'avait ordonné à Moïse.

Le cordon bleu

³⁷ L'Éternel dit à Moïse: ³⁸ Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur qu'ils se fassent, de génération en génération, une frange au bord de leurs vêtements, et qu'ils mettent un cordon bleu sur cette frange du bord de leurs vêtements. ³⁹ Quand vous aurez cette frange, vous la regarderez, et vous vous souviendrez de tous les commandements de l'Éternel pour les mettre en pratique, et vous ne suivrez pas les désirs de vos cœurs et de vos yeux

pour vous laisser entraîner à l'infidélité. ⁴⁰ Vous vous souviendrez ainsi de mes commandements, vous les mettrez en pratique, et vous serez saints pour votre Dieu. ⁴¹ Je suis l'Éternel, votre Dieu, qui vous ai fait sortir du pays d'Égypte, pour être votre Dieu. Je suis l'Éternel, votre Dieu.

CHAPITRE 16 avr 2

La révolte de Koré

Koré, fils de Jitsehar, fils de Kehath, fils de Lévi, se révolta avec Dathan et Abiram, fils d'Éliab, et On, fils de Péleth, tous trois fils de Ruben. ² Ils se soulevèrent contre Moïse, avec deux cent cinquante hommes des enfants d'Israël, des principaux de l'assemblée, de ceux que l'on convoquait à l'assemblée, et qui étaient des gens de renom. ³ Ils s'assemblèrent contre Moïse et Aaron, et leur dirent: C'en est assez! car toute l'assemblée, tous sont saints, et l'Éternel est au milieu d'eux. Pourquoi vous élevez-vous au-dessus de l'assemblée de l'Éternel? ⁴ Quand Moïse eut entendu

dans ce cas, lorsque David méritait de mourir pour avoir sciemment fait le mal, une façon était encore trouvée pour David à vivre. Nous sommes tous, en substance, dans la même situation, pour nos péchés sont souvent commis sciemment.

15:35 *Hors du camp* - Hébr 13:12 souligne que le Seigneur Jésus-Christ mourut: « hors de la porte », en dehors du camp du peuple de Dieu. Bien que Jésus-Christ n'ait jamais péché, en Son moment de mourir Il a si étroitement identifié avec les pécheurs que même dans nos moments de péché Il peut encore identifier avec nous (Gal 3:13).

15:38 Les gens touchaient le bord du vêtement de Jésus-Christ (les franges mentionnés ici) à la recherche de la guérison (Mt 9:20; 14:36). Ce faisant, ils reconnaissaient que leur guérison était possible en raison de Son obéissance justes aux commandements de l'Éternel. Son pouvoir de guérir a une base - pas simplement qu'il est puissant de Lui-même, mais à cause de son obéissance morale.

cela, il tomba sur son visage. ⁵ Il parla à Koré et à toute sa troupe, en disant: Demain, l'Éternel fera connaître qui est à lui et qui est saint, et il le fera approcher de lui; il fera approcher de lui celui qu'il choisira. ⁶ Faites ceci. Prenez des brasiers, Koré et toute sa troupe. ⁷ Demain, mettez-y du feu, et posez-y du parfum devant l'Éternel; celui que l'Éternel choisira, c'est celui-là qui sera saint. C'en est assez, enfants de Lévi! ⁸ Moïse dit à Koré: Écoutez donc, enfants de Lévi: ⁹ Est-ce trop peu pour vous que le Dieu d'Israël vous ait choisis dans l'assemblée d'Israël, en vous faisant approcher de lui, afin que vous soyez employés au service du tabernacle de l'Éternel, et que vous vous présentiez devant l'assemblée pour la servir? ¹⁰ Il vous a fait approcher de lui, toi, et tous tes frères, les enfants de Lévi, et vous voulez encore le sacerdoce! ¹¹ C'est à cause de cela que toi et toute ta troupe, vous vous assemblez contre l'Éternel! car qui est Aaron, pour que vous murmuriez contre lui? ¹² Moïse envoya appeler Dathan et Abiram, fils d'Éliab. Mais ils dirent:

Nous ne monterons pas. ¹³ N'est-ce pas assez que tu nous aies fait sortir d'un pays où coulent le lait et le miel pour nous faire mourir au désert, sans que tu continues à dominer sur nous? ¹⁴ Et ce n'est pas dans un pays où coulent le lait et le miel que tu nous as menés, ce ne sont pas des champs et des vignes que tu nous as donnés en possession. Penses-tu crever les yeux de ces gens? Nous ne monterons pas. ¹⁵ Moïse fut très irrité, et il dit à l'Éternel: N'aie point égard à leur offrande. Je ne leur ai pas même pris un âne, et je n'ai fait de mal à aucun d'eux. ¹⁶ Moïse dit à Koré: Toi et toute ta troupe, trouvez-vous demain devant l'Éternel, toi et eux, avec Aaron. ¹⁷ Prenez chacun votre brasier, mettez-y du parfum, et présentez devant l'Éternel chacun votre brasier: il y aura deux cent cinquante brasiers; toi et Aaron, vous prendrez aussi chacun votre brasier. ¹⁸ Ils prirent chacun leur brasier, y mirent du feu et y posèrent du parfum, et ils se tinrent à l'entrée de la tente d'assignation, avec Moïse et Aaron. ¹⁹ Et Koré convoqua toute l'assemblée contre

16:9 Ils ne considèrent pas la servitude au sein de la famille de Dieu comme un très grand honneur; ils voulaient le leadership et l'honneur personnel de ceux qu'ils mèneraient. Ceci est le grand paradoxe, le summum de l'humilité, que la servitude est réellement un honneur. Mais il y a si peu de personnes qui ont vraiment compris cela. Le leadership, comme le respect, est quelque chose qui ne peut jamais être demandé, ni recherché si nous sommes vraiment le peuple de Dieu. Notez que pour servir les autres dans la famille de Dieu est à: « approcher de Lui ».

16:15 *Moïse fut très irrité* - Pourtant, il était l'homme le plus patient sur la face de la terre à l'époque (12:3). La colère n'est pas conseillé pour nous, car il peut facilement nous conduire à pécher; mais d'elle-même, la colère n'est pas nécessairement incompatible avec la patience.

Moïse et Aaron, à l'entrée de la tente d'assignation. Alors la gloire de l'Éternel apparut à toute l'assemblée. ²⁰ Et l'Éternel parla à Moïse et à Aaron, et dit: ²¹ Séparez-vous du milieu de cette assemblée, et je les consumerai en un seul instant. ²² Ils tombèrent sur leur visage, et dirent: O Dieu, Dieu des esprits de toute chair! un seul homme a péché, et tu t'irriteras contre toute l'assemblée? ²³ L'Éternel parla à Moïse, et dit: ²⁴ Parle à l'assemblée, et dis: Retirez-vous de toutes parts loin de la demeure de Koré, de Dathan et d'Abiram. ²⁵ Moïse se leva, et alla vers Dathan et Abiram; et les anciens d'Israël le suivirent. ²⁶ Il parla à l'assemblée, et dit: Éloignez-vous des tentes de ces méchants hommes, et ne touchez à rien de ce qui leur appartient, de peur que vous ne périissiez en même temps qu'ils seront punis pour tous leurs péchés. ²⁷ Ils se retirèrent de toutes parts loin de la demeure de Koré, de Dathan et d'Abiram. Dathan et Abiram sortirent, et se tinrent à l'entrée de leurs tentes, avec leurs

femmes, leurs fils et leurs petits-enfants. ²⁸ Moïse dit: A ceci vous connaîtrez que l'Éternel m'a envoyé pour faire toutes ces choses, et que je n'agis pas de moi-même. ²⁹ Si ces gens meurent comme tous les hommes meurent, s'ils subissent le sort commun à tous les hommes, ce n'est pas l'Éternel qui m'a envoyé; ³⁰ mais si l'Éternel fait une chose inouïe, si la terre ouvre sa bouche pour les engloutir avec tout ce qui leur appartient, et qu'ils descendent vivants dans le séjour des morts, vous saurez alors que ces gens ont méprisé l'Éternel. ³¹ Comme il achevait de prononcer toutes ces paroles, la terre qui était sous eux se fendit. ³² La terre ouvrit sa bouche, et les engloutit, eux et leurs maisons, avec tous les gens de Koré et tous leurs biens. ³³ Ils descendirent vivants dans le séjour des morts, eux et tout ce qui leur appartenait; la terre les recouvrit, et ils disparurent au milieu de l'assemblée. ³⁴ Tout Israël, qui était autour d'eux, s'enfuit à leur cri; car ils disaient: Fuyons, de peur que la

16:22 *Un seul homme a péché* - il est clair du récit dans ce chapitre que l'architecte de la rébellion était Koré, « un seul homme » (voir aussi 40,49; Jude :11). Mais il influença les autres à pécher, et ils étaient toujours coupable pour leur péché. Bien que Dieu ne compte pas les gens coupable simplement par association, Il attend de nous de ne pas nous identifier avec le comportement pécheresse, donc :23-25 sont la réponse de Dieu de la préoccupation de Moïse que Dieu pourrait être appliquant aléatoirement le principe injuste de « la culpabilité par association ».

16:32 *Avec tous les gens de Koré* - les fils de Koré ne moururent pas (26:11); ils se sont séparés de leur père et de ses partisans. Il y a des moments où notre loyauté envers l'Éternel nous conduire à subir une sorte de séparation des membres de notre famille qui choisissent de ne pas suivre la voie du l'Éternel; Jésus-Christ a prédit que cela arriverait fréquemment (Mt 10:34-37).

16:34 Ces gens qui « étaient autour d'eux » étaient sauvés par la grâce, compte tenu de l'avertissement de :24-26: « Retirez-vous de toutes parts loin de la demeure de

terre ne nous engloutisse! ³⁵ Un feu sortit d'auprès de l'Éternel, et consuma les deux cent cinquante hommes qui offraient le parfum.

³⁶ L'Éternel parla à Moïse, et dit:

³⁷ Dis à Éléazar, fils du sacrificateur Aaron, de retirer de l'incendie les brasiers et d'en répandre au loin le feu, car ils sont sanctifiés. ³⁸ Avec les brasiers de ces gens qui ont péché au péril de leur vie, que l'on fasse des lames étendues dont on couvrira l'autel. Puisqu'ils ont été présentés devant l'Éternel et qu'ils sont sanctifiés, ils serviront de souvenir aux enfants d'Israël. ³⁹ Le sacrificateur Éléazar prit les brasiers d'airain qu'avaient présentés les victimes de l'incendie, et il en fit des lames pour couvrir l'autel. ⁴⁰ C'est un souvenir pour les enfants d'Israël, afin qu'aucun étranger à la race d'Aaron ne s'approche pour offrir du parfum devant l'Éternel et ne soit comme Koré et comme sa troupe, selon ce que l'Éternel avait déclaré par Moïse.

⁴¹ Dès le lendemain, toute l'assem-

blée des enfants d'Israël murmura contre Moïse et Aaron, en disant: Vous avez fait mourir le peuple de l'Éternel. ⁴² Comme l'assemblée se formait contre Moïse et Aaron, et comme ils tournaient les regards vers la tente d'assignation, voici, la nuée la couvrit, et la gloire de l'Éternel apparut. ⁴³ Moïse et Aaron arrivèrent devant la tente d'assignation. ⁴⁴ Et l'Éternel parla à Moïse, et dit: ⁴⁵ Retirez-vous du milieu de cette assemblée, et je les consumerai en un instant. Ils tombèrent sur leur visage; ⁴⁶ et Moïse dit à Aaron: Prends le brasier, mets-y du feu de dessus l'autel, poses-y du parfum, va promptement vers l'assemblée, et fais pour eux l'expiation; car la colère de l'Éternel a éclaté, la plaie a commencé. ⁴⁷ Aaron prit le brasier, comme Moïse avait dit, et courut au milieu de l'assemblée; et voici, la plaie avait commencé parmi le peuple. Il offrit le parfum, et il fit l'expiation pour le peuple. ⁴⁸ Il se plaça entre les morts et les vivants, et la plaie

Koré ». Souvent en l'Ancien Testament, nous voyons des exemples de gens transgressant la loi de Dieu et pourtant étant sauvés par la grâce.

16:38 L'exemple de pécheurs des générations précédentes devrait être un avertissement pour nous. Asaph explique en Psaume 73 comment il a lutté avec le fait que les pécheurs semblent avoir une vie bénie et le juste souffrir; mais quand il est entré dans le sanctuaire: « Et que j'eusse pris garde au sort final des méchants » (Ps 73:17), probablement une référence à lui voyant les plaques sur l'autel fabriqué à partir des encoirs de ces pécheurs.

16:46 Encore une fois, nous voyons Moïse agissant de sa propre initiative pour convaincre Dieu de changer Son dessein prévu. Moïse et Aaron auraient seulement provoqué ce changement d'esprit en Dieu par la prière et la désire fervente - et ils étaient pour les gens qui venait de soutenir tacitement une révolution contre eux. Peu importe combien de temps nous sommes calomniés et manipulés pas nos frères, ils sont encore le peuple de Dieu et nous devons les respecter et intercéder pour eux.

fut arrêtée. ⁴⁹ Il y eut quatorze mille sept cents personnes qui moururent de cette plaie, outre ceux qui étaient morts à cause de Koré. ⁵⁰ Aaron retourna auprès de Moïse, à l'entrée de la tente d'assignation. La plaie était arrêtée.

CHAPITRE 17 avr 3

La verge d'Aaron

L'Éternel parla à Moïse, et dit: ¹ Parle aux enfants d'Israël, et prend d'eux une verge selon les maisons de leurs pères, soit douze verges de la part de tous leurs princes selon les maisons de leurs pères. ² Tu écriras le nom de chacun sur sa verge, et tu écriras le nom d'Aaron sur la verge de Lévi; car il y aura une verge pour chaque chef des maisons de leurs pères. ³ Tu les déposeras dans la tente d'assignation, devant le témoignage, où je me rencontre avec vous. ⁴ L'homme que je choisirai sera celui dont la verge fleurira, et je ferai cesser de devant moi les murmures que profèrent contre vous les enfants d'Israël. ⁵ Moïse parla aux enfants d'Israël; et tous leurs princes lui donnèrent une verge, chaque prince une verge, selon les maisons de leurs pères, soit douze verges; la

verge d'Aaron était au milieu des leurs. ⁶ Moïse déposa les verges devant l'Éternel, dans la tente du témoignage. ⁷ Le lendemain, lorsque Moïse entra dans la tente du témoignage, voici, la verge d'Aaron, pour la maison de Lévi, avait fleuri, elle avait poussé des boutons, produit des fleurs, et mûri des amandes. ⁸ Moïse ôta de devant l'Éternel toutes les verges, et les porta à tous les enfants d'Israël, afin qu'ils les visent et qu'ils prissent chacun leur verge. ⁹ L'Éternel dit à Moïse: Reporte la verge d'Aaron devant le témoignage, pour être conservée comme un signe pour les enfants de rébellion, afin que tu fasses cesser de devant moi leurs murmures et qu'ils ne meurent point. ¹⁰ Moïse fit ainsi; il se conforma à l'ordre que l'Éternel lui avait donné. ¹¹ Les enfants d'Israël dirent à Moïse: Voici, nous expirons, nous périssons, nous périssons tous! ¹² Quiconque s'approche du tabernacle de l'Éternel, meurt. Nous faudra-t-il tous expirer?

CHAPITRE 18 avr 3

Les fonctions des sacrificateurs et des Lévités

L'Éternel dit à Aaron: Toi et tes fils, et la maison de ton père

17:5 Leur murmurant contre Moïse était un murmurant contre Dieu; notre attitude envers nos frères et sœurs est notre attitude à Dieu.

17:8 Le langage de bourgeonnement, floraison et porter du fruit est utilisé dans És 27:6 à propos de *tout* Israël. Les premiers auditeurs des paroles d'Ésaïe auraient pensé de la façon dont la verge d'Aaron avait bourgeonné, fleuri et porté du fruit comme un signe que Dieu avait choisi cette famille et ne pas tout Israël. Toutefois, (És 27:6) montre clairement que l'intention idéal de Dieu était que tout Israël serait un royaume de sacrificateurs (Ex 19:6). Cela est arrivé à la réalisation, en substance, à la fin du sacerdoce Lévitique et la mise en place de tous ceux en Jésus-Christ comme un saint sacerdoce (1 Pi 2:5).

avec toi, vous porterez la peine des iniquités commises dans le sanctuaire; toi et tes fils avec toi, vous porterez la peine des iniquités commises dans l'exercice de votre sacerdoce. ² Fais aussi approcher de toi tes frères, la tribu de Lévi, la tribu de ton père, afin qu'ils te soient attachés et qu'ils te servent, lorsque toi, et tes fils avec toi, vous serez devant la tente du témoignage. ³ Ils observeront ce que tu leur ordonneras et ce qui concerne toute la tente; mais ils ne s'approcheront ni des ustensiles du sanctuaire, ni de l'autel, de peur que vous ne mouriez, eux et vous. ⁴ Ils te seront attachés, et ils observeront ce qui concerne la tente d'assignation pour tout le service de la tente. Aucun étranger n'approchera de vous. ⁵ Vous observerez ce qui concerne le sanctuaire et l'autel, afin qu'il n'y ait plus de colère contre les enfants d'Israël. ⁶ Voici, j'ai pris vos frères les Lévites du milieu des enfants d'Israël: donnés à l'Éternel, ils vous sont remis en don pour faire le service de la tente d'assignation. ⁷ Toi, et tes fils avec toi, vous observerez

les fonctions de votre sacerdoce pour tout ce qui concerne l'autel et pour ce qui est en dedans du voile: c'est le service que vous ferez. Je vous accorde en pur don l'exercice du sacerdoce. L'étranger qui approchera sera mis à mort. ⁸ L'Éternel dit à Aaron: Voici, de toutes les choses que consacrent les enfants d'Israël, je te donne celles qui me sont offertes par élévation; je te les donne, à toi et à tes fils, comme droit d'onction, par une loi perpétuelle. ⁹ Voici ce qui t'appartiendra parmi les choses très saintes qui ne sont pas consumées par le feu: toutes leurs offrandes, tous leurs dons, tous leurs sacrifices d'expiation, et tous les sacrifices de culpabilité qu'ils m'offriront; ces choses très saintes seront pour toi et pour tes fils. ¹⁰ Vous les mangerez dans un lieu très saint; tout mâle en mangera; vous les regarderez comme saintes. ¹¹ Voici encore ce qui t'appartiendra: tous les dons que les enfants d'Israël présenteront par élévation et en les agitant de côté et d'autre, je te les donne à toi, à tes fils et à tes filles avec toi, par une

18:6 Les Lévites furent données à Dieu, en ayant été donnée aux sacrificateurs. Ce que nous donnons au peuple de Dieu, nous donnons à Dieu (voir aussi 17:5). Constatment nous sommes enseignés à voir Dieu comme manifeste dans Son peuple, et de les traiter de manière appropriée.

18:7 Le service de Dieu est présenté comme un honneur, un don de Dieu (voir 16:9). Bien que les Lévites n'eussent pas l'héritage foncier physique chez le peuple d'Israël, cela était compensé par étant donné le cadeau de servir Dieu. Bien sûr, cela aurait seulement été perçue comme un cadeau par les gens qui était plus spirituel. Nous sommes de voir le service de Dieu même dans les choses répétitives comme un cadeau que nous avons été donnée à faire.

18:11 Le thème de donner des cadeaux continue; ce qui a été donné comme un cadeau à Dieu, Il a donné comme un cadeau aux sacrificateurs. Voir :6.

loi perpétuelle. Quiconque sera pur dans ta maison en mangera. ¹² Je te donne les prémices qu'ils offriront à l'Éternel: tout ce qu'il y aura de meilleur en huile, tout ce qu'il y aura de meilleur en moût et en blé. ¹³ Les premiers produits de leur terre, qu'ils apporteront à l'Éternel, seront pour toi. Quiconque sera pur dans ta maison en mangera. ¹⁴ Tout ce qui sera dévoué par interdit en Israël sera pour toi. ¹⁵ Tout premier-né de toute chair, qu'ils offriront à l'Éternel, tant des hommes que des animaux, sera pour toi. Seulement, tu feras racheter le premier-né de l'homme, et tu feras racheter le premier-né d'un animal impur. ¹⁶ Tu les feras racheter dès l'âge d'un mois, d'après ton estimation, au prix de cinq sicles d'argent, selon le sicle du sanctuaire, qui est de vingt guéras. ¹⁷ Mais tu ne feras point racheter le premier-né du bœuf, ni le premier-né de la brebis, ni le pre-

mier-né de la chèvre: ce sont des choses saintes. Tu répandras leur sang sur l'autel, et tu brûleras leur graisse: ce sera un sacrifice consumé par le feu, d'une agréable odeur à l'Éternel. ¹⁸ Leur chair sera pour toi, comme la poitrine qu'on agite de côté et d'autre et comme l'épaule droite. ¹⁹ Je te donne, à toi, à tes fils et à tes filles avec toi, par une loi perpétuelle, toutes les offrandes saintes que les enfants d'Israël présenteront à l'Éternel par élévation. C'est une alliance inviolable et à perpétuité devant l'Éternel, pour toi et pour ta postérité avec toi. ²⁰ L'Éternel dit à Aaron: Tu ne posséderas rien dans leur pays, et il n'y aura point de part pour toi au milieu d'eux; c'est moi qui suis ta part et ta possession, au milieu des enfants d'Israël. ²¹ Je donne comme possession aux fils de Lévi toute dîme en Israël, pour le service qu'ils font, le service de la tente

18:20 *C'est moi qui suis ta part et ta possession* - Les Lévites n'avait pas de terre ni la richesse matérielle à laisser à leurs enfants; mais ils avaient cette relation unique avec Dieu à transmettre. Jérémie dans la dépression, ayant perdu tout ce qu'il avait, conclut que Dieu est mon partage (Lam 3:24), faisant clairement allusion à ce verset. Même si matériellement nous perdons tout ce que nous avons - notre relation avec Dieu est notre véritable partage et notre héritage, que nous recevrons éternellement dans le royaume de Dieu. Les auteurs des Psaumes, dont certains comme David n'étaient pas les Lévites, pourraient utiliser le même mot hébreu pour décrire comment Dieu était leur « partage » et leur héritage (Ps 16:5; 73:26; 119:57; 142:5). Ce devrait être notre perception de soi, soit ou non nous laissons un héritage matériel à quelqu'un. Pour nous il n'y a pas de l'obsession de la propriété des biens, sous prétexte que nous voulons les laisser à nos enfants. Notre service de Dieu et de Son peuple est notre héritage, que nous recevrons éternellement à la résurrection et l'heure du royaume de Dieu sur la terre. Les sacrificateurs et les Lévites furent fournis avec assez à manger, mais pas une grande richesse. Donc, il devrait être pour tous les servants dans la maison de Dieu. En revanche, les sacrificateurs des pays voisins étaient généralement plus riches que les autres personnes, et étaient les propriétés de la terrain, qui était considérée comme particulièrement sacrée (voir: Gen 47:22).

d'assignation. ²² Les enfants d'Israël n'approcheront plus de la tente d'assignation, de peur qu'ils ne se chargent d'un péché et qu'ils ne meurent. ²³ Les Lévites feront le service de la tente d'assignation, et ils resteront chargés de leurs iniquités. Ils n'auront point de possession au milieu des enfants d'Israël: ce sera une loi perpétuelle parmi vos descendants. ²⁴ Je donne comme possession aux Lévites les dîmes que les enfants d'Israël présenteront à l'Éternel par élévation; c'est pourquoi je dis à leur égard: Ils n'auront point de possession au milieu des enfants d'Israël. ²⁵ L'Éternel parla à Moïse, et dit: ²⁶ Tu parleras aux Lévites, et tu leur diras: Lorsque vous recevrez des enfants d'Israël la dîme que je vous donne de leur part comme votre possession, vous en prélèverez une offrande pour l'Éternel, une dîme de la dîme; ²⁷ et votre offrande vous sera comptée comme le blé qu'on prélève de l'aire et comme le moût qu'on prélève de la cuve. ²⁸ C'est

ainsi que vous prélèverez une offrande pour l'Éternel sur toutes les dîmes que vous recevrez des enfants d'Israël, et vous donnerez au sacrificateur Aaron l'offrande que vous en aurez prélevée pour l'Éternel. ²⁹ Sur tous les dons qui vous seront faits, vous prélèverez toutes les offrandes pour l'Éternel; sur tout ce qu'il y aura de meilleur, vous prélèverez la portion consacrée.

La dîme

³⁰ Tu leur diras: Quand vous en aurez prélevé le meilleur, la dîme sera comptée aux Lévites comme le revenu de l'aire et comme le revenu de la cuve. ³¹ Vous la mangerez en un lieu quelconque, vous et votre maison; car c'est votre salaire pour le service que vous faites dans la tente d'assignation. ³² Vous ne serez chargés pour cela d'aucun péché, quand vous en aurez prélevé le meilleur, vous ne profanerez point les offrandes saintes des enfants d'Israël, et vous ne mourrez point.

18:26 Les Lévites numéroté 22 000 hommes de plus d'un mois (3:34); ils étaient à recevoir la dîme de 600 000 hommes adultes des autres tribus (1:46). Cela peut paraître comme signifiant que les Lévites devaient être bien approvisionné. Toutefois, il est plus probable que ceci est un exemple d'où Dieu a prévu l'échec probable de Son peuple à obéir Sa loi entièrement, et a écrit la loi dans cet esprit. En cela, nous voyons Sa sensibilité à notre échec humain.

18:30 *La dîme sera comptée aux Lévites* - et non pas les sacrificateurs. Les sacrificateurs vivaient en mangeant les sacrifices qui était offert par les Israélites. Il est donc incorrect pour les dirigeants d'église modernes d'exiger une dîme être versée à eux parce qu'ils sont l'équivalent des sacrificateurs. En tout cas, nous sommes un saint sacerdoce (1 Pi 2:5). Les dîmes étaient produits de la terre, pas de l'argent; bien que voyant que l'argent existait dans une certaine forme, Dieu aurait pu commandé que l'argent leur fût donné. Mais la dîme était des produits agricoles, simplement pour que les Lévites eussent quelque chose à manger comme ils se sont concentrés sur le service de Dieu - pas pour leur rendre riches.

CHAPITRE 19 avr 4**La vache rousse**

L'Éternel parla à Moïse et à Aaron, et dit: ² Voici ce qui est ordonné par la loi que l'Éternel a prescrite, en disant: Parle aux enfants d'Israël, et qu'ils t'amènent une vache rousse, sans tache, sans défaut corporel, et qui n'ait point porté le joug. ³ Vous la remettrez au sacrificateur Éléazar, qui la fera sortir du camp, et on l'égorgera devant lui. ⁴ Le sacrificateur Éléazar prendra du sang de la vache avec le doigt, et il en fera sept fois l'aspersion sur le devant de la tente d'assignation. ⁵ On brûlera la vache sous ses yeux; on brûlera sa peau, sa chair et son sang, avec ses excréments. ⁶ Le sacrificateur prendra du bois de cèdre, de l'hysope et du cramoisi, et il les jettera au milieu des flammes qui consumeront la vache. ⁷ Le sacrificateur lavera ses vêtements, et lavera son corps dans l'eau; puis il rentrera dans le camp, et sera impur jusqu'au soir. ⁸ Celui qui aura brûlé la vache lavera ses vêtements dans l'eau, et lavera son

corps dans l'eau; et il sera impur jusqu'au soir. ⁹ Un homme pur recueillera la cendre de la vache, et la déposera hors du camp, dans un lieu pur; on la conservera pour l'assemblée des enfants d'Israël, afin d'en faire l'eau de purification. C'est une eau expiatoire. ¹⁰ Celui qui aura recueilli la cendre de la vache lavera ses vêtements, et sera impur jusqu'au soir. Ce sera une loi perpétuelle pour les enfants d'Israël et pour l'étranger en séjour au milieu d'eux. ¹¹ Celui qui touchera un mort, un corps humain quelconque, sera impur pendant sept jours. ¹² Il se purifiera avec cette eau le troisième jour et le septième jour, et il sera pur; mais, s'il ne se purifie pas le troisième jour et le septième jour, il ne sera pas pur. ¹³ Celui qui touchera un mort, le corps d'un homme qui sera mort, et qui ne se purifiera pas, souille le tabernacle de l'Éternel; celui-là sera retranché d'Israël. Comme l'eau de purification n'a pas été répandue sur lui, il est impur, et son impureté est encore sur lui. ¹⁴ Voici la loi.

19:2 Ce sacrifice était de fournir la purification de la mort par ses cendres, qui devaient être mélangés avec de l'eau (:9), peut-être l'eau vive à partir de la roche, qui les suivait à travers le désert - pour quelle autre source de « l'eau vive [Héb: l'eau jaillissant] » (:17) pourraient-ils avoir eu dans le désert? Il parle très clairement de la mort de Jésus-Christ; car il était sans défaut et n'a jamais été sous le joug du péché; Lui aussi fut tué à l'extérieur du camp d'Israël (:3 cf Héb 13:12). Héb 9:13 fait allusion spécifiquement à la façon dont les cendres de cette vache étaient typiques du sacrifice de Jésus-Christ.

19:6 *Bois de cèdre, et de l'hysope, et du cramoisi* – qui, tous sont associés à la crucifixion de Jésus-Christ.

19:13 Le sacrifice de la vache rousse, comme celui de Jésus-Christ, devient significative et efficace pour l'individu lorsqu'il est mélangé avec de l'eau, ce qui pourrait suggérer notre besoin de s'approprier le sacrifice de Jésus-Christ par le baptême.

Lorsqu'un homme mourra dans une tente, quiconque entrera dans la tente, et quiconque se trouvera dans la tente, sera impur pendant sept jours. ¹⁵ Tout vase découvert, sur lequel il n'y aura point de couvercle attaché, sera impur. ¹⁶ Quiconque touchera, dans les champs, un homme tué par l'épée, ou un mort, ou des ossements humains, ou un sépulcre, sera impur pendant sept jours. ¹⁷ On prendra, pour celui qui est impur, de la cendre de la victime expiatoire qui a été brûlée, et on mettra dessus de l'eau vive dans un vase. ¹⁸ Un homme pur prendra de l'hysope, et la trempera dans l'eau; puis il en fera l'aspersion sur la tente, sur tous les ustensiles, sur les personnes qui sont là, sur celui qui a touché des ossements, ou un homme tué, ou un mort, ou un sépulcre. ¹⁹ Celui qui est pur fera l'aspersion sur celui qui est impur, le troisième jour et le septième jour, et il le purifiera le septième jour. Il lavera ses vêtements, et se lavera dans l'eau; et le soir, il sera pur. ²⁰ Un homme qui sera impur, et qui ne se purifiera pas, sera retranché

du milieu de l'assemblée, car il a souillé le sanctuaire de l'Éternel; comme l'eau de purification n'a pas été répandue sur lui, il est impur. ²¹ Ce sera pour eux une loi perpétuelle. Celui qui fera l'aspersion de l'eau de purification lavera ses vêtements, et celui qui touchera l'eau de purification sera impur jusqu'au soir. ²² Tout ce que touchera celui qui est impur sera souillé, et la personne qui le touchera sera impure jusqu'au soir.

CHAPITRE 20 avr 5

Les eaux de Meriba

Toute l'assemblée des enfants d'Israël arriva dans le désert de Tsin le premier mois, et le peuple s'arrêta à Kadès. C'est là que mourut Marie, et qu'elle fut enterrée. ² Il n'y avait point d'eau pour l'assemblée; et l'on se souleva contre Moïse et Aaron. ³ Le peuple chercha querelle à Moïse. Ils dirent: Que n'avons-nous expiré, quand nos frères expirèrent devant l'Éternel? ⁴ Pourquoi avez-vous fait venir l'assemblée de l'Éternel dans ce désert, pour que nous y mourions,

19:21 *Une loi perpétuelle* - l'implication est que ce processus de purification des résultats de la mort serait permanente; mais le style de la commande pour Éléazar de tuer la vache rousse (:2,3) semble suggérer que une seul vache rousse était tué à jamais. Il n'y a pas de commande pour continuer à tuer une vache rousse, ni par qui ou à quelle fréquence il doit être fait. Le récit peut être encadrée de présenter le résultat du sacrifice de la vache rousse comme si elle fut à jamais, caractérisant clairement le sacrifice de Jésus-Christ. Une autre option est que l'ensemble de ce rituel doit être compris dans le contexte de la mort de tant d'Israélites dans la rébellion décrits dans le chap 16. Les chapitres 17 et 18 fournissent la réponse aux préoccupations des peuples découlant de cet incident, et le chapitre 19 peuvent également être dans cette contexte - décrivant la manière d'éviter la souillure par tous les cadavres qui moururent de la plaie.

nous et notre bétail? ⁵ Pourquoi nous avez-vous fait monter hors d'Égypte, pour nous amener dans ce méchant lieu? Ce n'est pas un lieu où l'on puisse semer, et il n'y a ni figuier, ni vigne, ni grenadier, ni d'eau à boire. ⁶ Moïse et Aaron s'éloignèrent de l'assemblée pour aller à l'entrée de la tente d'assignation. Ils tombèrent sur leur visage; et la gloire de l'Éternel leur apparut. ⁷ L'Éternel parla à Moïse, et dit: ⁸ Prends la verge, et convoque l'assemblée, toi et ton frère Aaron. Vous parlerez en leur présence au rocher, et il donnera ses eaux; tu feras sortir pour eux de l'eau du rocher, et tu abreuveras l'assemblée et leur bétail. ⁹ Moïse prit la verge qui était devant l'Éternel, comme l'Éternel le lui avait ordonné. ¹⁰ Moïse et Aaron convoquèrent l'assemblée en face du rocher. Et Moïse leur dit: Écoutez donc, re-

belles! Est-ce de ce rocher que nous vous ferons sortir de l'eau? ¹¹ Puis Moïse leva la main et frappa deux fois le rocher avec sa verge. Il sortit de l'eau en abondance. L'assemblée but, et le bétail aussi. ¹² Alors l'Éternel dit à Moïse et à Aaron: Parce que vous n'avez pas cru en moi, pour me sanctifier aux yeux des enfants d'Israël, vous ne ferez point entrer cette assemblée dans le pays que je lui donne. ¹³ Ce sont les eaux de Meriba, où les enfants d'Israël contestèrent avec l'Éternel, qui fut sanctifié en eux. ¹⁴ De Kadès, Moïse envoya des messagers au roi d'Édom, pour lui dire: Ainsi parle ton frère Israël: Tu sais toutes les souffrances que nous avons éprouvées. ¹⁵ Nos pères descendirent en Égypte, et nous y demeurâmes longtemps. Mais les Égyptiens nous ont maltraités, nous et nos pères. ¹⁶ Nous avons crié à l'Éternel, et il a

20:6 Lorsque nous sommes confrontés à la critique et à l'agression déraisonnable, même de ceux parmi le peuple de Dieu, notre réponse doit être de ne pas rétorquer immédiatement, mais prendre la situation à Dieu.

20:11 Moïse avait déjà frappé le rocher et l'eau est sorti (Ex 17:6), mais cette fois il fut demandé à la parler - mais à la place - il la frapper. Il devenait trop familier avec Dieu, en supposant qu'il pouvait faire ce qu'il voulait sans respect prudent pour la parole de Dieu. Il omit de croire en la puissance de la parole (:12), effectivement il se révolta contre le commandement (27:14); il supposa que l'obéissance détaillée n'était pas nécessaire au commandement de Dieu; et il donna l'impression qu'il plutôt que Dieu donnait l'eau: « Est-ce de ce rocher que nous vous ferons sortir de l'eau? » (:10). Une phrase en colère peut révéler beaucoup au sujet de nos attitudes. Moïse avait précédemment demandé qu'il soit exclu d'entrer dans le pays promis afin qu'Israël puisse entrer (Ex 32:32 voir la commentaire). D'une manière étrange, cette prière était entendue. Bien que Moïse ait péché, à plusieurs reprises, nous lisons que il: « n'y entrera point » (Dt 1:37; 3:26; 4:21). Ils sont blâmés pour le provoquer à parler mal (Ps 106:33). Dieu agit par nos péchés dans une manière étrange; et ce que nous demandons dans la prière, nous avons une façon de recevoir, en essence.

20:12 Bien que Moïse ne crût pas en Dieu, comme il aurait dû, Dieu fit le miracle quand même. Il est prêt à accepter la foi, même la foi imparfaite.

entendu notre voix. Il a envoyé un ange, et nous a fait sortir de l'Égypte. Et voici, nous sommes à Kadès, ville à l'extrémité de ton territoire. ¹⁷ Laisse-nous passer par ton pays; nous ne traverserons ni les champs, ni les vignes, et nous ne boirons pas l'eau des puits; nous suivrons la route royale, sans nous détourner à droite ou à gauche, jusqu'à ce que nous ayons franchi ton territoire. ¹⁸ Édom lui dit: Tu ne passeras point chez moi, sinon je sortirai à ta rencontre avec l'épée. ¹⁹ Les enfants d'Israël lui dirent: Nous monterons par la grande route; et, si nous buvons de ton eau, moi et mes troupeaux, j'en paierai le prix; je ne ferai que passer avec mes pieds, pas autre chose. ²⁰ Il répondit: Tu ne passeras pas! Et Édom sortit à sa rencontre avec un peuple nombreux et à main forte. ²¹ Ainsi Édom refusa de donner passage à Israël par son territoire. Et Israël se détourna de lui. ²² Toute l'assemblée des enfants d'Israël partit de Kadès, et arriva à la montagne de Hor. ²³ L'Éternel dit à Moïse et à Aaron, vers la montagne de Hor, sur la frontière du pays d'Édom: ²⁴ Aaron va être recueilli auprès de son peuple; car il n'entrera point dans le pays que je donne aux enfants d'Israël, parce que vous avez été rebelles à

mon ordre, aux eaux de Meriba. ²⁵ Prends Aaron et son fils Éléazar, et fais-les monter sur la montagne de Hor. ²⁶ Dépouille Aaron de ses vêtements, et fais-les revêtir à Éléazar, son fils. C'est là qu'Aaron sera recueilli et qu'il mourra. ²⁷ Moïse fit ce que l'Éternel avait ordonné. Ils montèrent sur la montagne de Hor, aux yeux de toute l'assemblée. ²⁸ Moïse dépouilla Aaron de ses vêtements, et les fit revêtir à Éléazar, son fils. Aaron mourut là, au sommet de la montagne. Moïse et Éléazar descendirent de la montagne. ²⁹ Toute l'assemblée vit qu'Aaron avait expiré, et toute la maison d'Israël pleura Aaron pendant trente jours.

CHAPITRE 21 avr 5

Le serpent d'airain

Le roi d'Arad, Cananéen, qui habitait le midi, apprit qu'Israël venait par le chemin d'Atharim. Il combattit Israël, et emmena des prisonniers. ² Alors Israël fit un vœu à l'Éternel, et dit: Si tu livres ce peuple entre mes mains, je dévouerai ses villes par interdit. ³ L'Éternel entendit la voix d'Israël, et livra les Cananéens. On les dévoua par interdit, eux et leurs villes; et l'on nomma ce lieu Horma. ⁴ Ils partirent de la montagne de Hor par le chemin de la mer Rouge, pour contourner le pays d'Édom. Le peuple

20:21 Peu de temps après cet incident, Israël reçut l'ordre: « tu n'auras point en abomination l'Édomite » (Dt 23:7) - Bien que ce soit ce que Édom avait fait à eux. Nous ne sommes pas à traiter les autres comme ils nous traitent, mais laisser leur jugement avec Dieu. Ces incidents ont eu lieu en la 40e année de leurs voyage dans le désert 33:38, et les commandes du Deutéronome étaient donnés au même temps.

21:4 *Par le chemin de la mer Rouge* - leur route a causé les Israélites de repasser la

s'impatiente en route, ⁵ et parla contre Dieu et contre Moïse: Pourquoi nous avez-vous fait monter hors d'Égypte, pour que nous mourions dans le désert? car il n'y a point de pain, et il n'y a point d'eau, et notre âme est dégoûtée de cette misérable nourriture. ⁶ Alors l'Éternel envoya contre le peuple des serpents brûlants; ils mordirent le peuple, et il mourut beaucoup de gens en Israël. ⁷ Le peuple vint à Moïse, et dit: Nous avons péché, car nous avons parlé contre l'Éternel et contre toi. Prie l'Éternel, afin qu'il éloigne de nous ces serpents. Moïse pria pour le peuple. ⁸ L'Éternel dit à Moïse: Fais-toi un serpent brûlant, et place-le sur une perche; quiconque aura été mordu, et le re-

mer Rouge, et de retourner vers l'Égypte. Cela peut avoir été le déclencheur psychologique pour leur désir de retour en Égypte (:5). Nous devons essayer d'éviter les choses et les situations qui peuvent stimuler le désir de quitter le chemin au royaume de Dieu et de retourner dans le monde.

21:7 *Moïse pria pour le peuple* - Auparavant, dans de telles situations, Dieu venait d'accepter les prières de Moïse. Mais maintenant, Il demandait le peuple de faire un effort plus personnelle pour démontrer leur foi. En faisant rapidement une demande pour la médiation de Jésus-Christ dans le cas du péché peut parfois recevoir une réponse de Dieu qui nous demande, de faire un effort plus concret et à réfléchir plus profondément au sujet de notre péché.

21:8 Ceci est interprété en Jean 3:14-16 comme un symbole de Jésus-Christ élevé sur le croix/le poteau; en regardant vers le serpent est considéré comme la foi en Lui; et la guérison de la morsure de serpent la vie éternelle. Ceci est une autre raison de penser que « la croix » de Jésus-Christ n'était pas selon la conception traditionnelle; le mot grec *stauros* traduit par croix signifie un tronc d'arbre ou un poteau. Le serpent était un symbole du péché, mais pour ainsi dire il (le serpent / le péché) était mort en Jésus-Christ. Comme Il pendait là sur la croix/le poteau, Il était si profondément identifié avec nos péchés (bien que il n'eût jamais péché) qu'un serpent peut légitimement être utilisé comme un symbole pour Lui. Nous sommes dans la même position comme les Israélites, en sentant le venin mortel en eux et sachant qu'ils avaient peu de temps restant dans cette vie, tout en reconnaissant qu'ils avaient péché et mérité la mort et pourtant ils ne veulent pas mourir. Dans un campement de plus de trois millions de personnes vivant dans des logements de plain-pied, à savoir des tentes, il aurait pris certaines d'entre eux plusieurs kilomètres à pied pour aller au serpent d'airain. Pour marcher lorsque vous avez été mordu par un serpent est dangereux; vous ne devez pas permettre votre cœur de travailler plus que nécessaire afin que le venin ne se propage pas. Ils ont donc été commandés à faire ce qui est contre-instinctive, ce qui est totalement contre la sagesse du monde. Notre foi en Jésus-Christ est similaire. Mais il se pourrait que le peuple était informés de l'existence du serpent d'airain, et a dû se tourner vers le serpent en la foi dans l'endroit où ils étaient, croyant qu'il était là, bien que ils ne puissent pas le voir. Nous pouvons imaginer le soulagement du peuple, quand ils sentaient la température subsider et la fièvre partir; et leur gratitude après, jurant de donner leurs vies sauvées à Dieu et de ne se rebeller pas à nouveau. Ceux-ci devraient être nos émotions comme nous réfléchissons sur notre salut en Jésus-Christ.

gardera, conservera la vie. ⁹ Moïse fit un serpent d'airain, et le plaça sur une perche; et quiconque avait été mordu par un serpent, et regardait le serpent d'airain, conservait la vie.

Les voyages d'Israël

¹⁰ Les enfants d'Israël partirent, et ils campèrent à Oboth. ¹¹ Ils partirent d'Oboth et ils campèrent à Ijjé Abarim, dans le désert qui est vis-à-vis de Moab, vers le soleil levant. ¹² De là ils partirent, et ils campèrent dans la vallée de Zéred. ¹³ De là ils partirent, et ils campèrent de l'autre côté de l'Arnon, qui coule dans le désert en sortant du territoire des Amoréens; car l'Arnon est la frontière de Moab, entre Moab et les Amoréens. ¹⁴ C'est pourquoi il est dit dans le livre des Guerres de l'Éternel: Vaheb en Supha, et les torrents de l'Arnon, ¹⁵ et le cours des torrents, qui s'étend du côté d'Ar et touche à la frontière de Moab. ¹⁶ De là ils allèrent à Beer. C'est ce Beer, où l'Éternel dit à Moïse: Rassemble le peuple, et je leur donnerai de l'eau. ¹⁷ Alors Israël chanta ce cantique: Monte, puits! Chantez en son honneur! ¹⁸ Puits, que des princes ont creusé, Que les grands du peuple ont creusé, Avec le sceptre, avec leurs bâtons! ¹⁹ Du désert ils allèrent à Matthana; de Matthana, à Nahaliel; de Nahaliel, à Bamoth; ²⁰ de Bamoth, à la vallée qui est dans le territoire de Moab, au sommet du Pisga, en regard du désert. ²¹ Israël envoya des messagers à Sihon, roi des Amoréens, pour lui dire:

²² Laisse-moi passer par ton pays; nous n'entrerons ni dans les champs, ni dans les vignes, et nous ne boirons pas l'eau des puits; nous suivrons la route royale, jusqu'à ce que nous ayons franchi ton territoire. ²³ Sihon n'accorda point à Israël le passage sur son territoire; il rassembla tout son peuple, et sortit à la rencontre d'Israël, dans le désert; il vint à Jahats, et combattit Israël. ²⁴ Israël le frappa du tranchant de l'épée et s'empara de son pays depuis l'Arnon jusqu'au Jabbok, jusqu'à la frontière des enfants d'Ammon; car la frontière des enfants d'Ammon était fortifiée. ²⁵ Israël prit toutes les villes, et s'établit dans toutes les villes des Amoréens, à Hesbon et dans toutes les villes de son ressort. ²⁶ Car Hesbon était la ville de Sihon, roi des Amoréens; il avait fait la guerre au précédent roi de Moab, et lui avait enlevé tout son pays jusqu'à l'Arnon. ²⁷ C'est pourquoi les poètes disent: Venez à Hesbon! Que la ville de Sihon soit rebâtie et fortifiée! ²⁸ Car il est sorti un feu de Hesbon, une flamme de la ville de Sihon; elle a dévoré Ar Moab, les habitants des hauteurs de l'Arnon. ²⁹ Malheur à toi, Moab! Tu es perdu, peuple de Kemosch! Il a fait de ses fils des fuyards, et il a livré ses filles captives à Sihon, roi des Amoréens. ³⁰ Nous avons lancé sur eux nos traits: de Hesbon à Dibon tout est détruit; nous avons étendu nos ravages jusqu'à Nophach, jusqu'à Médeba. ³¹ Israël s'établit dans le pays des Amoréens. ³² Moïse

envoya reconnaître Jaezer; et ils prirent les villes de son ressort, et chassèrent les Amoréens qui y étaient. ³³ Ils changèrent ensuite de direction, et montèrent par le chemin de Basan. Og, roi de Basan, sortit à leur rencontre, avec tout son peuple, pour les combattre à Édréi. ³⁴ L'Éternel dit à Moïse: Ne le crains point; car je le livre entre tes mains, lui et tout son peuple, et son pays; tu le traiteras comme tu as traité Sihon, roi des Amoréens, qui habitait à Hesbon. ³⁵ Et ils le battirent, lui et ses fils, et tout son peuple, sans en laisser échapper un seul, et ils s'emparèrent de son pays.

CHAPITRE 22 avr 6

Balak et Balaam

Les enfants d'Israël partirent, et ils campèrent dans les plaines de Moab, au delà du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho. ² Balak, fils de Tsippor, vit tout ce qu'Israël avait fait aux Amoréens. ³ Et Moab fut très effrayé en face d'un peuple aussi nombreux, il fut saisi de terreur en face des enfants d'Israël. ⁴ Moab dit aux anciens de Madian:

Cette multitude va dévorer tout ce qui nous entoure, comme le bœuf broute la verdure des champs. Balak, fils de Tsippor, était alors roi de Moab. ⁵ Il envoya des messagers auprès de Balaam, fils de Beor, à Pethor sur le fleuve, dans le pays des fils de son peuple, afin de l'appeler et de lui dire: Voici, un peuple est sorti d'Égypte, il couvre la surface de la terre, et il habite vis-à-vis de moi. ⁶ Viens, je te prie, maudis-moi ce peuple, car il est plus puissant que moi; peut-être ainsi pourrai-je le battre et le chasserai-je du pays, car je sais que celui que tu bénis est béni, et que celui que tu maudis est maudit. ⁷ Les anciens de Moab et les anciens de Madian partirent, ayant avec eux des présents pour le devin. Ils arrivèrent auprès de Balaam, et lui rapportèrent les paroles de Balak. ⁸ Balaam leur dit: Passez ici la nuit, et je vous donnerai réponse, d'après ce que l'Éternel me dira. Et les chefs de Moab restèrent chez Balaam. ⁹ Dieu vint à Balaam, et dit: Qui sont ces hommes que tu as chez toi? ¹⁰ Balaam répondit à Dieu: Balak, fils de Tsippor, roi de

22:3 La crainte des tribus entourant Israël est souligné en le récit mais Israël était si craintif *d'eux*. Les obstacles qui arrêtent notre héritage du royaume de Dieu ne sont pas aussi insurmontables qu'ils apparaissent.

22:7 La leçon simple est que la bénédiction de Dieu est une de ces choses l'argent ne peut acheter.

22:8 *Passez ici la nuit* - Il devrait sûrement avoir les renvoya immédiatement. Il savait que celui qui a maudit la postérité d'Abraham serait maudit, et avait eu l'expérience de ceci (:6; Genèse 12:3). Le plus longtemps nous gardons la possibilité de pécher devant nous, le plus c'est probable que nous pécherons.

22:9 *Qui sont ces hommes que tu as chez toi?* - Dieu savait. Il était une question rhétorique, qui était conçu pour faire Balaam reflètent que ici, dans sa maison, il avait les ennemis du peuple de Dieu. Dieu fait parfois nous réfléchir, pour nous mettrons en mots la situation nous nous trouvons.

Moab, les a envoyés pour me dire: ¹¹ Voici, un peuple est sorti d'Égypte, et il couvre la surface de la terre; viens donc, maudis-le; peut-être ainsi pourrai-je le combattre, et le chasserai-je. ¹² Dieu dit à Balaam: Tu n'iras point avec eux; tu ne maudiras point ce peuple, car il est béni. ¹³ Balaam se leva le matin, et il dit aux chefs de Balak: Allez dans votre pays, car l'Éternel refuse de me laisser aller avec vous. ¹⁴ Et les princes de Moab se levèrent, retournèrent auprès de Balak, et dirent: Balaam a refusé de venir avec nous. ¹⁵ Balak envoya de nouveau des chefs en plus grand nombre et plus considérés que les précédents. ¹⁶ Ils arrivèrent auprès de Balaam, et lui dirent: Ainsi parle Balak, fils de Tsippor: Que l'on ne t'empêche donc pas de venir vers moi; ¹⁷ car je te rendrai beaucoup d'honneurs, et je ferai tout ce que tu me diras; viens, je te prie, maudis-

moi ce peuple. ¹⁸ Balaam répondit et dit aux serviteurs de Balak: Quand Balak me donnerait sa maison pleine d'argent et d'or, je ne pourrais faire aucune chose, ni petite ni grande, contre l'ordre de l'Éternel, mon Dieu. ¹⁹ Maintenant, je vous prie, restez ici cette nuit, et je saurai ce que l'Éternel me dira encore. ²⁰ Dieu vint à Balaam pendant la nuit, et lui dit: Puisque ces hommes sont venus pour t'appeler, lève-toi, va avec eux; mais tu feras ce que je te dirai. ²¹ Balaam se leva le matin, sella son ânesse, et partit avec les chefs de Moab. ²² La colère de Dieu s'enflamma, parce qu'il était parti; et l'ange de l'Éternel se plaça sur le chemin, pour lui résister. Balaam était monté sur son ânesse, et ses deux serviteurs étaient avec lui. ²³ L'ânesse vit l'ange de l'Éternel qui se tenait sur le chemin, son épée nue dans la main; elle se détourna du chemin et

22:13 *L'Éternel refuse de me laisser aller avec vous* - Il y a un soupçon de ressentiment contre Dieu, ici; et Balaam aurait dû leur dit directement qu'il n'allait pas à maudire le peuple de Dieu. Il est un peu comme si nous nous excuser de faire quelque chose pécheresse en disant aux gens que notre religion stupide ne la permet pas - plutôt que de nous identifier personnellement à la raison pour laquelle nous ne la ferons pas.

22:19 *Maintenant, je vous prie, restez ici cette nuit* - Clairement Balaam voulait aller avec eux, parce qu'il aimait l'idée d'obtenir la richesse promise (2 Pi 2:15; Jude :11). S'il les avait renvoyé immédiatement, la crise spirituelle aurait passé. Mais à la place, Dieu a confirmé Balaam dans la manière de péché qu'il voulait aller - car maintenant Il permettait Balaam d'aller avec eux: « mais tu feras ce que je te dirai. » (:20). En allant avec eux - et ce était un très long voyage - Balaam allait plus loin dans la tentation. Ceci est un exemple du fait que tandis que le processus de la tentation est interne (Jacques 1:13-15), Dieu peut conduire les gens pécheresse plus loin dans les situations de tentation si cela est ce qu'ils veulent dans leurs cœurs. Par conséquent, nous devrions prier que Dieu: « ne nous induis pas en tentation » (Mt 6:13). Ainsi Dieu était en colère contre Balaam parce qu'il est allé (:22), même si Dieu lui a dit d'aller (:20) - Dieu l'a conduit plus loin dans la tentation, mais Il était irrité que Balaam est allé.

alla dans les champs. Balaam frappa l'ânesse pour la ramener dans le chemin. ²⁴ L'ange de l'Éternel se plaça dans un sentier entre les vignes; il y avait un mur de chaque côté. ²⁵ L'ânesse vit l'ange de l'Éternel; elle se serra contre le mur, et pressa le pied de Balaam contre le mur. Balaam la frappa de nouveau. ²⁶ L'ange de l'Éternel passa plus loin, et se plaça dans un lieu où il n'y avait point d'espace pour se détourner à droite ou à gauche. ²⁷ L'ânesse vit l'ange de l'Éternel, et elle s'abattit sous Balaam. La colère de Balaam s'enflamma, et il frappa l'ânesse avec un bâton. ²⁸ L'Éternel ouvrit la bouche de l'ânesse, et elle dit à Balaam: Que t'ai je fait, pour que tu m'aies frappée déjà trois fois? ²⁹ Balaam répondit à l'ânesse: C'est parce que tu t'es moquée de moi; si j'avais une épée dans la main, je te tuerais à l'instant. ³⁰ L'ânesse dit à Balaam: Ne suis-je pas ton ânesse, que tu as de tout temps montée jusqu'à ce jour? Ai-je l'habitude de te faire ainsi? Et il répondit: Non.

³¹ L'Éternel ouvrit les yeux de Balaam, et Balaam vit l'ange de l'Éternel qui se tenait sur le chemin, son épée nue dans la main; et il s'inclina, et se prosterna sur son visage. ³² L'ange de l'Éternel lui dit: Pourquoi as-tu frappé ton ânesse déjà trois fois? Voici, je suis sorti pour te résister, car c'est un chemin de perdition qui est devant moi. ³³ L'ânesse m'a vu, et elle s'est détournée devant moi déjà trois fois; si elle ne fût pas détournée de moi, je t'aurais même tué, et je lui aurais laissé la vie. ³⁴ Balaam dit à l'ange de l'Éternel: J'ai péché, car je ne savais pas que tu te fusses placé au-devant de moi sur le chemin; et maintenant, si tu me désapprouves, je m'en retournerai. ³⁵ L'ange de l'Éternel dit à Balaam: Va avec ces hommes; mais tu ne feras que répéter les paroles que je te dirai. Et Balaam alla avec les chefs de Balak. ³⁶ Balak apprit que Balaam arrivait, et il sortit à sa rencontre jusqu'à la ville de Moab qui est sur la limite de l'Arnon, à l'extrême frontière. ³⁷ Balak dit à Balaam:

22:24 Les deux fois Balaam confronte l'ange, mais sans le savoir, se réfèrent à les deux fois que les messagers de Balak étaient venus à lui. Balaam ne voit pas Dieu dans tout cela; et il était en colère avec l'âne pour percevoir Dieu dans une situation où il ne pouvait pas percevoir Dieu.

22:29 *Si j'avais une épée dans la main, je te tuerais à l'instant* - quelques instants plus tard, Balaam voit l'Ange avec une épée dans sa main, avec l'intention de le tuer, mais s'abstenant par la grâce. Dieu essayait d'enseigner Balaam qu'Il est gracieux.

22:34 *Si tu me désapprouves, je m'en retournerai* - encore Balaam ne comprend pas. Assurément, il savait que son voyage déplait l'Éternel. Parfois, les gens sont arrêtés par Dieu sur le chemin ils ont choisi, et encore ils refusent de comprendre. Ils sont aveuglés par la circonstance immédiat plutôt que voyant la perspective de Dieu.

22:35 Encore une fois Dieu l'amène plus loin dans la tentation, car il n'a pas décidé de rentrer chez lui. Dieu l'encourageait sur la chemin destructrice qu'il a choisi.

N'ai-je pas envoyé auprès de toi avec instance pour t'appeler? Pourquoi n'es-tu pas venu vers moi? Ne puis-je donc pas te traiter avec honneur? ³⁸ Balaam dit à Balak: Voici, je suis venu vers toi; maintenant, me sera-t-il permis de dire quoi que ce soit? Je dirai les paroles que Dieumettra dans ma bouche. ³⁹ Balaam alla avec Balak, et ils arrivèrent à Kirjath Hutsoth. ⁴⁰ Balak sacrifia des bœufs et des brebis, et il en envoya à Balaam et aux chefs qui étaient avec lui. ⁴¹ Le matin, Balak prit Balaam, et le fit monter à Bamoth Baal, d'où Balaam vit une partie du peuple.

CHAPITRE 23 avr 6

Balaam prononce son oracle

Balaam dit à Balak: Bâti-moi ici sept autels, et prépare-moi ici sept taureaux et sept béliers. ² Balak fit ce que Balaam avait dit; et Balak et Balaam offrirent un taureau et un bélier sur chaque autel. ³ Balaam dit à Balak: Tiens-toi près de ton holocauste, et je m'éloignerai; peut-être que l'Éternel viendra à ma rencontre, et je te dirai ce qu'il me révélera. Et il alla sur un lieu élevé. ⁴ Dieu vint au-devant de Balaam, et Balaam lui dit: J'ai dressé sept autels, et j'ai offert un taureau et un bélier sur chaque autel. ⁵ L'Éternel mit des

paroles dans la bouche de Balaam, et dit: Retourne vers Balak, et tu parleras ainsi. ⁶ Il retourna vers lui; et voici, Balak se tenait près de son holocauste, lui et tous les chefs de Moab. ⁷ Balaam prononça son oracle, et dit: Balak m'a fait descendre d'Aram, Le roi de Moab m'a fait descendre des montagnes de l'Orient. - Viens, maudis-moi Jacob! Viens, sois irrité contre Israël! ⁸ Comment maudirais-je celui que Dieu n'a point maudit? Comment serais-je irrité quand l'Éternel n'est point irrité? ⁹ Je le vois du sommet des rochers, Je le contemple du haut des collines: C'est un peuple qui a sa demeure à part, Et qui ne fait point partie des nations. ¹⁰ Qui peut compter la poussière de Jacob, Et dire le nombre du quart d'Israël? Que je meure de la mort des justes, Et que ma fin soit semblable à la leur! ¹¹ Balak dit à Balaam: Que m'as-tu fait? Je t'ai pris pour maudire mon ennemi, et voici, tu le bénis! ¹² Il répondit, et dit: N'aurais-je pas soin de dire ce que l'Éternel met dans ma bouche? ¹³ Balak lui dit: Viens donc avec moi dans un autre lieu, d'où tu le verras; tu n'en verras qu'une partie, tu n'en verras pas la totalité. Et de là maudis-le-moi. ¹⁴ Il le mena au champ de Tsophim, sur le sommet du Pisga; il

23:12 Il est clair que Balaam ne voulait pas dire les mots qu'il a parler. Le processus de l'inspiration divine signifie que des hommes ont parlé la parole de Dieu, même contre leur volonté: «mais c'est poussés par le Saint Esprit que des hommes ont parlé de la part de Dieu » (2 Pi 1:19-21). La Bible est donc pas les paroles des hommes, mais celles de Dieu, et le fait que certains de ceux qui ont donné les paroles originales l'ont fait *contre leur propre volonté* - et Balaam serait un exemple classique - est la preuve que la Bible est en effet la Parole de Dieu et non pas des hommes.

bâtit sept autels, et offrit un taureau et un bélier sur chaque autel. ¹⁵ Balaam dit à Balak: Tiens-toi ici, près de ton holocauste, et j'irai à la rencontre de Dieu. ¹⁶ L'Éternel vint au-devant de Balaam; il mit des paroles dans sa bouche, et dit: Retourne vers Balak, et tu parleras ainsi. ¹⁷ Il retourna vers lui; et voici, Balak se tenait près de son holocauste, avec les chefs de Moab. Balak lui dit: Qu'est-ce que l'Éternel a dit? ¹⁸ Balaam prononça son oracle, et dit: Lève-toi, Balak, écoute! Prête-moi l'oreille, fils de Tsippor! ¹⁹ Dieu n'est point un homme pour mentir, ni fils d'un homme pour se repentir. Ce qu'il a dit, ne le fera-t-il pas? Ce qu'il a déclaré, ne l'exécutera-t-il pas? ²⁰ Voici, j'ai reçu l'ordre de bénir: Il a béni, je ne le révoquerai point. ²¹ Il n'aperçoit point d'iniquité en Jacob, Il ne voit point d'injustice en Israël; L'Éternel, son Dieu, est avec lui, Il est son roi,

l'objet de son allégresse. ²² Dieu les a fait sortir d'Égypte, Il est pour eux comme la vigueur du buffle. ²³ L'enchantement ne peut rien contre Jacob, ni la divination contre Israël; au temps marqué, il sera dit à Jacob et à Israël: Quelle est l'œuvre de Dieu. ²⁴ C'est un peuple qui se lève comme une lionne, et qui se dresse comme un lion; il ne se couche point jusqu'à ce qu'il ait dévoré la proie, et qu'il ait bu le sang des blessés. ²⁵ Balak dit à Balaam: Ne le maudis pas, mais du moins ne le bénis pas. ²⁶ Balaam répondit, et dit à Balak: Ne t'ai-je pas parlé ainsi: Je ferai tout ce que l'Éternel dira? ²⁷ Balak dit à Balaam: Viens donc, je te mènerai dans un autre lieu; peut être Dieu trouvera-t-il bon que de là tu me maudisses ce peuple. ²⁸ Balak mena Balaam sur le sommet du Peor, en regard du désert. ²⁹ Balaam dit à Balak: Bâtis-moi ici sept autels, et prépare-moi

23:19 *Pour se repentir* - Dieu se repent à propos de certaines choses en raison de Sa grande sensibilité à Son peuple; mais Il ne se repentira pas au sujet de Son amour pour eux (Malachie 3:6). Il ne décidera pas maintenant arbitrairement à maudire Son peuple bien-aimés.

Ce qu'il a dit, ne le fera-t-il pas? Ce qu'il a déclaré, ne l'exécutera-t-il pas? - Dieu avait promis de donner à Son peuple le pays promis, comme il a promis de nous donner le royaume de Dieu, et il n'y a aucune façon il reviendra sur cette promesse.

23:21 *Il n'aperçoit point d'iniquité en Jacob* - Il y avait en effet beaucoup d'iniquité en Jacob - notez comment l'ancien nom de Jacob est utilisé plutôt que le nouveau nom, Israël. Ils ont pris avec eux les dieux de l'Égypte, et le tabernacle d'un autre dieu ainsi que celui de l'Éternel (Actes 7:43). Mais Dieu: « n'aperçoit point » ce péché; ceci est un pressentiment de l'Ancien Testament de la « justice imputée » dont Paul parle en le Nouveau Testament. Dieu ne compte pas le péché, ne l'aperçoit point, dans Son peuple; pour cela est vraiment ce que l'amour signifie, voyant quelqu'un dans une façon positive et de: « n'aperçoit point » leur faiblesse.

23:26 *Ne t'ai-je pas parlé ainsi* - ici encore il y a un ressentiment en Balaam, répétant la parole de Dieu aux autres, mais pas personnellement identifiant avec elle, déplorant les limites d'elle.

ici sept taureaux et sept béliers.
³⁰ Balak fit ce que Balaam avait dit, et il offrit un taureau et un bélier sur chaque autel.

CHAPITRE 24 avr 7

Le troisième oracle de Balaam

Balaam vit que l'Éternel trouvait bon de bénir Israël, et il n'alla point comme les autres fois, à la rencontre des enchantements; mais il tourna son visage du côté du désert. ² Balaam leva les yeux, et vit Israël campé selon ses tribus. Alors l'esprit de Dieu fut sur lui. ³ Balaam prononça son oracle, et dit: Parole de Balaam, fils de Beor, Parole de l'homme qui a l'oeil ouvert, ⁴ Parole de celui qui entend les paroles de Dieu, De celui qui voit la vision du Tout Puissant, De celui qui se prosterne et dont les yeux s'ouvrent. ⁵ Qu'elles sont belles, tes tentes, ô Jacob! Tes demeures, ô Israël! ⁶ Elles s'étendent comme des vallées, Comme des jardins près d'un fleuve, Comme des aloès que l'Éternel a plantés, Comme des cèdres le long des eaux. ⁷ L'eau coule de ses seaux, Et sa semence est fécondée par d'abondantes eaux. Son roi s'élève au-dessus d'Agag, Et son royaume devient puissant. ⁸ Dieu l'a fait sortir d'Égypte, Il est pour lui

comme la vigueur du buffle. Il dévore les nations qui s'élèvent contre lui, Il brise leurs os, et les abat de ses flèches. ⁹ Il ploie les genoux, il se couche comme un lion, comme une lionne: Qui le fera lever? Béni soit quiconque te bénira, Et maudit soit quiconque te maudira! ¹⁰ La colère de Balak s'enflamma contre Balaam; il frappa des mains, et dit à Balaam: C'est pour maudire mes ennemis que je t'ai appelé, et voici, tu les as bénis déjà trois fois. ¹¹ Fuis maintenant, va-t'en chez toi! J'avais dit que je te rendrais des honneurs, mais l'Éternel t'empêche de les recevoir. ¹² Balaam répondit à Balak: Eh! n'ai-je pas dit aux messagers que tu m'as envoyés: ¹³ Quand Balak me donnerait sa maison pleine d'argent et d'or, je ne pourrais faire de moi-même ni bien ni mal contre l'ordre de l'Éternel; je répéterai ce que dira l'Éternel! ¹⁴ Et maintenant voici, je m'en vais vers mon peuple. Viens, je t'annoncerai ce que ce peuple fera à ton peuple dans la suite des temps. ¹⁵ Balaam prononça son oracle, et dit: Parole de Balaam, fils de Beor, Parole de l'homme qui a l'œil ouvert, ¹⁶ Parole de celui qui entend les paroles de Dieu, De celui qui connaît les desseins du Très Haut, De celui qui

24:5 *Qu'elles sont belles, tes tentes, ô Jacob!* - Dieu est décrit dans les prophètes comme étant dans l'amour avec Israël en ce moment (Éz 16:8), tout comme Il est avec nous sur notre voyage dans le désert (à savoir nos vies) vers Son royaume. Il « n'aperçoit point » leur péché (voir 23:21).

24:10 *Tu les as bénis déjà trois fois* - Balaam aurait dû percevoir que chaque fois qu'il essayait de maudire Israël, il a fini en les bénissant, c'était le même quand il a essayé trois fois de passer avec son âne le chemin que l'ange de Dieu bloquait. La même phrase « déjà trois fois » apparaît trois fois dans ce chapitre (22:28,32,33).

voit la vision du Tout Puissant, De celui qui se prosterne et dont les yeux s'ouvrent. ¹⁷ Je le vois, mais non maintenant, Je le contemple, mais non de près. Un astre sort de Jacob, Un sceptre s'élève d'Israël. Il perce les flancs de Moab, Et il abat tous les enfants de Seth. ¹⁸ Il se rend maître d'Édom, Il se rend maître de Séir, ses ennemis. Israël manifeste sa force. ¹⁹ Celui qui sort de Jacob règne en souverain, Il fait périr ceux qui s'échappent des villes. ²⁰ Balaam vit Amalek. Il prononça son oracle, et dit: Amalek est la première des nations, Mais un jour il sera détruit. ²¹ Balaam vit les Kéniens. Il prononça son oracle, et dit: Ta demeure est solide, Et ton nid posé sur le roc. ²² Mais le Kénien sera chassé, Quand l'Assyrien t'emmènera captif. ²³ Balaam prononça son oracle, et dit:

Hélas! qui vivra après que Dieu l'aura établi? ²⁴ Mais des navires viendront de Kittim, Ils humilieront l'Assyrien, ils humilieront l'Hébreu; Et lui aussi sera détruit. ²⁵ Balaam se leva, partit, et retourna chez lui. Balak s'en alla aussi de son côté.

CHAPITRE 25 avr 7

Israël s'attache à Baal Peor

Israël demeurait à Sittim; et le peuple commença à se livrer à la débauche avec les filles de Moab. ² Elles invitèrent le peuple aux sacrifices de leurs dieux; et le peuple mangea, et se prosterna devant leurs dieux. ³ Israël s'attacha à Baal Peor, et la colère de l'Éternel s'enflamma contre Israël. ⁴ L'Éternel dit à Moïse: Assemble tous les chefs du peuple, et fais pendre les coupables devant l'Éternel en face du soleil, afin que la colère

24:17 Cet astre et ce sceptre semblent bien faire référence au Messie d'Israël, le Seigneur Jésus-Christ. Il semble que Il remporte une victoire retentissante contre les ennemis arabes d'Israël, représentée ici par Moab, et être plus élevé que Agag (:7), ou Gog. (Éz 38:1-7) parle de ce dernier jour de conflit de Jésus-Christ avec Gog. Il semble qu'il y aura un conflit final au moment du retour de Jésus-Christ, par laquelle Il sauvera Israël de tous leurs ennemis environnants.

24:25 Nous apprenons de 31:16 et Apoc 2:14 qu'à cette époque, Balaam avait conseillé Balak à inciter Israël avec des prostituées de Moab, de sorte que le peuple seraient maudits par Dieu pour leur immoralité. Les événements du chap 25 étaient donc sur les conseils de Balaam. Cette stratégie reflète le désespoir de Balaam à recevoir la richesse qui était promis à lui par Balak, et la façon il a sacrifié le bien-être du peuple de Dieu sur cet autel. En essence, nous pouvons faire la même chose aujourd'hui.

25:3 Voir 24:25

Baal Peor - se réfère à Baal qui était adoré dans la ville de Peor, près du lieu où ils étaient maintenant demeurant (Dt 3:29; 4:46). Chaque ville et zone géographique avait ses propres dieux, un peu comme aujourd'hui, il y a une géographie à la religion, les différentes parties du monde ou même des régions d'un pays ont tendance d'avoir leurs religions locales. Le vrai Dieu et Sa vérité est la même dans le monde entier, ce qui permet une liaison internationale unique entre ceux qui le connaissent et sont en Son Fils (par le baptême).

ardente de l'Éternel se détourne d'Israël. ⁵ Moïse dit aux juges d'Israël: Que chacun de vous tue ceux de ses gens qui se sont attachés à Baal Peor. ⁶ Et voici, un homme des enfants d'Israël vint et amena vers ses frères une Madianite, sous les yeux de Moïse et sous les yeux de toute l'assemblée des enfants d'Israël, tandis qu'ils pleuraient à l'entrée de la tente d'assignation. ⁷ A cette vue, Phinéas, fils d'Éléazar, fils du sacrificateur Aaron, se leva du milieu de l'assemblée, et prit une lance, dans sa main. ⁸ Il suivit l'homme d'Israël dans sa tente, et il les perça tous les deux, l'homme d'Israël, puis la femme, par le bas-ventre. Et la plaie s'arrêta parmi les enfants d'Israël. ⁹ Il y en eut vingt-quatre mille qui moururent de la plaie. ¹⁰ L'Éternel parla à Moïse, et dit: ¹¹ Phinéas, fils d'Éléazar, fils du sacrificateur Aaron, a détourné ma fureur de dessus les enfants d'Israël, parce qu'il a été animé de mon zèle au milieu d'eux; et je n'ai point, dans ma colère, consumé les enfants d'Israël. ¹² C'est pourquoi tu diras que je traite avec lui une al-

liance de paix. ¹³ Ce sera pour lui et pour sa postérité après lui l'alliance d'un sacerdoce perpétuel, parce qu'il a été zélé pour son Dieu, et qu'il a fait l'expiation pour les enfants d'Israël. ¹⁴ L'homme d'Israël, qui fut tué avec la Madianite, s'appelait Zimri, fils de Salu; il était chef d'une maison paternelle des Siméonites. ¹⁵ La femme qui fut tuée, la Madianite, s'appelait Cozbi, fille de Tsur, chef des peuplades issues d'une maison paternelle en Madian. ¹⁶ L'Éternel parla à Moïse, et dit: ¹⁷ Traite les Madianites en ennemis, et tuez-les; ¹⁸ car ils se sont montrés vos ennemis, en vous séduisant par leurs ruses, dans l'affaire de Peor, et dans l'affaire de Cozbi, fille d'un chef de Madian, leur sœur, tuée le jour de la plaie qui eut lieu à l'occasion de Peor.

CHAPITRE 26 avr 8

Le dénombrement

A la suite de cette plaie, l'Éternel dit à Moïse et à Éléazar, fils du sacrificateur Aaron: ² Faites le dénombrement de toute l'assemblée des enfants d'Israël, depuis l'âge de

25:5 Cette commande n'a pas besoin d'être réalisée, car Phinéas a pris l'initiative en tuant les principaux délinquants (:7,8) et cet acte a si impressionné Dieu que la peste était terminée (:11). Ici, nous avons un exemple de la façon dont Dieu met en place un projet ou un objectif, mais est prêt à amender ou modifier en fonction de l'initiative humaine suggérant un autre, comme le fit Moïse plusieurs fois. Nous voyons donc ici comment Dieu est ouverte au dialogue, et une relation vivante avec Son peuple.

25:8 La lance reliant Juif et Gentil dans la mort pourrait être considéré comme préfigurant la croix de Jésus-Christ.

25:11 *Dans ma jalousie* (version Darby) – les sentiments de Dieu doivent être les nôtres. Son amour colossale pour Son peuple signifie qu'Il est donc jaloux de leurs dévotions à un autre dieu.

26:2 Ce dénombrement des gens avant qu'ils sont entrés dans le pays promis peut-être préfigure la manière que Dieu sera conscient du nombre exact de ceux qui entreront

vingt ans et au-dessus, selon les maisons de leurs pères, de tous ceux d'Israël en état de porter les armes.

³ Moïse et le sacrificateur Éléazar leur parlèrent dans les plaines de Moab, près du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho. Ils dirent: ⁴ On fera le dénombrement, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, comme l'Éternel l'avait ordonné à Moïse et aux enfants d'Israël, quand ils furent sortis du pays d'Égypte. ⁵ Ruben, premier-né d'Israël. Fils de Ruben: Hénoc de qui descend la famille des Hénokites; Pallu, de qui descend la famille des Palluites; ⁶ Hetsron, de qui descend la famille des Hetsronites; Carmi, de qui descend la famille des Carmites. ⁷ Ce sont là les familles des Rubénites: ceux dont on fit le dénombrement furent quarante-trois mille sept cent trente. ⁸ Fils de Pallu: Éliab. ⁹ Fils d'Éliab:

Nemuel, Dathan et Abiram. C'est ce Dathan et cet Abiram, qui étaient de ceux que l'on convoquait à l'assemblée, et qui se soulevèrent contre Moïse et Aaron, dans l'assemblée de Koré, lors de leur révolte contre l'Éternel. ¹⁰ La terre ouvrit sa bouche, et les engloutit avec Koré, quand moururent ceux qui s'étaient rassemblés, et que le feu consuma les deux cent cinquante hommes: ils servirent au peuple d'avertissement. ¹¹ Les fils de Koré ne moururent pas. ¹² Fils de Siméon, selon leurs familles: de Nemuel descend la famille des Nemuélites; de Jamin, la famille des Jaminites; de Jakin, la famille des Jakinites; ¹³ de Zérach, la famille des Zérachites; de Saül, la famille des Saülites. ¹⁴ Ce sont là les familles des Siméonites; vingt-deux mille deux cents. ¹⁵ Fils de Gad, selon leurs familles: de Tsephon de-

dans Son royaume au jour du jugement, lorsque Jésus-Christ reviendra. Ps 87:6 parle de: « l'Éternel enregistra les peuples (version Darby) » dans le dernier jour.

26:9 *Qui se soulevèrent contre Moïse... ils se soulevèrent contre l'Éternel* - Moïse manifesta l'Éternel et en ce sens, tout ce qui était fait à lui était faite à l'Éternel. Cela ne signifie pas que Moïse était l'Éternel lui-même en personne. De même Jésus-Christ a porté le Nom de Dieu (Jean 5:43), mais n'était pas Dieu en personne. Nous qui sommes baptisés dans le nom sommes dans la même situation - ce qui est fait à nous est fait à Dieu, et nos attitudes à ceux en Son Nom sont nos attitudes à Lui (Mt 25:40,43).

26:11 Les titres inspirés des Psaumes mentionnent parfois que le Psaume fut écrit par les fils de Koré. Ils se sont donc consacrés au service de Dieu, ne suivant pas le mauvais exemple de leur père. Nous en Jésus-Christ sommes une nouvelle création, et non pas les victimes de notre éducation ou de mauvais exemple parental.

26:14 Tous ces chiffres peuvent paraître sans importance, mais leur analyse permet de confirmer que la Bible nous lisons est en effet la parole inspirée de Dieu, car il y a tellement de confirmation secondaire de la vérité du récit fourni. La somme totale d'Israël à la fin de leurs voyages dans le désert était 1820 inférieure à ce qu'elle avait été au début, près de 40 ans auparavant. Mais la tribu de Siméon avait diminué de 37100 (voir 1:23). La peste du chap 25 avait tué 24000 personnes pour le péché de fornication avec les Moabites (25:9); mais le chef de cela était Zimri, un prince des Siméonites (25:14). Il est donc probable qu'il conduisit sa tribu dans l'orgie avec les Moabites, ce qui a entraîné à un si grand nombre d'entre eux étant tués.

scend la famille des Tsephonites; de Haggi, la famille des Haggites; de Schuni, la famille des Schunites; ¹⁶ d'Ozni, la famille des Oznites; d'Éri, la famille des Érites; ¹⁷ d'Arod, la famille des Arodites; d'Areéli, la famille des Areélites. ¹⁸ Ce sont là les familles des fils de Gad, d'après leur dénombrement: quarante mille cinq cents. ¹⁹ Fils de Juda: Er et Onan; mais Er et Onan moururent au pays de Canaan. ²⁰ Voici les fils de Juda, selon leurs familles: de Schéla descend la famille des Schélanites; de Pérets, la famille des Péretsites; de Zérach, la famille des Zérahites. ²¹ Les fils de Pérets furent: Hetsron, de qui descend la famille des Hetsronites; Hamul, de qui descend la famille des Hamulites. ²² Ce sont là les familles de Juda, d'après leur dénombrement: soixante-seize mille cinq cents. ²³ Fils d'Issacar, selon leurs familles: de Thola descend la famille des Tholaïtes; de Puva, la famille des Puvites; ²⁴ de Jaschub, la famille des Jaschubites; de Schimron, la famille des Schimronites. ²⁵ Ce sont là les familles d'Issacar, d'après leur dénombrement: soixante quatre mille trois cents. ²⁶ Fils de Zabulon, selon leurs familles: de Séred descend la famille des Sardites; d'Élon, la famille des Élonites; de Jahleel, la famille des Jahleélites. ²⁷ Ce sont là les familles des Zabulonites, d'après leur dénombrement: soixante mille cinq cents. ²⁸ Fils de Joseph, selon leurs familles: Manassé et Éphraïm.

²⁹ Fils de Manassé: de Makir descend la famille des Makirites. Makir engendra Galaad. De Galaad descend la famille des Galaadites. ³⁰ Voici les fils de Galaad: Jézer, de qui descend la famille des Jézerites; Hélek, la famille des Hélekites; ³¹ Asriel, la famille des Asriélites; Sichem, la famille des Sichémmites; ³² Schemida, la famille des Schemidaïtes; Hépher, la famille Héphrites. ³³ Tselophchad, fils de Hépher, n'eut point de fils, mais il eut des filles. Voici les noms des filles de Tselophchad: Machla, Noa, Hogla, Milca et Thirsta. ³⁴ Ce sont là les familles de Manassé, d'après leur dénombrement: cinquante-deux mille sept cents. ³⁵ Voici les fils d'Éphraïm, selon leurs familles: de Schutélach descend la famille des Schutalchites; de Béker, la famille des Bakrites; de Thachan, la famille des Thachanites. ³⁶ Voici les fils de Schutélach: d'Éran est descendue la famille des Éranites. ³⁷ Ce sont là les familles des fils d'Éphraïm, d'après leur dénombrement: trente-deux mille cinq cents. Ce sont là les fils de Joseph, selon leurs familles. ³⁸ Fils de Benjamin, selon leurs familles: de Béla descend la famille des Balites; d'Aschbel, la famille des Aschbélites; d'Achiram, la famille des Achiramites; ³⁹ de Schupham, la famille des Schuphamites; de Hupham, la famille des Huphamites. ⁴⁰ Les fils de Béla furent: Ard et Naaman. D'Ard descend la famille des Ardites; de Naaman, la famille des

Naamanites. ⁴¹ Ce sont là les fils de Benjamin, selon leurs familles et d'après leur dénombrement; quarante-cinq mille six cents. ⁴² Voici les fils de Dan, selon leurs familles: de Schucham descend la famille des Schuchamites. Ce sont là les familles de Dan, selon leurs familles. ⁴³ Total pour les familles des Schuchamites, d'après leur dénombrement: soixante-quatre mille quatre cents. ⁴⁴ Fils d'Aser, selon leurs familles: de Jimna descend la famille des Jimnites; de Jischvi, la famille des Jischvites; de Beria, la famille des Beriites. ⁴⁵ Des fils de Beria descendent: de Héber, la famille des Hébrites; de Malkiel, la famille des Malkiélites. ⁴⁶ Le nom de la fille d'Aser était Sérach. ⁴⁷ Ce sont là les familles des fils d'Aser, d'après leur dénombrement: cinquante-trois mille quatre cents. ⁴⁸ Fils de Nephthali, selon leurs familles: de Jahtseel descend la famille des Jahtseélites; de Guni, la famille des Gunites; ⁴⁹ de Jetser, la famille des Jitsrites; de Schillem, la famille des Schillémmites. ⁵⁰ Ce sont là les familles de Nephthali, selon leurs familles et d'après leur dénombrement: quarante-cinq mille quatre cents. ⁵¹ Tels sont ceux des enfants d'Israël dont on fit le dénombrement: six cent un mille sept cent trente. ⁵² L'Éternel parla à Moïse, et

dit: ⁵³ Le pays sera partagé entre eux, pour être leur propriété, selon le nombre des noms. ⁵⁴ A ceux qui sont en plus grand nombre tu donneras une portion plus grande, et à ceux qui sont en plus petit nombre tu donneras une portion plus petite; on donnera à chacun sa portion d'après le dénombrement. ⁵⁵ Mais le partage du pays aura lieu par le sort; ils le recevront en propriété selon les noms des tribus de leurs pères. ⁵⁶ C'est par le sort que le pays sera partagé entre ceux qui sont en grand nombre et ceux qui sont en petit nombre. ⁵⁷ Voici les Lévitites dont on fit le dénombrement, selon leurs familles: de Guerschon descend la famille des Guerschonites; de Kehath, la famille des Kehathites; de Merari, la famille des Merarites. ⁵⁸ Voici les familles de Lévi: la famille des Libnites, la famille des Hébronites, la famille des Machlites, la famille des Muschites, la famille des Korites. Kehath engendra Amram. ⁵⁹ Le nom de la femme d'Amram était Jokébed, fille de Lévi, laquelle naquit à Lévi, en Égypte; elle enfanta à Amram: Aaron, Moïse, et Marie, eur soeur. ⁶⁰ Il naquit à Aaron: Nadab et Abihu, Éléazar et Ithamar. ⁶¹ Nadab et Abihu moururent, lorsqu'ils apportèrent devant l'Éternel du feu étranger. ⁶² Ceux dont on fit le dénombrement, tous les mâles

26:43 Dan avait un seul fils, et pourtant à cette époque était devenue la deuxième plus grande tribu en Israël. Benjamin avait dix fils (Gen 46: 21), mais était maintenant l'une des plus petites tribus. Encore une fois, nous voyons comment Dieu ne fonctionne pas par la force humaine; le passage du temps révèle au fil des générations cette bénédiction humaine se fane.

depuis l'âge d'un mois et au-dessus, furent vingt-trois mille. Ils ne furent pas compris dans le dénombrement des enfants d'Israël, parce qu'il ne leur fut point donné de possession au milieu des enfants d'Israël. ⁶³ Tels sont ceux des enfants d'Israël dont Moïse et le sacrificateur Éléazar firent le dénombrement dans les plaines de Moab, près du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho. ⁶⁴ Parmi eux, il n'y avait aucun des enfants d'Israël dont Moïse et le sacrificateur Aaron avaient fait le dénombrement dans le désert de Sinai. ⁶⁵ Car l'Éternel avait dit: ils mourront dans le désert, et il n'en restera pas un, excepté Caleb, fils de Jephunné, et Josué, fils de Nun.

CHAPITRE 27 avr 9

Les filles de Tselophchad

Les filles de Tselophchad, fils de Hépher, fils de Galaad, fils de Makir, fils de Manassé, des familles de Manassé, fils de Joseph, et dont les noms étaient Machla, Noa, Hogla, Milca et Thirsta, ² s'approchèrent et se présentèrent devant

Moïse, devant le sacrificateur Éléazar, et devant les princes et toute l'assemblée, à l'entrée de la tente d'assignation. Elles dirent: ³ Notre père est mort dans le désert; il n'était pas au milieu de l'assemblée de ceux qui se révoltèrent contre l'Éternel, de l'assemblée de Koré, mais il est mort pour son péché, et il n'avait point de fils. ⁴ Pourquoi le nom de notre père serait-il retranché du milieu de sa famille, parce qu'il n'avait point eu de fils? Donne-nous une possession parmi les frères de notre père. ⁵ Moïse porta la cause devant l'Éternel. ⁶ Et l'Éternel dit à Moïse: ⁷ Les filles de Tselophchad ont raison. Tu leur donneras en héritage une possession parmi les frères de leur père, et c'est à elles que tu feras passer l'héritage de leur père. ⁸ Tu parleras aux enfants d'Israël, et tu diras: Lorsqu'un homme mourra sans laisser de fils, vous ferez passer son héritage à sa fille. ⁹ S'il n'a point de fille, vous donnerez son héritage à ses frères. ¹⁰ S'il n'a point de frères,

27:2 Considérant le statut inférieur des femmes à cette époque, nous voyons ici un louable esprit d'initiative et d'ambition spirituelle pour ces femmes à oser de demander une société dominée par les hommes de changer les règles pour leur permettre d'avoir un héritage. Nous voyons aussi comment Dieu et Moïse n'étaient pas du tout contre les femmes, et ont répondu positivement. Notez comment les femmes étaient autorisées à venir directement aux décideurs, sans avoir besoin de nommer un représentant masculin pour leur affaire, comme c'était souvent le cas à cette époque dans les cultures environnantes. La valeur de la personne humaine est constamment vu tout au long le Pentateuque. Ils ont demandé à ce sujet avant que la terre avait été possédée, reflétant la force de leur foi que Dieu accomplirait Sa promesse de donner à Son peuple le royaume / le pays promis; ils ont imaginé la vie là, et ont agi en conséquence avant même y arrivant, comme si la terre était déjà en leur possession - tout comme nous devrions.

vous donnerez son héritage aux frères de son père. ¹¹ S'il n'y a point de frères de son père, vous donnerez son héritage au plus proche parent dans sa famille, et c'est lui qui le possédera. Ce sera pour les enfants d'Israël une loi et un droit, comme l'Éternel l'a ordonné à Moïse.

Josué, fils de Nun

¹² L'Éternel dit à Moïse: Monte sur cette montagne d'Abarim, et regarde le pays que je donne aux enfants d'Israël. ¹³ Tu le regarderas; mais toi aussi, tu sera recueilli auprès de ton peuple, comme Aaron, ton frère, a été recueilli; ¹⁴ parce que vous avez été rebelles à mon ordre, dans le désert de Tsin, lors de la contestation de l'assemblée, et que vous ne m'avez point

sanctifié à leurs yeux à l'occasion des eaux. Ce sont les eaux de contestation, à Kadès, dans le désert de Tsin. ¹⁵ Moïse parla à l'Éternel, et dit: ¹⁶ Que l'Éternel, le Dieu des esprits de toute chair, établisse sur l'assemblée un homme ¹⁷ qui sorte devant eux et qui entre devant eux, qui les fasse sortir et qui les fasse entrer, afin que l'assemblée de l'Éternel ne soit pas comme des brebis qui n'ont point de berger. ¹⁸ L'Éternel dit à Moïse: Prends Josué, fils de Nun, homme en qui réside l'esprit; et tu poseras ta main sur lui. ¹⁹ Tu le placeras devant le sacrificateur Éléazar et devant toute l'assemblée, et tu lui donneras des ordres sous leurs yeux. ²⁰ Tu le rendras participant de ta dignité, afin que toute l'assemblée des enfants d'Israël l'écoute. ²¹ Il se présentera

27:11 On se demande pourquoi cette loi n'a pas été inclus dans la loi de Moïse. Peut-être Dieu l'avait réservé en potentiel, en attendant l'initiative de ces femmes?

27:13 Moïse voyant le pays promis, mais étant incapable de l'entrer lui-même préfigure la façon dont la loi de Moïse a donné une vue du salut, mais ne pouvait pas amener les gens au salut (Gal 3:24).

27:16 Nous voyons ici l'altruisme de Moïse, sa préoccupation était toujours pour le bien-être du peuple de Dieu plutôt que son propre statut. Il ne demanda pas qu'un de ses propres membres de famille à prendre le leadership; car il se rendit compte que le leadership spirituel doit être fondée sur la qualification spirituelle, pas de liens familiaux.

27:17 *Ne soit pas comme des brebis qui n'ont point de berger* - Cité par Jésus-Christ au sujet de la foule des Israélites dans le premier siècle (Mt 9:36). Il a vu clairement les personnes confuses, avec toutes leurs croyances et attitudes erronées, toujours la congrégation de Dieu. Nous apprenons aussi des paroles de Moïse et l'approbation de l'Éternel de celui, le peuple de Dieu a besoin des bergers. Il est un enseignement incontestable quant à la nécessité d'un leadership / un berger tout au long la Bible. Quand le peuple de Dieu sont sans chef, ils s'égarent.

27:18 Parce que Josué avait l'Esprit, Moïse fut dit de poser sa main sur lui. Pourtant, Dt 34:9 cite que Moïse posa ses mains sur lui, afin que Josué pourrait recevoir l'Esprit. Ici, nous voyons la spirale ascendante de la spiritualité en action - ceux qui sont de l'Esprit sont rendues plus spirituelle.

devant le sacrificateur Éléazar, qui consultera pour lui le jugement de l'urim devant l'Éternel; et Josué, tous les enfants d'Israël avec lui, et toute l'assemblée, sortiront sur l'ordre d'Éléazar et entreront sur son ordre. ²² Moïse fit ce que l'Éternel lui avait ordonné. Il prit Josué, et il le plaça devant le sacrificateur Éléazar et devant toute l'assemblée. ²³ Il posa ses mains sur lui, et lui donna des ordres, comme l'Éternel l'avait dit par Moïse.

CHAPITRE 28 avr 10

Le sacrifice consumé par le feu

L'Éternel parla à Moïse, et dit: **L**'Donne cet ordre aux enfants d'Israël, et dis-leur: ² Vous aurez soin de me présenter, au temps fixé, mon offrande, l'aliment de mes sacrifices consumés par le feu, et qui me sont d'une agréable odeur. ³ Tu leur diras: Voici le sacrifice con-

sumé par le feu que vous offrirez à l'Éternel: chaque jour, deux agneaux d'un an sans défaut, comme holocauste perpétuel. ⁴ Tu offriras l'un des agneaux le matin, et l'autre agneau entre les deux soirs, ⁵ et, pour l'offrande, un dixième d'épha de fleur de farine pétrie dans un quart de hin d'huile d'olives concassées. ⁶ C'est l'holocauste perpétuel, qui a été offert à la montagne de Sinaï; c'est un sacrifice consumé par le feu, d'une agréable odeur à l'Éternel. ⁷ La libation sera d'un quart de hin pour chaque agneau: c'est dans le lieu saint que tu feras la libation de vin à l'Éternel. ⁸ Tu offriras le second agneau entre les deux soirs, avec une offrande et une libation semblables à celles du matin; c'est un sacrifice consumé par le feu, d'une agréable odeur à l'Éternel. ⁹ Le jour du sabbat, vous offrirez deux ag-

28:3 Les commandes au sujet de l'holocauste perpétuel sont répétées plus souvent et en plus de détail en la loi de Moïse que celles de toute autre chose ou de toute autre offrande. Il est comme si Dieu perçoit la tendance probable de Son peuple à oublier les holocaustes perpétuels et de se concentrer plutôt sur ceux occasionnels; et à négliger les commandes sur le offrande de fleur de farine, qui était si petit et pourtant si précieux à Dieu. Il est souligné continuellement en la loi que ces holocauste perpétuel étaient: « qui me sont d'une agréable odeur » (:2). La spiritualité est la discipline quotidienne, et non pas seulement des actes occasionnels de dévotion; la prière horaire, la lecture de la Bible quotidienne, l'esprit spirituelle constante, plutôt que la fréquentation occasionnelle d'une réunion de l'assemblée des croyants. Quand Dieu demanda Israël plus tard « M'avez-vous fait des sacrifices et des offrandes pendant les quarante années du désert, maison d'Israël? » (Amos 5:25; Actes 7:42), la réponse implicite est que non, ils n'avaient pas. D'où cette répétition ici à la fin de la voyage dans le désert. Le but de leur étant donnée Canaan était qu'ils auraient un environnement dans lequel de garder les lois de Dieu (Ps 105:45). De même avec nous - si nous ne sommes pas intéressés à garder les principes de Dieu dans cette vie, il y aura peu de raison de notre étant dans le royaume de Dieu, qui est également un domaine dans lequel nous pouvons vivre parfaitement selon Ses principes.

28:9 Dans ce verset pour la seule fois dans la loi c'est souligné que les sacrifices du

neaux d'un an sans défaut, et, pour l'offrande, deux dixièmes de fleur de farine pétrie à l'huile, avec la libation. ¹⁰ C'est l'holocauste du sabbat, pour chaque sabbat, outre l'holocauste perpétuel et la libation. ¹¹ Au commencement de vos mois, vous offrirez en holocauste à l'Éternel deux jeunes taureaux, un bélier, et sept agneaux d'un an sans défaut; ¹² et, comme offrande pour chaque taureau, trois dixièmes de fleur de farine pétrie à l'huile; comme offrande pour le bélier, deux dixièmes de fleur de farine pétrie à l'huile; ¹³ comme offrande pour chaque agneau, un dixième de fleur de farine pétrie à l'huile. C'est un holocauste, un sacrifice consumé par le feu, d'une agréable odeur à l'Éternel. ¹⁴ Les libations seront d'un demi-hin de vin pour un taureau, d'un tiers de hin pour un bélier, et d'un quart de hin pour un agneau. C'est l'holocauste du commencement du mois, pour chaque mois, pour tous les mois de l'année. ¹⁵ On offrira à l'Éternel un bouc, en sacrifice d'expiation, outre l'holocauste perpétuel et la libation.

La Pâque de l'Éternel

¹⁶ Le premier mois, le quatorzième jour du mois, ce sera la Pâque de l'Éternel. ¹⁷ Le quinzième jour de ce mois sera un jour de fête. On

mangera pendant sept jours des pains sans levain. ¹⁸ Le premier jour, il y aura une sainte convocation: vous ne ferez aucune œuvre servile. ¹⁹ Vous offrirez en holocauste à l'Éternel un sacrifice consumé par le feu: deux jeunes taureaux, un bélier, et sept agneaux d'un an sans défaut. ²⁰ Vous y joindrez l'offrande de fleur de farine pétrie à l'huile, trois dixièmes pour un taureau, deux dixièmes pour un bélier, ²¹ et un dixième pour chacun des sept agneaux. ²² Vous offrirez un bouc en sacrifice d'expiation, afin de faire pour vous l'expiation. ²³ Vous offrirez ces sacrifices, outre l'holocauste du matin, qui est un holocauste perpétuel. ²⁴ Vous les offrirez chaque jour, pendant sept jours, comme l'aliment d'un sacrifice consumé par le feu, d'une agréable odeur à l'Éternel. On les offrira, outre l'holocauste perpétuel et la libation. ²⁵ Le septième jour, vous aurez une sainte convocation: vous ne ferez aucune œuvre servile. ²⁶ Le jour des prémices, où vous présenterez à l'Éternel une offrande, à votre fête des semaines, vous aurez une sainte convocation: vous ne ferez aucune œuvre servile. ²⁷ Vous offrirez en holocauste, d'une agréable odeur à l'Éternel, deux jeunes taureaux, un bélier, et sept agneaux d'un an. ²⁸ Vous

sabbat doivent inclure une offrande de fleur de farine, bien que ce principe eût été donné en 15:4. Le thème de ce chapitre est que les petites offrandes ne doivent pas être oubliés ni minimiser en importance.

28:24 *Outre l'holocauste perpétuel* - Il est si souvent souligné, à la fois dans ce chapitre et ailleurs, que ces offrandes continues ne doivent pas être oubliés au moment des plus grands festivals. Voir :3.

y joindrez l'offrande de fleur de farine pétrie à l'huile, trois dixièmes pour chaque taureau, deux dixièmes pour le béliér, ²⁹ et un dixième pour chacun des sept agneaux. ³⁰ Vous offrirez un bouc, afin de faire pour vous l'expiation. ³¹ Vous offrirez ces sacrifices, outre l'holocauste perpétuel et l'offrande. Vous aurez des agneaux sans défaut, et vous joindrez les libations.

CHAPITRE 29 avr 11

Le jour d'expiation

Le septième mois, le premier jour du mois, vous aurez une sainte convocation: vous ne ferez aucune œuvre servile. Ce jour sera publié parmi vous au son des trompettes. ² Vous offrirez en holocauste, d'une agréable odeur à l'Éternel, un jeune taureau, un béliér, et sept agneaux d'un an sans défaut. ³ Vous y joindrez l'offrande de fleur de farine pétrie à l'huile, trois dixièmes pour le taureau, deux dixièmes pour le béliér, ⁴ et un dixième pour chacun des sept ag-

neaux. ⁵ Vous offrirez un bouc en sacrifice d'expiation, afin de faire pour vous l'expiation. ⁶ Vous offrirez ces sacrifices, outre l'holocauste et l'offrande de chaque mois, l'holocauste perpétuel et l'offrande, et les libations qui s'y joignent, d'après les règles établies. Ce sont des sacrifices consumés par le feu, d'une agréable odeur à l'Éternel. ⁷ Le dixième jour de ce septième mois, vous aurez une sainte convocation, et vous humilierez vos âmes: vous ne ferez aucun ouvrage. ⁸ Vous offrirez en holocauste, d'une agréable odeur à l'Éternel, un jeune taureau, un béliér, et sept agneaux d'un an sans défaut. ⁹ Vous y joindrez l'offrande de fleur de farine pétrie à l'huile, trois dixièmes pour le taureau, ¹⁰ deux dixièmes pour le béliér, et un dixième pour chacun des sept agneaux. ¹¹ Vous offrirez un bouc en sacrifice d'expiation, outre le sacrifice des expiations, l'holocauste perpétuel et l'offrande, et les libations ordinaires.

28:31 *Vous les prendrez sans défaut* (version Darby) - chaque animal a un défaut d'une certaine façon, mais ils étaient d'offrir ce qui à leurs yeux était sans défaut. Tandis que nous sommes à offrir notre meilleur, il est seulement le meilleur à nos yeux, et est accepté uniquement par la grâce.

29:11 *Vous offrirez un bouc en sacrifice d'expiation* - Cet sacrifice d'expiation complémentaire sur le jour de l'Expiation n'est pas mentionnée dans la loi précédente au sujet de la jour de l'Expiation en Lévi chap 16. Parce que Israël avait échoué à faire les sacrifices au cours de la voyage dans le désert comme ils devraient avoir fait (voir: Amos 5:25), Dieu maintenant à la fin de la voyage dans le désert ajouta plus de sacrifices à faire. Peut-être les Israélites était à voir dans ce bouc un symbole de lui-même, digne seulement du rejet - le bouc étant un symbole des condamnés dans Mt 25:33; et « la victime expiatoire » en tant que représentant des péchés non pardonnés de la communauté entier.

Telle est le grand paradoxe - que ceux qui se considèrent comme rejetés seront acceptés, et ceux qui se considèrent comme accepté dans leur propre force sera rejeté.

La fête des tabernacles

¹² Le quinzième jour du septième mois, vous aurez une sainte convocation: vous ne ferez aucune œuvre servile. Vous célébrerez une fête en l'honneur de l'Éternel, pendant sept jours. ¹³ Vous offrirez en holocauste un sacrifice consumé par le feu, d'une agréable odeur à l'Éternel: treize jeunes taureaux, deux béliers, et quatorze agneaux d'un an sans défaut. ¹⁴ Vous y joindrez l'offrande de fleur de farine pétrie à l'huile, trois dixièmes pour chacun des treize taureaux, deux dixièmes pour chacun des deux béliers, ¹⁵ et un dixième pour chacun des quatorze agneaux. ¹⁶ Vous offrirez un bouc en sacrifice d'expiation, outre l'holocauste perpétuel, l'offrande et la libation. ¹⁷ Le second jour, vous offrirez douze jeunes taureaux, deux béliers, et quatorze agneaux d'un an sans défaut, ¹⁸ avec l'offrande et les libations pour les taureaux, les béliers et les agneaux, selon leur nombre, d'après les règles établies. ¹⁹ Vous offrirez un bouc en sacrifice d'expiation, outre l'holocauste perpétuel, l'offrande et la li-

bation. ²⁰ Le troisième jour, vous offrirez onze taureaux, deux béliers, et quatorze agneaux d'un an sans défaut, ²¹ avec l'offrande et les libations pour les taureaux, les béliers et les agneaux, selon leur nombre, d'après les règles établies. ²² Vous offrirez un bouc en sacrifice d'expiation, outre l'holocauste perpétuel, l'offrande et la libation. ²³ Le quatrième jour, vous offrirez dix taureaux, deux béliers, et quatorze agneaux d'un an sans défaut, ²⁴ avec l'offrande et les libations pour les taureaux, les béliers et les agneaux, selon leur nombre, d'après les règles établies. ²⁵ Vous offrirez un bouc en sacrifice d'expiation, outre l'holocauste perpétuel, l'offrande et la libation. ²⁶ Le cinquième jour, vous offrirez neuf taureaux, deux béliers, et quatorze agneaux d'un an sans défaut, ²⁷ avec l'offrande et les libations pour les taureaux, les béliers et les agneaux selon leur nombre, d'après les règles établies. ²⁸ Vous offrirez un bouc en sacrifice d'expiation, outre l'holocauste perpétuel, l'offrande et la libation. ²⁹ Le sixième jour, vous offrirez huit tau-

La main droite du Seigneur est notre main gauche, et vice versa, lorsque nous sommes devant Lui au jour de jugement. Ceux qui se mettent à *leur* droite, c.-à-d se justifient, se mettent à Sa gauche; et vice versa (Mt 25:34).

29:13 Au total, la fête des Tabernacles requérait 70 bœufs à être sacrifiés. Beaucoup plus d'animaux étaient sacrifiés pour cette fête que pour toutes les autres. Pourtant, ce fut la fête de la joie, enseignante que le vrai bonheur est lié à sacrifier à Dieu, plutôt que de garder les choses pour nous-mêmes.

29:19 Chaque jour ils se réjouirent dans la grâce de Dieu vers eux, Israël était à offrir un sacrifice pour le péché comme un rappel du fait qu'ils étaient des pécheurs, et toutes les bénédictions de Dieu à leur égard étaient donnés à un peuple pécheresse. Nous ne devons jamais oublier notre nature pécheresse devant Dieu, et de l'indignité en nous-mêmes de Ses bénédictions.

reaux, deux béliers et quatorze agneaux d'un an sans défaut, ³⁰ avec l'offrande et les libations pour les taureaux, les béliers et les agneaux, selon leur nombre, d'après les règles établies. ³¹ Vous offrirez un bouc en sacrifice d'expiation, outre l'holocauste perpétuel, l'offrande et la libation. ³² Le septième jour, vous offrirez sept taureaux, deux béliers, et quatorze agneaux d'un an sans défaut, ³³ avec l'offrande et les libations pour les taureaux, les béliers et les agneaux, selon leur nombre, d'après les règles établies. ³⁴ Vous offrirez un bouc en sacrifice d'expiation, outre l'holocauste perpétuel, l'offrande et la libation. ³⁵ Le huitième jour, vous aurez une assemblée solennelle: vous ne ferez aucune œuvre servile. ³⁶ Vous offrirez en holocauste un sacrifice consumé par le feu, d'une agréable odeur à l'Éternel: un taureau, un bélier, et sept agneaux d'un an sans défaut, ³⁷ avec l'offrande et les libations pour le taureau, le bélier et les agneaux, selon leur nombre, d'après

les règles établies. ³⁸ Vous offrirez un bouc en sacrifice d'expiation, outre l'holocauste perpétuel, l'offrande et la libation. ³⁹ Tels sont les sacrifices que vous offrirez à l'Éternel dans vos fêtes, outre vos holocaustes, vos offrandes et vos libations, et vos sacrifices de prospérité, en accomplissement d'un vœu ou en offrandes volontaires.

CHAPITRE 30 avr 11

Les vœux

Moïse dit aux enfants d'Israël tout ce que l'Éternel lui avait ordonné. ² Moïse parla aux chefs des tribus des enfants d'Israël, et dit: Voici ce que l'Éternel ordonne. ³ Lorsqu'un homme fera un vœu à l'Éternel, ou un serment pour se lier par un engagement, il ne violera point sa parole, il agira selon tout ce qui est sorti de sa bouche. ⁴ Lorsqu'une femme, dans sa jeunesse et à la maison de son père, fera un vœu à l'Éternel et se liera par un engagement, ⁵ et que son père aura connaissance du vœu

29:39 Outre vos holocaustes, vos offrandes et vos libations - Dieu envisagé qu'à l'époque toute la communauté étaient engagées dans une dévotion particulière à Lui, l'individu pourrait souhaiter encore faire un sacrifice privé. Nous ne pouvons pas arriver dans le royaume de Dieu sur le dos des autres, par exemple, membres de notre famille ou notre assemblée. Nos dévotions collectives ne doivent pas nous conduire à penser que Dieu ne cherche pas notre dévouement privé à Lui.

30:3 Les filles se marier très jeunes dans les cultures sémitiques de l'époque, souvent dans leur adolescence. Dieu ici prévoyait la possibilité d'une jeune fille qui veut faire quelque chose de spécial pour Lui. Dans les religions contemporaines, la participation active dans la religion était généralement quelque chose pour les hommes plus âgés. Mais telle est la valeur de la personne humaine de Dieu qu'Il attendait avec impatience les jeunes, même des enfants, faisant une dévotion spéciale à Lui de leur propre initiative. L'ambition adolescente de Marie à devenir la mère du Messie est l'exemple suprême pour les jeunes d'aujourd'hui, qui grandissent dans un monde où l'ambition égoïste est à l'ordre du jour, comme jamais auparavant.

qu'elle a fait et de l'engagement par lequel elle s'est liée, si son père garde le silence envers elle, tout vœu qu'elle aura fait sera valable, et tout engagement par lequel elle se sera liée sera valable; ⁶ mais si son père la désapprouve le jour où il en a connaissance, tous ses vœux et tous les engagements par lesquels elle se sera liée n'auront aucune valeur; et l'Éternel lui pardonnera, parce qu'elle a été désapprouvée de son père. ⁷ Lorsqu'elle sera mariée, après avoir fait des vœux, ou s'être liée par une parole échappée de ses lèvres, ⁸ et que son mari en aura connaissance, s'il garde le silence envers elle le jour où il en a connaissance, ses vœux seront valables, et les engagements par lesquels elle se sera liée seront valables; ⁹ mais si son mari la désapprouve le jour où il en a connaissance, il annulera le vœu qu'elle a fait et la parole échappée de ses lèvres, par laquelle elle s'est liée; et l'Éternel lui pardonnera. ¹⁰ Le vœu d'une femme veuve ou répudiée, l'engagement quelconque par lequel elle se sera liée, sera valable pour

elle. ¹¹ Lorsqu'une femme, dans la maison de son mari, fera des vœux ou se liera par un serment, ¹² et que son mari en aura connaissance, - s'il garde le silence envers elle et ne la désapprouve pas, tous ses vœux seront valables, et tous les engagements par lesquels elle se sera liée seront valables; ¹³ mais si son mari les annule le jour où il en a connaissance, tout vœu et tout engagement sortis de ses lèvres n'auront aucune valeur, son mari les a annulés; et l'Éternel lui pardonnera. ¹⁴ Son mari peut ratifier et son mari peut annuler tout vœu, tout serment par lequel elle s'engage à mortifier sa personne. ¹⁵ S'il garde de jour en jour le silence envers elle, il ratifie ainsi tous les vœux ou tous les engagements par lesquels elle s'est liée; il les ratifie, parce qu'il a gardé le silence envers elle le jour où il en a eu connaissance. ¹⁶ Mais s'il les annule après le jour où il en a eu connaissance, il sera coupable du péché de sa femme. ¹⁷ Telles sont les lois que l'Éternel prescrivit à Moïse, entre un mari et sa femme, entre un père et sa fille, lorsqu'elle

30:7 Le principe simple établie ici est qu'il y a des moments où le silence signifie le consentement. Les Proverbes nous conseille judicieusement de ne pas se mêler des affaires des autres et de se taire, dans certains cas. Mais il y a d'autres moments où de ne pas prendre la parole peut avoir des conséquences néfastes sur les autres, en particulier ceux qui sont moins matures que nous-mêmes.

30:9 Une femme divorcée était considéré comme une femme célibataire; le péché de la rupture du mariage est dans les facteurs conduisant à la rupture du mariage, mais après, la personne est considérée par Dieu comme célibataire. La divorce en vertu de la Loi de Moïse n'était possible que pour adultère, et l'adultère est punissable par la mort. Pourtant, Dieu a prévu qu'il y aurait des femmes qui avaient fait cela et pourtant restés vivant par la grâce, ou qui avaient été accusés à tort; et Il a correctement imaginé que ces femmes aimeraient faire un dévouement volontaire d'eux-mêmes à Lui.

est dans sa jeunesse et à la maison de son père.

CHAPITRE 31 avr 12

La vengeance de l'Éternel sur Madian

L'Éternel parla à Moïse, et dit: ² Venge les enfants d'Israël sur les Madianites; tu seras ensuite recueilli auprès de ton peuple. ³ Moïse parla au peuple, et dit: Équipez d'entre vous des hommes pour l'armée, et qu'ils marchent contre Madian, afin d'exécuter la vengeance de l'Éternel sur Madian. ⁴ Vous enverrez à l'armée mille hommes par tribu, de toutes les tribus d'Israël. ⁵ On leva d'entre les milliers d'Israël mille hommes par tribu, soit douze mille hommes équipés pour l'armée. ⁶ Moïse envoya à l'armée ces mille hommes par tribu, et avec eux le fils du sacrificateur Éléazar, Phinéas, qui portait les instruments sacrés et les trompettes retentissantes. ⁷ Ils s'avancèrent contre Madian, selon l'ordre que l'Éternel

avait donné à Moïse; et ils tuèrent tous les mâles. ⁸ Ils tuèrent les rois de Madian avec tous les autres, Évi, Rékem, Tsur, Hur et Réba, cinq rois de Madian; ils tuèrent aussi par l'épée Balaam, fils de Beor. ⁹ Les enfants d'Israël firent prisonnières les femmes des Madianites avec leurs petits enfants, et ils pillèrent tout leur bétail, tous leurs troupeaux et toutes leurs richesses. ¹⁰ Ils incendièrent toutes les villes qu'ils habitaient et tous leurs enclos. ¹¹ Ils prirent toutes les dépouilles et tout le butin, personnes et bestiaux; ¹² et ils amenèrent les captifs, le butin et les dépouilles, à Moïse, au sacrificateur Éléazar, et à l'assemblée des enfants d'Israël, campés dans les plaines de Moab, près du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho. ¹³ Moïse, le sacrificateur Éléazar, et tous les princes de l'assemblée, sortirent au-devant d'eux, hors du camp. ¹⁴ Et Moïse s'irrita contre les commandants de l'armée, les chefs de milliers et les chefs de centaines, qui

31:2 *Venge les enfants d'Israël* - mais en (:3), nous lisons de venger l'Éternel. Les insultes contre le peuple de Dieu sont contre Lui. Beaucoup de Ses enfants luttent aujourd'hui avec un sens de la justice n'ayant pas été fait pour eux, et un désir de voir un certain niveau de la justice ou de vengeance contre leurs agresseurs. Ce jour viendra, si effectivement l'injustice a été fait à nous en raison de notre dévotion à Dieu; parce que tout qu'est fait au peuple de Dieu est fait à Lui.

31:5 12000 était une petite armée, car il y avait plus de 600000 combattants parmi Israël à cette époque. Mais tout au long de Son histoire militaire, Dieu a pris un plaisir particulier en utilisant les petits nombres de vaincre les nombres beaucoup plus grandes, et ce principe continue dans la façon dont Il travaille aujourd'hui.

31:6 Dieu a choisi Phinéas le prêtre à être le commandant de l'armée, alors que Josué aurait été le choix humain plus évident pour ce travail à ce moment. Mais Dieu voulait démontrer que c'est le principe spirituel qui doit conduire Son peuple plutôt que la force humaine. Il était Phinéas qui avait si bien perçu plus tôt le danger spirituel des Madianites (25:7).

revenaient de l'expédition. ¹⁵ Il leur dit: Avez-vous laissé la vie à toutes les femmes? ¹⁶ Voici, ce sont elles qui, sur la parole de Balaam, ont entraîné les enfants d'Israël à l'infidélité envers l'Éternel, dans l'affaire de Peor; et alors éclata la plaie dans l'assemblée de l'Éternel. ¹⁷ Maintenant, tuez tout mâle parmi les petits enfants, et tuez toute femme qui a connu un homme en couchant avec lui; ¹⁸ mais laissez en vie pour vous toutes les filles qui n'ont point connu la couche d'un homme. ¹⁹ Et vous, campez pendant sept jours hors du camp; tous ceux d'entre vous qui ont tué quelqu'un, et tous ceux qui ont touché un mort, se purifieront le troisième et le septième jour, eux et vos prisonniers. ²⁰ Vous purifierez aussi tout vêtement, tout objet de peau, tout ouvrage de poil de chèvre et tout ustensile de bois. ²¹ Le sacrificateur Éléazar dit aux soldats qui étaient allés à la guerre: Voici ce qui est ordonné par la loi que l'Éternel a prescrite à Moïse. ²² L'or, l'argent, l'airain, le fer, l'étain et le plomb, ²³ tout objet qui peut aller au feu, vous le ferez passer par le feu pour le rendre pur. Mais c'est par l'eau de purification

que sera purifié tout ce qui ne peut aller au feu; vous le ferez passer dans l'eau. ²⁴ Vous laverez vos vêtements le septième jour, et vous serez purs; ensuite, vous pourrez entrer dans le camp.

Le compte du butin

²⁵ L'Éternel dit à Moïse: ²⁶ Fais, avec le sacrificateur Éléazar et les chefs de maison de l'assemblée, le compte du butin, de ce qui a été pris, personnes et bestiaux. ²⁷ Partage le butin entre les combattants qui sont allés à l'armée et toute l'assemblée. ²⁸ Tu prélèveras sur la portion des soldats qui sont allés à l'armée un tribut pour l'Éternel, savoir: un sur cinq cents, tant des personnes que des bœufs, des ânes et des brebis. ²⁹ Vous le prendrez sur leur moitié, et tu le donneras au sacrificateur Éléazar comme une offrande à l'Éternel. ³⁰ Et sur la moitié qui revient aux enfants d'Israël tu prendras un sur cinquante, tant des personnes que des bœufs, des ânes et des brebis, de tout animal; et tu le donneras aux Lévités, qui ont la garde du tabernacle de l'Éternel. ³¹ Moïse et le sacrificateur Éléazar firent ce que l'Éternel avait ordonné

31:15 Moïse était en détresse que l'armée d'Israël avait échoué à percevoir la raison spirituelle pour la bataille, c'était d'arrêter les Madianites posant une tentation en Israël avec leurs femmes comme ils avaient dans le chapitre 25. Parfois, le peuple de Dieu peut combattre Ses batailles et même être donné la victoire, tout en omettant de percevoir l'intention spirituelle pour la bataille.

31:27 *Et toute l'assemblée* - Ce genre de politique de partager le butin de guerre avec l'assemblée était répété dans l'histoire d'Israël (1 Sam 30:24,25; Ps 68:12). Il assura que la minorité qui étaient appelée à faire un travail très visible et humainement héroïque ne le faite pas pour eux-mêmes, ni pour régler des comptes personnels, mais toujours avec un œil à bénéficier la communauté du peuple de Dieu.

à Moïse. ³² Le butin, reste du pillage de ceux qui avaient fait partie de l'armée, était de six cent soixante-quinze mille brebis, ³³ soixante-douze mille bœufs, ³⁴ soixante et un mille ânes, ³⁵ et trente-deux mille personnes ou femmes qui n'avaient point connu la couche d'un homme. ³⁶ La moitié, formant la part de ceux qui étaient allés à l'armée, fut de trois cent trente-sept mille cinq cents brebis, ³⁷ dont six cent soixante-quinze pour le tribut à l'Éternel; ³⁸ trente-six mille bœufs, dont soixante-douze pour le tribut à l'Éternel; ³⁹ trente mille cinq cents ânes, dont soixante et un pour le tribut à l'Éternel; ⁴⁰ et seize mille personnes, dont trente-deux pour le tribut à l'Éternel. ⁴¹ Moïse donna au sacrificateur Éléazar le tribut réservé comme offrande à l'Éternel, selon ce que l'Éternel lui avait ordonné. ⁴² La moitié qui revenait aux enfants d'Israël, séparée par Moïse de celle des hommes de l'armée, ⁴³ et formant la part de l'assemblée, fut de trois cent trente-sept mille cinq cents brebis, ⁴⁴ trente-six mille bœufs, ⁴⁵ trente mille cinq cents ânes, ⁴⁶ et seize mille personnes. ⁴⁷ Sur cette moitié qui revenait aux enfants d'Israël, Moïse prit un sur

cinquante, tant des personnes que des animaux; et il le donna aux Lévites, qui ont la garde du tabernacle de l'Éternel, selon ce que l'Éternel lui avait ordonné. ⁴⁸ Les commandants des milliers de l'armée, les chefs de milliers et les chefs de centaines, s'approchèrent de Moïse, ⁴⁹ et lui dirent: Tes serviteurs ont fait le compte des soldats qui étaient sous nos ordres, et il ne manque pas un homme d'entre nous. ⁵⁰ Nous apportons, comme offrande à l'Éternel, chacun les objets d'or que nous avons trouvés, chaînettes, bracelets, anneaux, pendants d'oreilles, et colliers, afin de faire pour nos personnes l'expiation devant l'Éternel. ⁵¹ Moïse et le sacrificateur Éléazar reçurent d'eux tous ces objets travaillés en or. ⁵² Tout l'or, que les chefs de milliers et les chefs de centaines présentèrent à l'Éternel en offrande par élévation, pesait seize mille sept cent cinquante sicles. ⁵³ Les hommes de l'armée gardèrent chacun le butin qu'ils avaient fait. ⁵⁴ Moïse et le sacrificateur Éléazar prirent l'or des chefs de milliers et des chefs de centaines, et l'apportèrent à la tente d'assignation, comme souvenir pour les enfants d'Israël devant l'Éternel.

31:49 *Tes serviteurs* - Il est habituel pour les militaires de se considérer comme une catégorie à part. Mais ces grands chefs militaires se sont considérés comme rien d'autre que des serviteurs à leur chef spirituel. L'humilité dans le leadership est essentiel parmi du peuple de Dieu.

31:50 *Afin de faire pour nos personnes l'expiation devant l'Éternel* - Même en temps de la victoire spirituelle, nous ne devons jamais perdre de vue notre nature pécheresse et le besoin de l'expiation avec Dieu.

CHAPITRE 32 avr 13***Les fils de Ruben et les fils de Gad demandent un héritage***

Les fils de Ruben et les fils de Gad avaient une quantité considérable de troupeaux, et ils virent que le pays de Jaezer et le pays de Galaad étaient un lieu propre pour des troupeaux. ² Alors les fils de Gad et les fils de Ruben vinrent auprès de Moïse, du sacrificateur Éléazar et des princes de l'assemblée, et ils leur dirent: ³ Atharoth, Dibon, Jaezer, Nimra, Hesbon, Élealé, Sebam, Nebo et Beon, ⁴ ce pays que l'Éternel a frappé devant l'assemblée d'Israël, est un lieu propre pour des troupeaux, et tes serviteurs ont des troupeaux. ⁵ Ils ajoutèrent: Si nous avons trouvé grâce à tes yeux, que la possession de ce pays soit accordée à tes serviteurs, et ne nous fais point passer le Jourdain. ⁶ Moïse répondit aux fils de Gad et aux fils de Ruben: Vos frères iront-ils à la guerre, et vous, resterez-vous

ici? ⁷ Pourquoi voulez-vous décourager les enfants d'Israël de passer dans le pays que l'Éternel leur donne? ⁸ Ainsi firent vos pères, quand je les envoyai de Kadès Barnéa pour examiner le pays. ⁹ Ils montèrent jusqu'à la vallée d'Eschol, et, après avoir examiné le pays, ils découragèrent les enfants d'Israël d'aller dans le pays que l'Éternel leur donnait. ¹⁰ La colère de l'Éternel s'enflamma ce jour-là, et il jura en disant: ¹¹ Ces hommes qui sont montés d'Égypte, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, ne verront point le pays que j'ai juré de donner à Abraham, à Isaac et à Jacob, car ils n'ont pas suivi pleinement ma voie, ¹² excepté Caleb, fils de Jephunné, le Kenizien, et Josué, fils de Nun, qui ont pleinement suivi la voie de l'Éternel. ¹³ La colère de l'Éternel s'enflamma contre Israël, et il les fit errer dans le désert pendant quarante années, jusqu'à l'anéantissement de toute la génération qui

32:3 Ces noms de lieux se produisent plus tard dans l'Ancien Testament, mais toujours en référence au fait que les païens y vivaient. Donc, le désir à court terme de Ruben et Gad de l'héritage n'a pas duré longtemps; les générations suivantes perdirent ces terres. Bien que ils aient changé les noms de ces villes (:38), leurs noms d'origine évidemment restés avec eux parce que les païens les reprise de Ruben et de Gad.

32:5 *Ne nous fais point passer le Jourdain* - Ils disaient cela à Moïse, qui si fortement voulait entrer dans le pays promis, mais il ne pouvait pas. Le paradoxe est évidente et intentionnelle; Moïse aurait pu facilement répondu à leur demande en se référant à cela, mais il omet toute référence personnelle; et se concentre plutôt sur l'impact leur choix pourrait avoir sur le peuple de Dieu tout entier. Car leur salut et non pas la sienne était avant tout dans ses pensées.

32:7 Nos attitudes au royaume de Dieu affectent d'autres; si nous ne voulons pas entre nous-mêmes, nous découragerons des autres. Le pouvoir de l'exemple est beaucoup plus grande que nous réalisons. Il se peut que Jésus-Christ ait pu faire allusion à cet incident quand il condamna les Phariséens: « vous n'y entrez pas vous-mêmes, et vous n'y laissez pas entrer ceux qui veulent entrer » (Mt 23:13).

avait fait le mal aux yeux de l'Éternel. ¹⁴ Et voici, vous prenez la place de vos pères comme des rejetons d'hommes pécheurs, pour rendre la colère de l'Éternel encore plus ardente contre Israël. ¹⁵ Car, si vous vous détournez de lui, il continuera de laisser Israël au désert, et vous causerez la perte de tout ce peuple. ¹⁶ Ils s'approchèrent de Moïse, et ils dirent: Nous construirons ici des parcs pour nos troupeaux et des villes pour nos petits enfants; ¹⁷ puis nous nous équiperons en hâte pour marcher devant les enfants d'Israël, jusqu'à ce que nous les ayons introduits dans le lieu qui leur est destiné; et nos petits enfants demeureront dans les villes fortes, à cause des habitants du pays. ¹⁸ Nous ne retournerons point dans nos maisons avant que les enfants d'Israël aient pris possession chacun de son héritage; ¹⁹ et nous ne posséderons rien avec eux de l'autre côté du Jourdain, ni plus loin, puisque nous aurons notre héritage de ce côté-ci du Jourdain, à l'orient. ²⁰ Moïse leur dit: Si vous faites cela, si vous vous armez pour combattre devant l'Éternel, ²¹ si tous

ceux de vous qui s'armeront passent le Jourdain devant l'Éternel jusqu'à ce qu'il ait chassé ses ennemis loin de sa face, ²² et si vous revenez seulement après que le pays aura été soumis devant l'Éternel, vous serez alors sans reproche vis-à-vis de l'Éternel et vis-à-vis d'Israël, et cette contrée-ci sera votre propriété devant l'Éternel. ²³ Mais si vous ne faites pas ainsi, vous péchez contre l'Éternel; sachez que votre péché vous atteindra. ²⁴ Construisez des villes pour vos petits enfants et des parcs pour vos troupeaux, et faites ce que votre bouche a déclaré. ²⁵ Les fils de Gad et les fils de Ruben dirent à Moïse: Tes serviteurs feront ce que mon seigneur ordonne. ²⁶ Nos petits enfants, nos femmes, nos troupeaux et tout notre bétail, resteront dans les villes de Galaad; ²⁷ et tes serviteurs, tous armés pour la guerre, iront combattre devant l'Éternel, comme dit mon seigneur. ²⁸ Moïse donna des ordres à leur sujet au sacrificateur Éléazar, à Josué, fils de Nun, et aux chefs de famille dans les tribus des enfants d'Israël. ²⁹ Il leur dit: Si les fils de Gad et les fils de Ruben passent

32:15 À première vue, cela peut sembler déraisonnable - que toute la communauté serait puni à cause de le péché et les actions de court-termistes des deux tribus. Mais le bien-être éternelle des autres est dans nos mains et notre exemple peut décourager les autres d'entrer dans le royaume de Dieu, et Dieu ne peut compenser pour notre erreur.

32:17 *Jusqu'à ce que nous les ayons introduits dans le lieu qui leur est destiné* - Ils pensaient que la force humaine leur donnerait leur héritage, alors que Dieu avait promis que Lui et non pas eux-mêmes leur donnerait leur héritage. Moïse les corrige donc en disant que: « jusqu'à ce qu'Il (l'Éternel) ait chassé ses ennemis loin de sa face » (:21). Il était exactement parce qu'ils ont échoué à croire que Dieu le ferait qu'ils préféreraient de rester l'autre côté de la Jordanie et ne pas entrer en Canaan; et ils voulaient partager cette attitude avec les autres.

avec vous le Jourdain, tous armés pour combattre devant l'Éternel, et que le pays soit soumis devant vous, vous leur donnerez en propriété la contrée de Galaad. ³⁰ Mais s'ils ne marchent point en armes avec vous, qu'ils s'établissent au milieu de vous dans le pays de Canaan. ³¹ Les fils de Gad et les fils de Ruben répondirent: Nous ferons ce que l'Éternel a dit à tes serviteurs. ³² Nous passerons en armes devant l'Éternel au pays de Canaan; mais que nous possédions notre héritage de ce côté-ci du Jourdain. ³³ Moïse donna aux fils de Gad et aux fils de Ruben, et à la moitié de la tribu de Manassé, fils de Joseph, le royaume de Sihon, roi des Amoréens, et le royaume d'Og, roi de Basan, le pays avec ses villes, avec les territoires des villes du pays tout alentour. ³⁴ Les fils de Gad bâtirent Dibon, Atharoth, Aroër, ³⁵ Athroth Schophan, Jaezer, Jogbeha, ³⁶ Beth Nimra et Beth Haran, villes fortes, et ils firent des parcs pour les troupeaux. ³⁷ Les fils de Ruben bâtirent Hesbon, Élealé et Kirjathaïm, ³⁸ Nebo et Baal Meon,

dont les noms furent changés, et Sibma, et ils donnèrent des noms aux villes qu'ils bâtirent. ³⁹ Les fils de Makir, fils de Manassé, marchèrent contre Galaad, et s'en emparèrent; ils chassèrent les Amoréens qui y étaient. ⁴⁰ Moïse donna Galaad à Makir, fils de Manassé, qui s'y établit. ⁴¹ Jaïr, fils de Manassé, se mit en marche, prit les bourgs, et les appela bourgs de Jaïr. ⁴² Nobach se mit en marche, prit Kenath avec les villes de son ressort, et l'appela Nobach, d'après son nom.

CHAPITRE 33 avr 14

Les stations des enfants d'Israël

Voici les stations des enfants d'Israël qui sortirent du pays d'Égypte, selon leurs corps d'armée, sous la conduite de Moïse et d'Aaron. ² Moïse écrivit leurs marches de station en station, d'après l'ordre de l'Éternel. Et voici leurs stations, selon leurs marches. ³ Ils partirent de Ramsès le premier mois, le quinzième jour du premier mois. Le lendemain de la Pâque, les enfants d'Israël sor-

32:38 *Dont les noms furent changés* - Nebo et Baal Meon étaient les noms des dieux cananéens, et l'Éternel interdisait à son peuple même de mentionner leurs noms (Ex 23:13; Os 2:17). Le principe pour nous est que nous ne devrions pas nous entourer de choses qui suggèrent même ou stimuler l'idée de ne pas être totalement dédié au seul vrai Dieu, ou qui peuvent déclencher l'idée de l'idolâtrie.

33:2 Moïse écrivit ce récit de leurs voyages dans l'esprit de la façon dont Dieu commanda que chacun de son peuple se souvenait de la façon par laquelle Dieu les avait fait sortir d'Égypte à Canaan (Dt 8:2). Nous avons besoin de garder un journal mentale de la façon dont Dieu nous a conduit dans nos vies, à regarder en arrière avec des sentiments de gratitude et de grâce, comme nous voyons la façon dont Il nous a conduit, comment la vie pour nous n'est pas une simple succession d'événements fortuits, mais a un sens déterminé et le but final d'entrer dans le royaume de Dieu.

tirent la main levée, à la vue de tous les Égyptiens. ⁴ Et les Égyptiens enterraient ceux que l'Éternel avait frappés parmi eux, tous les premiers-nés; l'Éternel exerçait aussi des jugements contre leurs dieux. ⁵ Les enfants d'Israël partirent de Ramsès, et campèrent à Succoth. ⁶ Ils partirent de Succoth, et campèrent à Étham, qui est à l'extrémité du désert. ⁷ Ils partirent d'Étham, se détournèrent vers Pi Hahiroth, vis-à-vis de Baal Tsephon, et campèrent devant Migdol. ⁸ Ils partirent de devant Pi Hahiroth, et passèrent au milieu de la mer dans la direction du désert; ils firent trois journées de marche dans le désert d'Étham, et campèrent à Mara. ⁹ Ils partirent de Mara, et arrivèrent à Élim; il y avait à Élim douze sources d'eau et soixante-dix palmiers: ce fut là qu'ils campèrent. ¹⁰ Ils partirent d'Élim, et campèrent près de la mer Rouge. ¹¹ Ils partirent de la mer

Rouge, et campèrent dans le désert de Sin. ¹² Ils partirent du désert de Sin, et campèrent à Dophka. ¹³ Ils partirent de Dophka, et campèrent à Alusch. ¹⁴ Ils partirent d'Alusch, et campèrent à Rephidim, où le peuple ne trouva point d'eau à boire. ¹⁵ Ils partirent de Rephidim, et campèrent dans le désert de Sinaï. ¹⁶ Ils partirent de désert du Sinaï, et campèrent à Kibroth Hattaava. ¹⁷ Ils partirent de Kibroth Hattaava, et campèrent à Hatséroth. ¹⁸ Ils partirent de Hatséroth, et campèrent à Rithma. ¹⁹ Ils partirent de Rithma, et campèrent à Rimmon Pérets. ²⁰ Ils partirent de Rimmon Pérets, et campèrent à Libna. ²¹ Ils partirent de Libna, et campèrent à Rissa. ²² Ils partirent de Rissa, et campèrent à Kehélatha. ²³ Ils partirent de Kehélatha, et campèrent à la montagne de Schapher. ²⁴ Ils partirent de la montagne de Schapher, et campèrent à Harada. ²⁵ Ils partirent de Harada,

Selon leurs marches - le mot hébreu est utilisé sur l'ensemble des: « marches » d'Israël d'Égypte vers le pays promis. L'ensemble de notre voyage du monde par la mer Rouge du baptême au royaume de Dieu implique beaucoup de l'errance (32:13). Mais tout cela est sous le contrôle de Dieu et une partie de notre exode totale de l'Égypte au royaume de Dieu. Bien que le voyage humainement fût les zigzags et un parcours circulaire, c'est cité dans Ps 107:7 « Il les conduisit par le droit chemin » du point de vue de Dieu.

33:4 *L'Éternel exerçait aussi des jugements contre leurs dieux* - chacun des plaies ont ciblé un dieu égyptien spécifique, et il semble que sur la nuit de Pâque quelque chose de dramatique se soit passé à tous les dieux - peut-être les idoles se sont renversés ou étaient détruits. Pourtant, Israël a pris encore les dieux de l'Égypte avec eux à travers la mer Rouge et se prosterna devant ceux-ci pendant le voyage dans le désert (Éz 20:7; Actes 7:43). L'attraction de l'idolâtrie est contre toute raison, et pourtant il y a une forte tendance en nous de nous ne nous consacrons pas à un seul Dieu.

33:8 Leur passage dramatique par la mer Rouge est décrit de la même manière que toute autre étape de leur voyage; notre baptême en Jésus-Christ est notre traversée de la mer Rouge (1 Cor 10:1,2), mais les autres étapes de notre voyage sont encore conduit par Dieu et font partie de notre délivrance finale dans Son royaume.

et campèrent à Makhéloth. ²⁶ Ils partirent de Makhéloth, et campèrent à Tahath. ²⁷ Ils partirent de Tahath, et campèrent à Tarach. ²⁸ Ils partirent de Tarach, et campèrent à Mithka. ²⁹ Ils partirent de Mithka, et campèrent à Haschmona. ³⁰ Ils partirent de Haschmona, et campèrent à Moséroth. ³¹ Ils partirent de Moséroth, et campèrent à Bené Jaakan. ³² Ils partirent de Bené Jaakan, et campèrent à Hor Guidgad. ³³ Ils partirent de Hor Guidgad, et campèrent à Jothbatha. ³⁴ Ils partirent de Jothbatha, et campèrent à Abrona. ³⁵ Ils partirent d'Abrona, et campèrent à Etsjon Guéber. ³⁶ Ils partirent d'Etsjon Guéber, et campèrent dans le désert de Tsin: c'est Kadès. ³⁷ Ils partirent de Kadès, et campèrent à la montagne de Hor, à l'extrémité du pays d'Édom. ³⁸ Le sacrificateur Aaron monta sur la montagne de Hor, suivant l'ordre de l'Éternel; et il y mourut, la quarantième année après la sortie des enfants d'Israël du pays d'Égypte, le cinquième mois, le premier jour du mois. ³⁹ Aaron était âgé de cent vingt-trois ans lorsqu'il mourut sur la montagne de Hor. ⁴⁰ Le roi d'Arad, Cananéen, qui habitait le midi du pays de Canaan, apprit l'arrivée des enfants d'Israël. ⁴¹ Ils partirent de la montagne de Hor, et campèrent à Tsalmona. ⁴² Ils partirent de Tsalmona, et campèrent à Punon. ⁴³ Ils partirent de Punon, et campèrent à Oboth. ⁴⁴ Ils partirent d'Oboth, et campèrent à Ijjé

Abarim, sur la frontière de Moab. ⁴⁵ Ils partirent d'Ijjé Abarim, et campèrent à Dibon Gad. ⁴⁶ Ils partirent de Dibon Gad, et campèrent à Almon Diblathaïm. ⁴⁷ Ils partirent d'Almon Diblathaïm, et campèrent aux montagnes d'Abarim, devant Nebo. ⁴⁸ Ils partirent des montagnes d'Abarim, et campèrent dans les plaines de Moab, près du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho. ⁴⁹ Ils campèrent près du Jourdain, depuis Beth Jeschimoth jusqu'à Abel Sittim, dans les plaines de Moab. ⁵⁰ L'Éternel parla à Moïse dans les plaines de Moab, près du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho. Il dit: ⁵¹ Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur: Lorsque vous aurez passé le Jourdain et que vous serez entrés dans le pays de Canaan, ⁵² vous chasserez devant vous tous les habitants du pays, vous détruirez toutes leurs idoles de pierre, vous détruirez toutes leurs images de fonte, et vous détruirez tous leurs hauts lieux. ⁵³ Vous prendrez possession du pays, et vous vous y établirez; car je vous ai donné le pays, pour qu'il soit votre propriété. ⁵⁴ Vous partagerez le pays par le sort, selon vos familles. A ceux qui sont en plus grand nombre vous donnerez une portion plus grande, et à ceux qui sont en plus petit nombre vous donnerez une portion plus petite. Chacun possédera ce qui lui sera échu par le sort: vous le recevrez en propriété, selon les tribus de vos pères. ⁵⁵ Mais si vous ne chassez pas devant vous

les habitants du pays, ceux d'entre eux que vous laisserez seront comme des épines dans vos yeux et des aiguillons dans vos côtés, ils seront vos ennemis dans le pays où vous allez vous établir. ⁵⁶ Et il arrivera que je vous traiterai comme j'avais résolu de les traiter.

CHAPITRE 34 avr 15

Les limites du pays de Canaan

L'Éternel parla à Moïse, et dit: ² Donne cet ordre aux enfants d'Israël, et dis-leur: Quand vous serez entrés dans le pays de Canaan, ce pays deviendra votre héritage, le pays de Canaan, dont voici les limites. ³ Le côté du midi commencera au désert de Tsin près d'Édom. Ainsi, votre limite méridionale partira de l'extrémité de la

mer Salée, vers l'orient; ⁴ elle tournera au sud de la montée d'Akrabim, passera par Tsin, et s'étendra jusqu'au midi de Kadès Barnéa; elle continuera par Hatsar Addar, et passera vers Atsmon; ⁵ depuis Atsmon, elle tournera jusqu'au torrent d'Égypte, pour aboutir à la mer. ⁶ Votre limite occidentale sera la grande mer: ce sera votre limite à l'occident. ⁷ Voici quelle sera votre limite septentrionale: à partir de la grande mer, vous la tracerez jusqu'à la montagne de Hor; ⁸ depuis la montagne de Hor, vous la ferez passer par Hamath, et arriver à Tsedad; ⁹ elle continuera par Ziphron, pour aboutir à Hatsar Énan: ce sera votre limite au septentrion. ¹⁰ Vous tracerez votre limite orientale de Hatsar Énan à

compte nous détruire. Tandis que nous devons être dans ce monde dans le même sens que le Seigneur Jésus-Christ était, socialisant et identifiant avec eux pour les amener à Dieu, le principe fondamental de la séparation des incroyants ne doit jamais être oublié.

33:56 *Et il arrivera que je vous traiterai comme j'avais résolu de les traiter* - Autrement dit, Dieu les chasserait de le pays promis. Et ceci est ce qui est arrivé à Israël. Il y a un thème dans la Bible que les jugements de ce monde viendront sur les incroyants parmi les enfants de Dieu; il y a un besoin d'être radicalement différente de ce monde, ou bien nous allons partager la condamnation de ce monde (1 Cor 11:32; Apoc 18:4).

34:2 Le pays promise à Abraham était de l'Euphrate à la mer Méditerranée, mais ici Dieu la redéfinit comme beaucoup plus petite. Il peut-être perçue que tout simplement ils ne possèdent pas la vision spirituelle de posséder cette vaste région. Il y a beaucoup rendu possible pour nous en perspective; peut-être nous finirons par recevoir moins que ce que nous aurions pu avoir à cause de notre vision limitée dans cette vie. Pourtant, Il a encouragé le peuple d'explorer le pays: « Tout lieu que foulera la plante de votre pied sera à vous: votre frontière s'étendra du désert au Liban, et du fleuve de l'Euphrate jusqu'à la mer occidentale » (Dt 11:24). Il semble que personne n'a relevé le défi. Dieu invite Son peuple à assumer qu'ils recevraient ce pays et faire des préparatifs comme s'ils avait déjà - car à cette époque, ils n'avaient pas encore traversé le Jourdain. Nous sommes également demandé de croire que nous avons été déplacés dans la sphère du royaume du Fils de Dieu, et nous avons reçu un héritage en raison de notre étant en Lui par le baptême (Col 1:13; Eph 1:11).

Schepham; ¹¹ elle descendra de Schepham vers Ribla, à l'orient d'Aïn; elle descendra, et s'étendra le long de la mer de Kinnéreth, à l'orient; ¹² elle descendra encore vers le Jourdain, pour aboutir à la mer Salée. Tel sera votre pays avec ses limites tout autour.

Le sort

¹³ Moïse transmet cet ordre aux enfants d'Israël, et dit: C'est là le pays que vous partagerez par le sort, et que l'Éternel a résolu de donner aux neuf tribus et à la demi-tribu. ¹⁴ Car la tribu des fils de Ruben et la tribu des fils de Gad ont pris leur héritage, selon les maisons de leurs pères; la demi-tribu de Manassé a aussi pris son héritage. ¹⁵ Ces deux tribus et la demi-tribu ont pris leur héritage en deçà du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho, du côté de l'orient. ¹⁶ L'Éternel parla à Moïse, et dit: ¹⁷ Voici les noms des hommes qui partageront entre vous le pays: le sacrificateur Éléazar, et Josué, fils de Nun. ¹⁸ Vous prendrez encore un prince de chaque tribu, pour faire le partage du pays. ¹⁹ Voici les noms de ces hommes. Pour la tribu de Juda: Caleb, fils de Jephunné; ²⁰ pour la tribu des fils de

Siméon: Samuel, fils d'Ammi-hud; ²¹ pour la tribu de Benjamin: Élidad, fils de Kislon; ²² pour la tribu des fils de Dan: le prince Buki, fils de Jogli; ²³ pour les fils de Joseph, pour la tribu des fils de Manassé: le prince Hanniel, fils d'Éphod; ²⁴ et pour la tribu des fils d'Éphraïm: le prince Kemuel, fils de Schiptan; ²⁵ pour la tribu des fils de Zabulon: le prince Élitsaphan, fils de Parnac; ²⁶ pour la tribu des fils d'Issacar: le prince Paltiel, fils d'Azzan; ²⁷ pour la tribu des fils d'Aser: le prince Ahihud, fils de Schelomi; ²⁸ pour la tribu des fils de Nephthali: le prince Pedahel, fils d'Ammihud. ²⁹ Tels sont ceux à qui l'Éternel ordonna de partager le pays de Canaan entre les enfants d'Israël.

CHAPITRE 35 avr 16

L'héritage des Lévite

L'Éternel parla à Moïse, dans les plaines de Moab, près du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho. Il dit: ² Ordonne aux enfants d'Israël d'accorder aux Lévités, sur l'héritage qu'ils posséderont, des villes où ils puissent habiter. Vous donnerez aussi aux Lévités une banlieue autour de ces villes. ³ Ils

34:14,15 Le triple accent ici que ceux qui ont choisi le héritage immédiat à la côte est du Jourdain avait déjà reçu leur héritage peut être la raison Jésus-Christ dit trois fois « ils reçoivent leur récompense » dans cette vie plutôt que d'attendre pour l'avenir, la récompense éternelle (Mt 6:2,5,16).

35:2 Cela signifiait que les Lévités étaient réparti entre les douze tribus d'Israël, en leur permettant d'enseigner les voies de Dieu à la nation tout entière (Lev 10:11; Dt 33:9,10). De cette façon, la malédiction sur Lévi que ses enfants seraient dispersés en Israël (Gen 49:7) s'est transformée en une bénédiction pour tout - et Dieu aime d'agir de cette façon, en utilisant les conséquences du péché d'accomplir Son but.

auront les villes pour y habiter; et les banlieues seront pour leur bétail, pour leurs biens et pour tous leurs animaux. ⁴ Les banlieues des villes que vous donnerez aux Lévites auront, à partir du mur de la ville et au dehors, mille coudées tout autour. ⁵ Vous mesurerez, en dehors de la ville, deux mille coudées pour le côté oriental, deux mille coudées pour le côté méridional, deux mille coudées pour le côté occidental, et deux mille coudées pour le côté septentrional. La ville sera au milieu. Telles seront les banlieues de leurs villes. ⁶ Parmi les villes que vous donnerez aux Lévites, il y aura six villes de refuge où pourra s'enfuir le meurtrier, et quarante-deux autres villes. ⁷ Total des villes que vous donnerez aux Lévites: quarante-huit villes, avec leurs banlieues. ⁸ Les villes que vous donnerez sur les propriétés des enfants d'Israël seront livrées en plus grand nombre par ceux qui en ont le plus, et en plus petit nombre par ceux qui en ont moins; chacun donnera de ses villes aux Lévites à proportion de l'héritage qu'il possédera.

Les villes de refuge

⁹ L'Éternel parla à Moïse, et dit: ¹⁰ Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur: Lorsque vous aurez passé le Jourdain et que vous serez entrés dans le pays de Canaan, ¹¹ vous vous établirez des villes qui soient pour vous des villes de refuge, où pourra s'enfuir le meurtrier qui aura tué quelqu'un involontairement. ¹² Ces villes vous serviront de refuge contre le vengeur du sang, afin que le meurtrier ne soit point mis à mort avant d'avoir comparu devant l'assemblée pour être jugé. ¹³ Des villes que vous donnerez, six seront pour vous des villes de refuge. ¹⁴ Vous donnerez trois villes au delà du Jourdain, et vous donnerez trois villes dans le pays de Canaan: ce seront des villes de refuge. ¹⁵ Ces six villes serviront de refuge aux enfants d'Israël, à l'étranger et à celui qui demeure au milieu de vous: là pourra s'enfuir tout homme qui aura tué quelqu'un involontairement. ¹⁶ Si un homme frappe son prochain avec un instrument de fer, et que la mort en soit la suite, c'est un meurtrier: le meurtrier sera puni de mort. ¹⁷ S'il le frappe, tenant à la main une pierre

35:15 Nous sommes tous dans la position de la personne qui a tué involontairement une autre personne et est donc passible de mort. Nous avons tous péché, et pourtant pour ainsi dire en l'esprit de la façon dont Paul décrit notre péché en Romains chap 7, commis contre nos meilleures intentions. Hébr 6:18 parle de nous fuyant pour le refuge (version Darby) en Jésus-Christ – suggérant que nous sommes ceux qui fuient après avoir commis un homicide involontaire, et devenant en Jésus-Christ par le baptême est notre entrée en Lui comme notre ville de refuge. Mais nous devons rester en Lui - car si nous Le laissons nous sommes passible de mort (:26). Et notre salut final des effets du péché est garantie par la mort du souverain sacrificateur, le Seigneur Jésus-Christ (:25).

qui puisse causer la mort, et que la mort en soit la suite, c'est un meurtrier: le meurtrier sera puni de mort. ¹⁸ S'il le frappe, tenant à la main un instrument de bois qui puisse causer la mort, et que la mort en soit la suite, c'est un meurtrier: le meurtrier sera puni de mort. ¹⁹ Le vengeur du sang fera mourir le meurtrier; quand il le rencontrera, il le tuera. ²⁰ Si un homme pousse son prochain par un mouvement de haine, ou s'il jette quelque chose sur lui avec préméditation, et que la mort en soit la suite, ²¹ ou s'il le frappe de sa main par inimitié, et que la mort en soit la suite, celui qui a frappé sera puni de mort, c'est un meurtrier: le vengeur du sang tuera le meurtrier, quand il le rencontrera. ²² Mais si un homme pousse son prochain subitement et non par inimitié, ou s'il jette quelque chose sur lui sans préméditation, ²³ ou s'il fait tomber sur lui par mégarde une pierre qui puisse causer la mort,

et que la mort en soit la suite, sans qu'il ait de la haine contre lui et qu'il lui cherche du mal, ²⁴ voici les lois d'après lesquelles l'assemblée jugera entre celui qui a frappé et le vengeur du sang. ²⁵ L'assemblée délivrera le meurtrier de la main du vengeur du sang, et le fera retourner dans la ville de refuge où il s'était enfui. Il y demeurera jusqu'à la mort du souverain sacrificateur qu'on a oint de l'huile sainte. ²⁶ Si le meurtrier sort du territoire de la ville de refuge où il s'est enfui, ²⁷ et si le vengeur du sang le rencontre hors du territoire de la ville de refuge et qu'il tue le meurtrier, il ne sera point coupable de meurtre. ²⁸ Car le meurtrier doit demeurer dans sa ville de refuge jusqu'à la mort du souverain sacrificateur; et après la mort du souverain sacrificateur, il pourra retourner dans sa propriété. ²⁹ Voici des ordonnances de droit pour vous et pour vos descendants, dans tous les lieux où vous

35:19 L'idée de vendettas, dans lequel un membre de la famille de l'assassiné a le droit légal de chasser et de tuer le meurtrier, est bien connu dans les sociétés primitives. Pourtant, la loi de Moïse semble prévoir pour cette possibilité. Voyant que Dieu est présenté comme le vengeur ultime (voir 31:2), cela peut sembler étrange. Au lieu de grâce et le pardon étant inculquées, la vengeance semble être permis. Pourtant, le désir de récompenser le meurtre avec le meurtre est si grande dans la société primitive qu'il semble que Dieu ait fait une concession à cette faiblesse, et l'a permis, tout en cherchant de la contrôler d'être appliquée dans un contexte illicite ou douteux. Le fait que Dieu a fait des concessions à la faiblesse humaine ne signifie pas que nous devrions les utiliser; l'esprit de la révélation de Dieu à nous dans Sa parole est que nous devons pardonner et à laisser la vengeance à Lui. (Rom 12:19)

35:25 La mort du souverain sacrificateur a permis la personne « coupable » à être totalement libéré parce que le principe que la mort fût requise pour expier la mort avait été ainsi accompli (:33) - comme dans sa mort, le souverain sacrificateur prenait sur lui la culpabilité du péché du meurtre, en tant que représentant du pécheur. En cela, nous voyons préfigurée le caractère représentatif de la mort de Jésus-Christ pour nous.

habitez. ³⁰ Si un homme tue quelqu'un, on ôtera la vie au meurtrier, sur la déposition de témoins. Un seul témoin ne suffira pas pour faire condamner une personne à mort. ³¹ Vous n'accepterez point de rançon pour la vie d'un meurtrier qui mérite la mort, car il sera puni de mort. ³² Vous n'accepterez point de rançon, qui lui permette de s'enfuir dans sa ville de refuge, et de retourner habiter dans le pays après la mort du sacrificateur. ³³ Vous ne souillerez point le pays où vous serez, car le sang souille le pays; et il ne sera fait pour le pays aucune expiation du sang qui y sera répandu que par le sang de celui qui l'aura répandu. ³⁴ Vous ne souillerez point le pays où vous allez demeurer, et au milieu duquel j'habiterai; car je suis l'Éternel, qui habite au milieu des enfants d'Israël.

CHAPITRE 36 avr 17

Le mariage des héritiers de sexe féminin

Les chefs de la famille de Galaad, fils de Makir, fils de Manassé, d'entre les familles des fils de Joseph, s'approchèrent et

parlèrent devant Moïse et devant les princes, chefs de famille des enfants d'Israël. ² Ils dirent: L'Éternel a ordonné à mon seigneur de donner le pays en héritage par le sort aux enfants d'Israël. Mon seigneur a aussi reçu de l'Éternel l'ordre de donner l'héritage de Tselophchad, notre frère, à ses filles. ³ Si elles se marient à l'un des fils d'une autre tribu des enfants d'Israël, leur héritage sera retranché de l'héritage de nos pères et ajouté à celui de la tribu à laquelle elles appartiendront; ainsi sera diminué l'héritage qui nous est échu par le sort. ⁴ Et quand viendra le jubilé pour les enfants d'Israël, leur héritage sera ajouté à celui de la tribu à laquelle elles appartiendront, et il sera retranché de celui de la tribu de nos pères. ⁵ Moïse transmet aux enfants d'Israël les ordres de l'Éternel. Il dit: La tribu des fils de Joseph a raison. ⁶ Voici ce que l'Éternel ordonne au sujet des filles de Tselophchad: elles se marieront à qui elles voudront, pourvu qu'elles se marient dans une famille de la tribu de leurs pères. ⁷ Aucun héritage parmi les enfants d'Israël ne passera d'une

36:6 *Elles se marieront à qui elles voudront* - Ce verset est fait allusion par Paul dans 1 Cor 7:39, où nous lisons qu'une veuve chrétienne peut épouser qu'elle veut, mais seulement à quelqu'un: « dans le Seigneur » - de la même manière que les femmes ici pourraient épouser qu'elles voulaient, mais seulement dans la tribu de leurs pères, si non ils perdraient définitivement leur héritage. Il se pourrait que Paul enseigne que le mariage dans la foi, à savoir à ceux aussi « en le Seigneur Jésus-christ » par le baptême en Lui, est si important que faisant autrement nous pourrions perdre l'héritage promis du royaume de Dieu. Le mariage dans la foi est en effet un principe important et l'ignorer souvent a des conséquences spirituellement terribles. Mais notez qu'elle était libre d'épouser qu'elle voulait - dans une culture où le mariage arrangé était la norme, Dieu a respecté la dignité et le libre choix de la femme.

tribu à une autre tribu, mais les enfants d'Israël s'attacheront chacun à l'héritage de la tribu de ses pères. ⁸ Et toute fille, possédant un héritage dans les tribus des enfants d'Israël, se mariera à quelqu'un d'une famille de la tribu de son père, afin que les enfants d'Israël possèdent chacun l'héritage de leurs pères. ⁹ Aucun héritage ne passera d'une tribu à une autre tribu, mais les tribus des enfants d'Israël s'attacheront chacune à son héritage. ¹⁰ Les filles de Tselophchad se con-

formèrent à l'ordre que l'Éternel avait donné à Moïse. ¹¹ Machla, Thirtsa, Hogla, Milca et Noa, filles de Tselophchad, se marièrent aux fils de leurs oncles; ¹² elles se marièrent dans les familles des fils de Manassé, fils de Joseph, et leur héritage resta dans la tribu de la famille de leur père. ¹³ Tels sont les commandements et les lois que l'Éternel donna par Moïse aux enfants d'Israël, dans les plaines de Moab, près du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho.